TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 758 22 PAGES — SAMEDI 1er SEPTEMBRE 1979



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 rls. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 180 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

EN R.F.A.

Le ralentissement de l'inflation en août rend optimistes les autorités de Bonn

LIRE PAGE 20

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Ambiguïté entre Londres et Dublin

L'invitation que Mme Thatcher a adressée, jeudi 30 août, au premier ministre de la République d'Irlande, M. Lynch, ressemble fort à une véritable convocation. En lui demandant de profiter de sa venue à Londres, le 5 septembre prochain, à l'occasion des obsèques nationales de lord Mountbatten, pour s'entretenir avec elle de « cette tragique affaire et ses implications », elle a voulu répondre à l'impatience croissante d'une bonne partie de l'opinion et de la presse britanniques, qui accusent Dublin de mollesse et de passivité à l'égard de l'IRA provisoire.

De son côté, M. Lynch s'est empressé de répondre favorablement à cette demande. Son acceptation, faisant suite à la condamnation très vigoureuse et très rapide des nouveaux actes de terrorisme par toute l'Irlande « officielle » et à la double inculpation prononcée jeudi matin à Dublin, constitue un nouveau geste de bonne volonté de la part des autorités irlandaises, manifestement soucieuses de montrer à Londres qu'aucune complicité, même passive, avec les nationalistes de l'Ulster ne saurait leur être reprochée.

Mais l'entretien qu'auront les deux chefs de gouvernement le 5 septembre paraît s'engager sur une ambiguïté. Dans l'esprit de Mme Thatcher, il ne peut s'agir que d'amener M. Lynch à accepter une meilleure coordination des activités policières de part et d'autre de la frontière inter-irlandaise et d'obtenir de Dublin une coopération plus active en matière de lutte antiterroriste. On ne manque jamais, à Londres, de rappeler que la question de l'Ulster est une affaire strictement intérieure à la vie politique britannique, dont il n'est pas question de rechercher la solution avec d'autres pays.

A Dublin, au contraire, on souhaiterait pouvoir ouvrir le dialogue avec le gouvernement britannique sur un projet de règlement global de la question irlandaise. Au cours de la conférence de presse qu'il a tenue jeudi, M. Lynch a indiqué qu'il attendait du « réalisme » qu'il prête à Mme Thatcher la recherche d'une « solution à long terme ». Le premier ministre irlandais n'a pas précisé quelle formule de règlement il préconisait pour sa part. Mais les déclarations qu'il a faites depuis le retour au pouvoir de son parti, le Fianna Fail, en 1977, laissent penser que M. Lynch serait favorable à la réinstallation à Belfast d'une administration interconfessionnelle régionale comparable à celle qui, en 1974, n'avait duré que six mois.

Dans le climat actuel, Dublin est évidemment mal placé pour insister auprès du gouvernement britannique afin que celui-ci annonce une date, fût-elle lointaine, pour son retrait d'Ulster, ni même accepte de débattre avec les autorités irlandaises du conflit entre nationalistes catholiques et unionistes protestants qui ensanglante l'Irlande du Nord depuis plus de dix ans. Mais il n'est pas exclu que M. Lynch fasse comprende discrètement à Londres qu'il se rallierait plus volontiers aux exigences britanniques en matière de coopération antiterroriste si les Britanniques faisaient à leur tour un geste de bonne volonté en acceptant de débattre avec Dublin d'un plan global pour l'Ulster.

D'autant plus que la République d'Irlande dispose d'une importante monnaie d'échange : elle pourrait, dans cette hypothèse, faire droit à deux anciennes demandes de Londres, toujours repoussées jusqu'à présent : autoriser la police d'Ulster à interroger des suspects en Irlande du Sud et accepter l'extradition de terroristes présumés arrêtés en Eire vers la Grande-Bretagne. Mais cette dernière mesure supposerait une modification de la Constitution irlandaise, opération politique que la situation du gouvernement Lynch et le patriotisme traditionnel des Irlandais risquent de rendre fort délicate.

(Lire nos informations page 3.)

Les contacts pris par M. Dayan avec des notables proches de l'O.L.P. suscitent des remous en Israël

Tandis que le ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, vivement critiqué pour cette initiatve, justifiait, jeudi 30 août, les contacts qu'il avait commencé à prendre avec des notables palestiniens proches de l'O.L.P., le gouvernement israélien réaffirmait sa volonté de continuer les opérations militaires dans le Sud-Liban contre les fedayin.

Le vice-ministre de la défense, M. Mordekhaï Zippori, a déclaré jeudi soir que le gouvernement avait décidé « de briser, à tout prix, le terrorisme palestinien et qu'il continuera à frapper les fedayin là où ils se trouvent et par les moyens qui lui semblent les plus efficaces... Si les terroristes se trouvent dans un pays qui ne veut pas ou ne peut pas les empêcher d'agir, la responsabilité des conséquences qui s'ensuivent n'est pas la nôtre. Mais nous ferons tout notre possible pour que les habitants de ces pays qui ne collaborent pas avec le terrorisme ne soient pas atteints par nos opérations ».

De notre correspondant

Jérusalem. — Initiative prise le 29 août par M. Dayan, en allant rencontrer à Gaza le Dr Haïder Abdoul Chafi, l'un des notables palestiniens les plus connus pour ses sympathies à l'égard de l'O.L.P., suscite d'importants remous en Israël tant au sein du gouvernement que dans l'ensemble des milieux politiques (*le Monde* du 31 août).

Alors que tout récemment, dans l'affaire Young et au cours de divers débats au Conseil de sécurité, Israël a livré bataille pour empêcher la moindre « faiblesse » américaine à l'égard de l'O.L.P. et pour éviter toute prise de position qui dépasse le cadre étroit des accords de Camp David, la démarche que vient de faire M. Dayan semble contredire tous ces efforts. C'est du moins ce que pensent la plupart des membres de la majorité parlementaire et même certains représentants de l'opposition. Mais le ministre des affaires étrangères estime que, en rencontrant une personnalité proche de l'O.L.P., il n'a pas remis en cause la politique du gouvernement.

Répondant, jeudi 30 août, aux premières critiques avec beaucoup d'assurance, M. Dayan, qui s'est adressé à de hauts fonctionnaires de son ministère, a souligné qu'il n'entend pas négocier avec l'O.L.P. et réaffirmé qu' *« il n'y aura pas d'Etat palestinien indépendant »*.

Quelles étaient donc alors les intentions de M. Dayan en se rendant à Gaza ? *« Mon but était de savoir ce que l'on pense aujourd'hui dans les territoires, et précisément auprès de personnes qui ne cachent pas leur opinion »*, a-t-il déclaré avant d'ajouter : *« De telles conversations sont très utiles car j'ai appris des choses nouvelles. »* Puis il a indiqué qu'il aurait à l'avenir d'autres contacts de ce genre. Ce que M. Dayan n'a pas dit mais qui apparaît clairement maintenant, c'est qu'il s'est livré dans cette affaire à une opération politique dont il n'ignorait pas le caractère provocateur.

Trois constatations donnent une idée de la signification que M. Dayan a voulu donner à sa démarche. Il a déclaré qu'il s'agissait d'une visite *« privée »*, mais il a fait en sorte que celle-ci ne passe pas inaperçue et il s'est assuré du retentissement qu'elle aurait dans la presse. D'autre part, il a reconnu n'avoir pas prévenu M. Begin. Il y a tout lieu de croire que M. Dayan s'attendait à une désapprobation. Pour l'instant, le cabinet du premier ministre s'est refusé à faire le moindre commentaire, mais certains membres du gouvernement ont déjà annoncé qu'ils demanderaient des explications à M. Dayan. Pour la plupart des ministres, il existe au moins un reproche : le moment d'une telle visite était mal choisi.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

La nouvelle légalité

Il est maintenant certain que les deux religieuses françaises dont on était sans nouvelles depuis deux ans ont bel et bien été assassinées en Argentine. Comme les milliers de personnes disparues dans ce pays au cours des dernières années, elles « bénéficieront » d'une nouvelle loi mise au point par le gouvernement militaire qui les considérera désormais comme « légalement décédés ».

Il faut en conclure que des milliers de persécutés de tous âges, de tous sexes et de toutes conditions ont été pris en charge par des assassins légaux : voilà, en effet, nous semble-t-il, une définition juridique adéquate pour qualifier ceux dont la loi est celle du silence des cimetières et avec lesquels le gouvernement français entretient toujours d'excellentes relations commerciales, en cette époque exaltante où la vergogne aussi est légalement décédée.

BERNARD CHAPUIS.

L'élaboration du « projet socialiste » s'inscrit dans une perspective de plus en plus présidentielle

L'élaboration du « projet socialiste », qui sera le document de référence de la politique du P.S. dans les années à venir, et, notamment, dans la perspective de l'élection présidentielle de 1981, permettra-t-il d'élargir la majorité sur laquelle s'appuie M. François Mitterrand depuis le congrès de Metz ? C'est une hypothèse que n'écartent pas M. Pierre Mauroy et ses amis, qui se sont réunis en Savoie pour mettre au point leur contribution au projet. Celui-ci devrait, selon M. Mauroy, être la contre-épreuve du congrès de Metz. Pour que s'ébauche un rapprochement entre la majorité et le courant minoritaire animé par le maire de Lille, il faudrait que l'avant-projet socialiste préparé par M. Jean-Pierre Chevènement, et qui s'inspire des thèses du CERES (lire page 6), soit nettement modifié. L'autre courant de la minorité, animé par M. Michel Rocard, attend que M. Mitterrand fasse connaître ses propres annotations au texte de M. Chevènement avant de s'engager dans le débat.

Le P.S. commence déjà à appliquer sa stratégie présidentielle en soulignant, en particulier, la responsabilité de M. Giscard d'Estaing dans tous les aspects de l'action du pouvoir, mais la question de la candidature socialiste est officiellement réservée. M. Mauroy estime que M. Mitterrand sera le meilleur candidat en situation de « vaincre la droite ».

Alors que le premier secrétaire du P.S. a souhaité l'avènement d'une gauche de salut public, M. Jean Charbonnel propose ci-dessous un rapprochement entre les socialistes et les gaullistes d'opposition.

Point de vue

Vers le salut public ?

par JEAN CHARBONNEL (*)

Cet été 1979 où, apparemment, il ne se passe rien dans la vie politique française, serait-il l'été des remises en question fondamentales, l'été où, brusquement, mûrissent les problèmes ?

Où en est la gauche ? Où est la gauche ? Beaucoup la cherchent et ne la trouvent plus, sinon dans l'électorat, assurément fidèle, des scrutins d'intérêt local : mais a-t-elle encore, en tant que telle, une crédibilité nationale, alors qu'à force de polémiques, de divisions et de subdivisions, elle s'est détruite et se détruit tous les jours de ses propres mains ? D'autres, constatant que les deux grands partis qui continuent à la dominer n'occupent plus tout son terrain, rêvent — une fois encore — d'une nouvelle gauche, dans le vent du régionalisme et de l'écologie. Mais cette gauche à la mode serait-elle capable d'aider efficacement socialistes et communistes à relever les durs défis de la crise de l'énergie, du commerce extérieur, de la sécurité sociale, sur lesquels bute la « République mondaine » qui nous gouverne ? Rien n'est moins sûr. Et cette gauche romanesque ne raisonne-t-elle pas, elle aussi, en fonction d'un schéma dépassé, celui de l'union de la gauche des années 1972 à 1977, à laquelle elle s'obstine à chercher une caution bourgeoise, alors que les piliers de l'alliance semblent bien s'être, pour longtemps, écartés l'un de l'autre.

Où en est la droite ? Les élections européennes ont affaibli le R.P.R. mais établi qu'il pouvait exister en dehors de la mouvance présidentielle. L'U.D.F., confinée dans l'immobilisme par la nécessité de défendre une politique gouvernementale de plus en plus contestée, n'a pas su exploiter son succès relatif du 10 juin. Cherche-t-elle aujourd'hui à utiliser la querelle de la nouvelle droite pour se recentrer ? Une telle manœuvre serait habile : mais la résurgence d'une extrême droite semble, en fait, plus gênante qu'utile pour le rassemblement giscardien.

(Lire la suite page 6.)

(*) Ancien ministre, président de la Fédération des républicains de progrès (gaullistes d'opposition).

LA FRANCE EN QUÊTE D'UNE POLITIQUE GAZIÈRE

Où acheter et avec quelles contreparties ?

(Lire page 19 l'article de BRUNO DETHOMAS.)

Saturne vue par Pioneer est un disque jaune couronné de bleu

Le 1er septembre, à 1,5 milliard de kilomètres de la Terre, une sonde automatique américaine, Pioneer-11, au terme d'un voyage de près de six ans et demi dans l'espace, va survoler la planète Saturne. Il s'agira d'une grande première dans l'histoire de l'astronautique (le Monde *du 29 août).*

Le jeudi 30 août, la sonde de 258 kilogrammes était encore à 1,9 million de kilomètres de Saturne, mais déjà les caméras installées à bord de l'engin ont fait apparaître la planète sous la forme d'un disque jaune vif couronné d'un peu de bleu au pôle.

Samedi, Pioneer, qui aura parcouru 3 milliards de kilomètres, devait s'approcher à 22 000 kilomètres seulement du sommet des nuages qui « coiffent » Saturne. A cette altitude, la sonde pourra recueillir, si tout va bien, nombre d'informations nouvelles que les meilleurs appareils terrestres seraient bien en peine de fournir. Mais ce voyage n'est pas sans risque, et les responsables de la mission se demandent avec angoisse si l'engin survivra samedi à son survol de la planète.

Pourtant, la trajectoire retenue il y a déjà longtemps par les spécialistes de la NASA, au grand dépit des scientifiques, qui souhaitaient faire passer la sonde entre la planète et ses anneaux, est celle du moindre risque. La vitesse de Pioneer — plus de 37 000 kilomètres à l'heure — augmentant sans cesse, la sonde plongera vers le plan des anneaux qu'elle traversera samedi en une fraction de seconde. Moment délicat pour les responsables de la mission : si l'engin passe à une distance confortable de la frange extérieure des anneaux, rien ne dit qu'il n'existe pas, à ces distances, des débris de glace d'eau qui pourraient lui être fatals.

Si tel était le cas, la mission Pioneer-11 n'aurait pas totalement échoué dans la mesure où les résultats déjà obtenus sur Jupiter en 1974 ont été exceptionnels, et où les premières photos de la planète Saturne, même prises à de grandes distances, sont des documents sans égal. Il en va de même des mesures faites par les instruments de la sonde sur six des satellites de la planète — Titan, Dioné, Hyperion, Rhéa, *Encel adus, Iapetus.*

Si la sonde survit à l'épreuve, elle passera d'abord à 291 000 kilomètres de Dioné, puis, vingt minutes plus tard, à 103 000 kilomètres de Mimas, pour enfin frôler à plus de 114 000 kilomètres à l'heure le sommet des nuages de Saturne, dont l'analyse et l'observation fines sont tant attendues. Ensuite, viendront le survol de Tethys, d'Anceladus, de Rhéa, et, enfin, le 2 septembre, celui de l'énigmatique Titan, dont l'atmosphère — prétendent certains — serait favorable à la présence de formes de vie primitives. Ensuite, Pioneer-11 quittera Saturne pour se perdre dans l'espace.

MALTE SANS LES ANGLAIS

I. — Ils sont partis, mais...

De notre envoyé spécial BERNARD BRIGOULEIX

La Valette. — Quand « ils » sont partis, amenant une dernière fois leur drapeau en présence de tout ce que Malte comptait comme personnalités, salués par vingt et un coups de canon auxquels répondirent les douze coups de minuit aux innombrables clochers, tout a été organisé à La Valette pour donner à leur retrait l'apparence d'une véritable libération, susceptible d'éclipser dans les mémoires la proclamation de l'indépendance en 1964 (*le Monde* daté 1er-2 1979). Et puis, Malte s'est mis à vivre sans « eux ».

Les Anglais s'étaient installés là il y a cent quatre-vingts ans, accroc minuscule dans la toile gigantesque sur laquelle Bonaparte brossait alors son épopée : partant pour l'Egypte, la flotte française avait raflé au passage ce rocher perdu en mer entre Sicile et Tripolitaine, avait négligé d'y laisser une garnison suffisante et se l'était fait reprendre rapidement par la flotte britannique. Le général Bonaparte — et l'empereur Napoléon plus encore — allaient chercher ailleurs des champs de bataille autrement vastes et prestigieux, et la France cessa de s'intéresser au Royaume-Uni cette forteresse au soleil.

Tant d'influences étrangères s'y sont successivement exercées depuis mille ans, par le glaive des conquérants ou la balance des marchands, qu'il n'est pas très facile à première vue d'isoler des autres l'apport spécifique de ces presque deux siècles de présence britannique. Le maltais, à l'oreille, sonne comme un mélange d'arabe, de turc, d'hébreu et d'italien, bien plus que comme une langue anglo-saxonne, même si l'on y peut reconnaître, de loin en loin, un mot d'origine indiscutablement britannique. L'architecture, fort composite comme dans tous les pays qui ont subi des invasions successives, hésite entre l'Afrique du Nord également proche (la Tunisie est à quelque 300 kilomètres) et l'Italie du Sud. Quant aux types physiques des habitants de l'archipel, ils présentent eux aussi une extraordinaire variété, parmi laquelle, cependant, le modèle britannique ne domine pas.

Pourtant, les Anglais ont profondément marqué Malte. Sans doute a-t-on peu de chances de se croire en Grande-Bretagne lorsqu'on arrive à l'aéroport de Luqa ou que l'on parcourt les rues de La Valette, ou de Mosta. Mais, dans la capitale, bien des clubs, des restaurants, des hôtels, sont restés très typiquement britanniques, et même franchement victoriens. Tout le personnel politique parle un anglais châtié, avec un accent qui trahit des études dans les meilleures écoles du royaume. D'ailleurs, plusieurs journaux ne paraissent qu'en anglais, dont l'inévitable *Malta-Times*. Si l'âge et l'état de la plupart des voitures évoquent déjà l'Orient tout proche, plus sûrement que Trafalgar Square, du moins roulent-elles à gauche ! Et à l'heure de la sortie des écoles, on peut voir des groupes compacts d'enfants arborant l'uniforme de leur établissement, casquette, blazer et cravatte assortis.

Mais surtout, les Anglais ont laissé à Malte, en lui accordant son indépendance, puis en évacuant leur dernière base navale, un régime politique qui n'est pas sans évoquer celui de Londres.

(Lire la suite page 4.)

« PASSE TON BAC D'ABORD », DE MAURICE PIALAT

La difficulté d'avoir dix-neuf ans

« L'Enfance nue », prix Jean Vigo 1969, « la Maison des bois », admirable feuilleton de télévision sur l'éducation d'un enfant pendant la guerre de 1914, « Nous ne vieillirons pas ensemble », enlisement d'une liaison amoureuse, avaient fait de Maurice Pialat un cinéaste du « réalisme quotidien » comparable à nul autre, dans la création spontanée, l'observation sociale, la vérité humaine de notre temps.

En 1974, Pialat désacralisait la mort familiale, à domicile, en montrant dans « la Gueule ouverte » (le plus grand film français peut-être, de cette année-là), comment la lente agonie d'une femme atteinte d'un cancer pouvait gêner, déranger, son entourage impuissant devant l'érosion d'une existence condamnée. Cette œuvre effraya, par sa vérité froide, un public plus porté à verser des larmes sur les émois romanesques de quelque « Love story ». Ce fut un échec que Maurice Pialat paya de plusieurs années de non-création.

Les producteurs se méfiaient de lui, on se plaisait à dire qu'il avait un caractère impossible et c'est seulement en 1978, après pas mal de mésaventures, de scénarios refusés (dont « les Filles du faubourg », chronique de la vie d'artisans parisiens au début des années 60) qu'il pu tourner « Passe ton bac d'abord ». Entre-temps s'était installée, avec les succès commerciaux, de « A nous les petites Anglaises » ou « Diabolo menthe », la mode des films d'adolescents partagés entre les études et la flânerie.

Malgré son titre, « Passe ton bac d'abord » ne se raccroche pas à cette mode. Il la flanque même allégrement en l'air et c'est tant mieux car, du même coup, de fausses valeurs volent en éclat.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 14.)

Le Monde

idées

NOUVELLE DROITE

Ils roulent pour Giscard

par SERGE SUR (*)

SUIVANT une thèse, qui paraît dominante, la « nouvelle droite » différerait fondamentalement du giscardisme. Elle représenterait la résurgence d'une droite autoritaire, antidémocratique, élitiste (à son profit, conformément à l'usage de l'auto-élection des élites), sournoisement raciste, antichrétienne et a-nationale. Le giscardisme quant à lui, si tant est qu'on puisse le définir sur le plan doctrinal, à supposer qu'il dépasse le stade des combinaisons et des procédures, serait dans la lignée de la droite libérale, démocrate, réformiste, opportuniste, qui s'est progressivement identifiée depuis un siècle avec la République : Gobineau contre Tocqueville en quelque sorte.

L'autre thèse, plus sommairement explicitée, et défendue essentiellement par le P.C., consiste à soutenir que giscardisme et « nouvelle droite » sont une seule t même chose, à refuser d'entrer dans les nuances imperceptibles d'un débat doctrinal pour identifier et assimiler des forces économiques, sociales et politiques qui constituent un même bloc hostile. Cette thèse, peut-être en raison de son origine et de son caractère un peu mécanique, ne retient guère l'attention.

Elle paraît pourtant partir d'une base juste, à savoir que l'important est de situer le débat dans le cadre du combat politique actuel. Il invite à définir le rôle, ou la fonction, de cette « nouvelle droite » par rapport au giscardisme, et, plus généralement, leur relation avec le système politique français.

Commençons par le giscardisme. En vérité, sa signification essentielle semble être de masquer et de perpétuer tout à la fois l'un des conflits permanents de la société française : le conflit entre l'idéologie de la société politique et la réalité de la société civile. La société politique est fondée sur quelques mythes, rituellement invoqués : la souveraineté populaire, la démocratie, la subordination des pouvoirs institués, la liberté et l'égalité des citoyens. La société civile est inégalitaire, anti-individualiste, conservatrice, héréditairement hiérarchisée et reproduite. A la démocratie formelle s'oppose une sorte de dictature sociologique, à l'illusion de l'égalité des chances et de la transparence sociale la reconduction *usque ad nauseam* des mêmes catégories dirigeantes toujours recommencées.

Le centrisme, la recherche du consensus, la référence à la politique nécessaire, sans alternative possible, la volonté d'affadir puis de briser les oppositions, tendent à masquer ce conflit, tout comme l'invocation de la réforme et du progrès. L'absence de toute réforme vers une meilleure égalité, visant à une plus grande homogénéité des catégories sociales, à l'inverse, la sauvegarde, voire le renforcement des inégalités acquises, tendent à le perpétuer, mais si possible de façon adoucie, tempérée par l'ignorance ou l'illusion.

Une fausse fenêtre

Si l'on se tourne maintenant du côté de la « nouvelle droite », ou plus exactement de la constellation des hommes et des thèmes regroupés conventionnellement sous cette formule, on peut procéder à deux rapides constatations.

D'abord, son objectif est pour l'essentiel identique : maintenir une inégalité tenue pour légitime. Simplement, elle exprime de façon crue, naïve ou cynique comme on voudra, l'idéologie réelle mais latente des milieux dirigeants. Elle dit tout haut ce que, crainte ou opportunisme, ils pensent en privé. Qu'elle se réfère ou non à l'héritage chrétien n'a qu'une signification anecdotique, parce qu'on ne sache guère que cette référence humaniste ait retenu Franco ou Pinochet.

Les méthodes de la « nouvelle droite », ensuite, paraissent dans ces conditions à l'opposé de celles du giscardisme. Il est tout en réconciliation et fraternité, bénisseur, édredon, presque affectueux. Il contrôle l'appareil d'Etat, et livre des batailles électorales. Elle se réclame d'une sorte de darwinisme social, et semble davantage préoccupée de conquérir des influences particulières, grâce au développement d'un réseau d'amitiés et de solidarités discrètes, dans un style *Histoire des Treize*, beaucoup plus balzacien que nietzschéen en tout cas.

Cependant, là encore, et en dépit des différences, ils sont beaucoup plus complémentaires qu'opposés. Ignorons toute analogie polémique avec la manière dont l'actuel président de la République a conquis l'Etat, pour ne voir que le présent. Déjà il est remarquable que les tenants de la « nouvelle droite » émoussent la pointe de leurs thèses face aux critiques, qu'ils redoutent une marginalisation intellectuelle et commencent, eux aussi, à s'avancer masqués : « nouveaux républicains », proches de la « nouvelle gauche », de bons jeunes gens, tout en recherche désintéressée et en aspiration au service du bien public...

Complémentarité ? D'un côté, ils sont résolument dans la majorité, et pas à la base. Ils constituent pour sa fraction actuellement dominante un élément d'attraction auprès de l'électorat d'extrême droite, certes peu important, mais dont l'appoint n'est nullement négligeable à une époque où, électoralement, on travaille sur les marges et non sur les masses.

De l'autre, et au regard d'un autre électorat comme dans la perspective d'une autre stratégie, la « nouvelle droite » donne au giscardisme une *facile* identité centriste, en créant une fausse fenêtre pour la symétrie, en permettant de découvrir à droite un adversaire fictif qui équilibre l'anticommunisme. Ainsi, sans que l'opération soit nécessairement concertée — il ne faut pas tomber dans la manie comploteuse, — M. Lecanuet peut se sentir au centre gauche ; ainsi peut naître le « centrisme philosophique », mouvement d'une belle conscience ou tentation d'une nouvelle troisième force.

D'une façon plus générale, on peut noter que chaque camp possède ses divisions. Tout se passe comme si ce pluralisme, loin d'être une faiblesse ou un accident, était une nécessité interne, faisant de chaque bloc non une partie d'un ensemble, mais un tout avec sa dynamique propre. La controverse autour de la « nouvelle droite » a été lancée alors que les divergences entre le R.P.R. et l'exécutif s'estompaient. Le phénomène vient alors remplir une fonction de diversification, voire de renouvellement de la droite, qui pourrait, *mutatis mutandis*, évoquer le rôle que joua le P.S.U. à gauche autour des années 60. L'enfant terrible fait partie de la famille et, sage héritier, il se retrouve aux grandes occasions, honorable et rassis, pour en resserrer les rangs et en gérer les intérêts.

Quelles que soient donc les divergences doctrinales et les oppositions apparentes, la « nouvelle droite » est aujourd'hui la face cachée mais bien vivante du giscardisme.

(*) Maître de conférences, agrégé de droit public à l'université de Rennes.

C'est le Juif qui est en question

par SHMUEL TRIGANO (*)

C'EST le « judéo-christianisme », par-delà la notion abstraite d'anti-égalitarisme, qui est essentiellement en question dans le débat autour de la « nouvelle droite ». Mais nul n'interroge cette notion qui a pourtant tout de l'Arlésienne idéologique. Quel concept *errant*, quel mythe en effet ! Impensable durant vingt siècles par une conscience chrétienne soucieuse de se poser dans la contradiction de l'« Ancienne Loi », Nietzsche fonde sa possibilité théorique, élaborée plus tard par Rosenberg, l'idéologue du nazisme, pour le condamner au nom de la germanité. Après Auschwitz, la conscience occidentale l'assume dans sa positivité exaltée, en réaction au nazisme et plutôt dans la culpabilisation, tandis que les juifs le revendiquent pour y puiser leurs lettres de noblesse dans l'Occident et la légitimité à leurs yeux de leur présence en Occident après la catastrophe.

Aujourd'hui, le judéo-christianisme se diffracte simultanément en quatre figures :

— En son nom, la démocratie chrétienne classique s'institue le rempart de la civilisation face aux hordes barbares du « freudo-marxisme », c'est-à-dire de la modernité.

— Les « nouveaux chrétiens » (René Girard) et les « nouveaux philosophes » (sauf Gluchsmann) en recommandent de lui comme issue à la crise de la modernité, qu'ils renvoient dos à dos avec vingt siècles d'Eglise et de strict « christianisme », jugé inauthentique par rapport à l'Evangile.

— Pour l' « avant-garde » de gauche et gauchiste, le vieux monde abhorré, phallocratique, impérialiste... c'est le monde fondé par Moïse, la Loi juive et le judéo-christianisme. A la rigueur, certains gauchistes lu[…] assimilent le freudo-marxisme, présenté comme appendice du judéo-christianisme.

— C'est à ce judéo-christianisme ainsi défini que la « nouvelle droite » oppose mai[…]nant la celtitude et l'indo-européanisme étayés par le mythe de la scie[…]e...

— Mais la plu[…] grande des surprises, c'est qu'a[…]c l'apparition de la « nouvelle dro[…] » la gauche se retrouve combatt[…] pour le judéo-christianisme ave[…] lequel elle avait radicalement r[…]pu auparavant, dans la perspecti[…] de la modernité et du freudo-[…]arxisme. Surprise que le centre d[…]it chrétien se retrouve dans le c[…]mp de la gauche et, donc, de [.] modernité, qu'il abhorrait a[…]paravant ! Surprise de voir « nouv[…]ux chrétiens » et « nouvelle droit[…] » condamner vingt siècles d'histoi[…] occidentale, les uns au nom du [j]udéo-christianisme, les autres au n[…] de la celtitude ! Surprise que l'e[…]rême gauche « libidinale » se retr[…]ve très proche de la « nouvelle d[…]e » dans la même condamnation d[…] judéo-christianisme (cf. l'effrayant [j]eu de Guy Hocquengem dans […]ération) ! (1).

L'effet « judéo »

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le judéo-christianisme n'est pas une pensée sereine et qu'en fait il n'a aucune consistance objective en soi. Une restructuration de la carte politique est en train de se faire autour de lui, et c'est le « judéo » du judéo-christianisme qui permet à chaque famille politique la marge de ses renversements et de ses errances symboliques. Mais que se cache-t-il donc derrière l'énigme du judéo-christianisme ?

Le schéma est simple. L'effet « judéo » consiste à ouvrir une marge par rapport au texte et au discours, grâce à laquelle on prend du recul ou on considère et transforme le (tou[jou]rs même) texte. Mais cette mar[…] « judéo », c'est en d'autres termes[…] marginalisation du juif, son exil, […]non-reconnaissance fossilisante, so[…]actualité, son utilisation comme[…]tefact idéologique, que ce soit da[…] l'acception positive ou l'acception […]atrice de la notion.

La gauche […]tait pas innocente dans sa co[…]nation du judéo-christianisme […]le sécrétait une négation de la ju[…]té que l'on retrouve dans la caricature de l'antisémitisme marxiste, stalinien et russo-communiste. Le centre droit chrétien ne se livrait pas sans intérêt à son apologie (pour se démarquer d'Auschwitz).

Mais la « nouvelle droite » est totalement et sciemment coupable, car sa condamnation du judéo-christianisme est une dissimulation rhétorique de son antisémitisme et de son anti-judaïsme congénital.

Le judéo-christianisme est une poudre aux yeux pour ne pas nommer le juif et le judaïsme. Pourquoi, en effet, ne pas simplement parler de « christianisme » dans la condamnation de vingt siècles d'Occident (auquel les juifs n'ont pas participé plus de deux siècles), sinon parce que c'est le juif qui est en question et qu'on n'ose pas encore le nommer. Mais c'est le juif, cet « envahisseur de l'Est » que peu à peu l'on nommera de plus en plus précisément et violemment. Souvenez-vous, Hitler condamnait le judéo-christianisme et le juif Jésus dans le christianisme, mais ce sont les juifs qu'on a brûlés, les livres juifs dont on a fait l'autodafé !

Déjà, l'une des dernières livraisons de la revue *Eléments* prétend que le « monothéisme juif » est responsable de toute la crise contemporaine. Avec la menace pétrolière et le prétexte (Israël) du conflit, cette affirmation va devenir « scientifique », « évidente ». Certes, en France aujourd'hui, le racisme anti-arabe est plus grave que l'antisémitisme, mais il ne lui est qu'un prélude, en soi, mais aussi parce que la puissance des Arabes dans la conjecture ne peut que dévier la tentation raciste sur les juifs, plus faibles, ainsi désignés à la vindicte universelle.

Dans le débat actuel, nul ne semble conscient de ce qui se trame. Ce qui désole le plus, c'est l'attitude de la gauche, qui devrait être le pivot de la lutte contre les nouveaux racistes. Or, politiquement, les partis de gauche commettent la même erreur que les partis de gauche allemands au moment de la montée de Hitler, qu'ils refusèrent d'affronter. Idéologiquement, la gauche semble confondue, prisonnière de la restructuration de l'idéologie. Elle semble fascinée, totalement sous l'emprise de la « nouvelle droite ». Si Jacques Attali (*le Matin* du 30 juillet) en vient à l'appeler de ses vœux pour que se constitue enfin une « nouvelle gauche » rivale, c'est que vraiment nous sommes tombés bien bas, et que la gauche agonise... La réponse de la gauche est déjà une capitulation théorique.

On ne répond pas à la « nouvelle droite » en enfourchant la Rossinante du judéo-christianisme, en s'engageant dans un combat faussé et dilatoire, sur les données duquel la « nouvelle droite » a la haute main et l'initiative. On ne répond pas au discours aseptisé de la « nouvelle droite » en la blanchissant avec cécité de l'antisémitisme et de l'impérialisme, conséquences logiques de l'antijudéo-christianisme et de l'apologie des élites et du héros... Il faut éclaircir le débat, mettre à nu les véritables objectifs, plus précis, plus musclés, de cette droite. N'acceptons pas le débat autour du judéo-christianisme ! Face à la « nouvelle droite », idéologiquement et politiquement, il n'y a donc rien si ce n'est la misère de la gauche, ce qui explique la fascination qu'elle exerce, même à gauche.

Mis à part la possibilité des pires aventures, un champ nouveau s'ouvre donc pour une action nouvelle, un autre type de parole. Il est fort possible que cette parole retrouve en son centre le message hébraïque et toutes les forces d'avenir d'un Occident capable de repentir.

Ce n'est pas un hasard si la « nouvelle droite » réécrit vingt siècles d'Occident sous les traits de la figure juive. C'est la judéité qui est en question aujourd'hui et ce sont les juifs qui pourraient dévoiler le mystère du judéo-christianisme, délivrer ce qu'il faut bien appeler une énigme. C'est l'espoir que l'on peut formuler, dans ce champ de décombres qu'est devenue la modernité occidentale. Ce sont les juifs en tout cas qui sont en danger de la manière la plus concrète qui soit, face à la nouvelle barbarie à relents de pétrole qui monte de toutes parts. O pétrole, fossile tiré des profondeurs pour servir de combustible, ô juifs, tirés de l'enfouissement de l'inconscient pour servir de combustible symbolique — fumées d'Auschwitz ! — à la marche de la « civilisation » ! On ne peut attendre des juifs qu'ils adoptent comme dans les années 1930 un profil bas, et qu'ils acceptent d'être les objets du discours sans dire leur voix, « en attendant que l'orage passe ». Auschwitz pour Auschwitz, il vaut mieux que ce soit dans la lutte et la lucidité cette fois-ci. Mais il n'y aura plus d'Auschwitz. Branle-bas de combat !

(*) Chargé […] cours à Paris-VII et Paris-XIII[…]uteur du *Récit de la disparue* […]llimard) et de *la Nouvelle Que[…]n juive* (Gallimard-Idées).

(1) Voir *le Monde* du 7 juillet.

Anticléricalisme et antichristianisme

par GÉRARD FREMIOT (*)

UN double phénomène caractérise, depuis plusieurs années, la droite en France : la montée de l'*anticléricalisme* et celle de l'*antichristianisme*. Or la ligne de partage — à droite — nous semble fondamentale, essentielle, rédhibitoire, entre ceux qui céderaient volontiers au premier, tout en restant foncièrement attachés à leur foi catholique, et ceux qui, à l'instar des disciples d'Alain de Benoist, se rattachent à un courant intrinsèquement antichrétien.

Incontestablement, la Ve République a vu se développer un nouvel anticléricalisme qui, se dressant face à un cléricalisme de contestation de l'Etat, des institutions... — cléricalisme de gauche qui a connu son apogée en mai 1968, — a pris l'allure d'un anticléricalisme des pouvoirs établis et d'un anticléricalisme de droite. Son mot d'ordre pourrait se trouver dans la fameuse apostrophe lancée, en 1973, par l'amiral, chef d'état-major de la marine, Marc de Joybert à l'évêque d'Orléans, Mgr Riobbé : *« Messieurs de la prêtrise, mêlez-vous de vos oignons ! »* Ce qui est une manière quelque peu triviale de signifier au clergé de n'avoir point à se mêler, d'une façon ni générale ni particulière, des affaires de l'Etat.

Mais, au-delà de cette position de principe — contestée d'ailleurs par la quasi-totalité du clergé, à gauche comme à droite, — on assiste à la montée d'une hostilité de plus en plus marquée chez une frange de plus en plus large de citoyens, chrétiens ou non, à l'encontre d'un cléricalisme que d'aucuns voient sous le signe d'une alliance de la faucille et du goupillon, et d'autres sous celui d'un Sacré-Cœur sur fond de drapeau noir !... Il s'agit bien là, essentiellement, d'un anticléricalisme de droite qu'ont décelé René Rémond ou le cardinal Daniélou, et qu'ont exacerbé naguère les luttes menées par certains milieux catholiques contre les guerres coloniales, l'armée... Plus largement, c'est l'anticléricalisme des partisans de l'ordre — qui n'est pas forcément l'ordre moral — et qui se nourrit, depuis plusieurs années, du fait qu'une partie du clergé et des laïcs militants semble avoir quelque propension à épouser tous les thèmes de contestation.

Bien évidemment, nombre de catholiques de droite sont loin de rester insensibles à cet anticléricalisme — qui semble se rattacher à une tradition très ancienne, la *tradition gallicane*, qui veut que prêtres et évêques, en tant que tels, s'abstiennent de prendre position sur des problèmes politiques — et sont prêts à suivre l'abbé de Nantes lorsque celui-ci dispose que, dans l'hypothèse d'une contre-révolution, *« le nouvel Etat devra prendre des réquisitions contre l'Eglise et passer avec Rome un solide Concordat, s'il ne veut pas être sapé par la base »*.

L'exaltation du surhomme

Il est indéniable que, concomitamment à ce regain d'anticléricalisme, se développe, dans certains milieux de droite, un anticatholicisme, ou plus exactement un antichristianisme, qui prend appui sur le fait que la religion chrétienne est, pour eux, intrinsèquement perméable, dans son ensemble, aux contestations marxistes ou anarchistes ; que la fascination exercée par ces courants sur de nombreux membres de l'institution ecclésiale — qui semble effectivement être un fait majeur de ces vingt dernières années — n'est pas un simple accident de parcours qui ne serait dû qu'à des influences passagères de quelques théologiens marginaux, profitant de l'affaiblissement intérieur de l'Eglise en cette période post-conciliaire troublée, mais est inhérente au christianisme lui-même, réduit à un simple humanisme, dont l'orientation fondamentale serait la réforme de la société terrestre au profit des plus pauvres, des plus déshérités, des plus faibles, et donc au détriment des plus forts, des plus doués, des plus intelligents..., bref, au détriment des élites. La philosophie chrétienne apparaît donc, dans cette optique, comme étant à l'origine d'un *égalitarisme* que rejettent avec force, aujourd'hui, le GRECE, « Nouvelle Ecole », etc.

A la limite, on aboutit à une espèce d'exaltation du surhomme, ce dernier étant alors assimilé à un quasi-Dieu : *« Tout homme qui se dépasse participe lui-aussi à la divinité (...). L'abondance des héros dans l'antiquité gréco-romaine et celto-germanique va de pair avec la multiplicité des dieux (...) dans une certaine mesure, la vraie religion de l'Europe, c'est ce « culte des héros »*, a écrit Alain de Benoist. Il est alors aisé — à partir des thèmes volontiers développés par les chrétiens engagés plus ou moins à gauche — de ne voir dans le christianisme qu'une vague philosophie misérabiliste qui se complairait dans l'anarchisme édifiant, prônant systématiquement la haine des riches et l'opposition aux puissants, le salut n'étant alors réservé exclusivement qu'à ceux qui croupissent dans les plus basses conditions ; l'abbé Guy Gilbert, connu pour son action dans les milieux de jeunes les plus marginaux, n'écrit-il pas d'ailleurs que *« l'Eglise sentira meilleur quand les évêques attraperont la gale »* !

On pourrait alors croire que la « nouvelle droite » ne rejette que le seul christiano-gauchisme, dont les discours et les comportements sont *« imprégnés d'angoisse morbide, de sensiblerie hypertrophiée et d'obsessions accusatrices »*, comme écrit Alain Laurent, mais que, en revanche, elle épargne l'Eglise-institution elle-même, telle surtout que la présentent les milieux traditionnels ou intégristes. C'est bien ce à quoi se limitait Maurras, qui ne voulait s'en prendre qu'au christianisme no[…]atholique, lorsqu'il écrivait : *« […] christianisme non catholique […] odieux. C'est le parti des […] ennemis de l'Esprit. Tous […]aux prophètes, jusqu'à Rous[…], jusqu'à Tolstoï, ont été de […]ents chrétiens non-catholiques[…] ont semé la barbarie et […]archie... »* Mais la « nouvelle […]te » ne fait pas le partage pu[…]e sont mêlées dans le même […]bre les *« divagations de […]modernes prêcheurs en cols ro[…] (et les nostalgies sulpicienne[…]es « bigots » de la rue Monge* (on aura, bien sûr, reconnu […] ces derniers les occupants […]égristes de l'Eglise Saint-Nic[…] du Chardonnet). Parallèlem[…] on nous prévient que le ren[…]eau politique et intellectuel […] France et de l'Europe *« ne […]rra advenir qu'en corrélation […]vec un Panthéon remis deb[…] où le Christ aura sa place […] Odin et la Théogonie d'H[…]de » !...*

Alain de […]noist, dans un texte peu conn[…]a même beaucoup plus loin, […] prophétise : *« Pour assumer […]ocation universaliste et deven[…] religion du monde entier, il […] christianisme) entend se […]occidentaliser ». En fait, il n[…]ra sans doute, dans l'avenir, […]'une des croyances du tiers-[…]de* (1) ».

Le marteau de Thor et la cr[…] du Christ

Au-delà d'un anticléricalisme de droite, nous nous trouvons donc bien en présence d'un antichristianisme des plus radicaux.

Les catholiques de droite ne s'y sont pas trompés, qui auraient pourtant pu se laisser séduire par l'exaltation des valeurs d'ordre, d'obéissance, d'effort de hiérarchie, de tradition, etc.

C'est bien pourquoi, il y a déjà plusieurs années, ce sont les milieux traditionnels qui, parmi les tout premiers, ont entrepris une vigoureuse et incessante offensive contre ce paganisme de droite, à tel point que le président du GRECE n'hésite pas, en 1978, à dénoncer la *« collusion (...) entre les secteurs les plus réactionnaires de l'opinion intégriste et un organisme notoirement proche du parti communiste »*.

Il y a donc, indubitablement, une opposition radicale, à droite, entre, d'une part, ceux qui considèrent le christianisme comme un facteur essentiel de faiblesse, de décadence, de dévirilisation, et, d'autre […] ceux, tel Mgr Lefebvre o[…]bé de Nantes, pour qui l'« […] chrétien » est le statut i[…]ent nécessaire pour l'Occiden[…]ut entier, dont les ennemis […]entifient intégralement av[…]x du christianisme ; et plus […]cisément, en vérité, avec ceu[…] catholicisme romain, dont les […]êts, à leurs yeux, se confond[…]out particulièrement avec ce[…] la France.

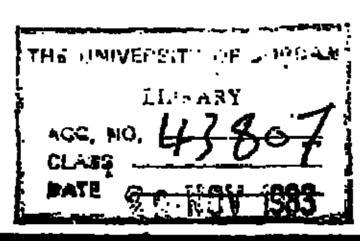
Il ser[…]nc heureux, pour la clarté […]ébat, que soit évité l'amalga[…] — que certains, tel Pierre […]rd dans *la Croix* du 11 août, […]nt — entre la droite, héritièr[…] ou prou de l'Action français[…]ontre-révolutionnaire parce […] *d'abord* chrétienne (comme[…] rappelé ici-même René R[…]d), et cette « nouvelle droite » […]e souhaite rien d'autre que […]crocher au cou des petits […]ais le marteau de Thor […]me du plus populaire d[…]ux dieux nordiques, selon […]blicité du GRECE), à la pl[…]s croix du Christ ou des mé[…] de la Sainte Vierge !

(*) Diplômé d'études supérieures de droit public et de science politique.

(1) Al[…] Benoist : *l'Idée inégalitair[…]* Item » no 1, p. 26.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





Le Monde

étranger

LA RECRUDESCENCE DU TERRORISME IRLANDAIS ET SES CONSÉQUENCES

Les dépouilles mortelles de lord Mountbatten et des membres de sa famille, assassinés lundi 27 août au large des côtes de la République d'Irlande par des terroristes de l'IRA provisoire, ont été rapatriées jeudi en Grande-Bretagne, où le gouvernement prépare les nouvelles mesures de sécurité qu'il veut appliquer en Ulster.

En République d'Irlande, un vaste coup de filet organisé par les autorités de police dans les milieux proches de l'IRA a permis d'appréhender une centaine de suspects, en plus des deux hommes arrêtés au lendemain de l'attentat et inculpés jeudi, à Dublin, pour le meurtre de lord Mountbatten (« le Monde » du 31 août).

La Grande-Bretagne a d'autre part décidé de renforcer la protection de ses bases navales et de ses installations pétrolières en mer du Nord. Un commando spécial de quelque trois cents membres va être constitué à cet effet.

A Moscou, un commentaire publié par l'agence Tass attribue la responsabilité de la recrudescence du terrorisme nationaliste irlandais à « la mauvaise volonté mise par le gouvernement conservateur à s'engager sur la voie de réformes démocratiques » et accuse celui de Dublin de se livrer à une « répression policière ».

Londres renforce le dispositif de sécurité en Ulster

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement britannique a décidé, jeudi 30 août, d'augmenter les forces policières locales en Irlande du Nord (R.U.C.) d'un millier d'hommes, mais sans pour autant réduire les effectifs de l'armée régulière (treize mille soldats actuellement sont cantonnés en Ulster). La décision du cabinet entérinant les recommandations de Mme Thatcher et de M. Atkins, ministre chargé des affaires de l'Irlande du Nord, à la suite de leur récente visite dans la province, représente une riposte modérée, et surtout un geste visant à satisfaire la majorité protestante de l'Ulster.

En fait, le renforcement du R.U.C., qui compte actuellement six mille cinq cents hommes, répond à un double souci. Celui, d'une part, de substituer, à terme, la responsabilité du R.U.C. à celle de l'armée pour les opérations de sécurité ; et, d'autre part, d'attirer les volontaires protestants dans un corps régulier, de préférence à des groupements paramilitaires, comme l'association de défense de l'Ulster, particulièrement militante, et pressée de passer à l'action.

Les propositions du cabinet britannique

Les milieux officiels laissent entendre que la recherche d'une solution politique dépendra de la suite que le gouvernement de Dublin donnera aux propositions britanniques visant à renforcer la coopération entre les forces policières des deux côtés de la frontière.

Ces propositions, mises au point définitivement au cours du conseil restreint de cabinet réunissant autour de Mme Thatcher les ministres de l'intérieur, de la défense et des affaires étrangères, impliquent que le gouvernement de Dublin fasse un plus grand effort dans la lutte contre le terrorisme, en particulier par la réorganisation du dispositif policier irlandais le long de la frontière. Les Britanniques souhaitent également que la police irlandaise exerce une surveillance plus efficace sur les activités de l'IRA sur le territoire de la République, concentrant notamment son attention sur les camps d'entraînement, la fabrication d'explosifs, les attaques contre les banques.

Ces propositions sont connues du gouvernement de Dublin, qui a fait preuve, jusqu'à présent, de la plus grande réticence. En fait, il est difficile à un gouvernement irlandais, quel qu'il soit, d'accepter l'intervention des policiers protestants du Nord en territoire irlandais et leur coopération avec leurs collègues de l'Eire. Néanmoins, Mme Thatcher a l'intervention d'insister vigoureusement auprès de M. Lynch pour qu'il révise sa politique à la lumière des derniers événements.

HENRI PIERRE.

Dublin attend du « réalisme » de Mme Thatcher « une solution à long terme »

De notre correspondant

Dublin. — Le premier ministre irlandais, M. Jack Lynch, s'est incliné, jeudi matin 30 août, devant la dépouille mortelle de lord Mountbatten, au cours d'une cérémonie austère et émouvante à laquelle assistaient notamment les membres de la famille du défunt, l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Dublin et les dirigeants des principales formations politiques. Les cercueils de l'ancien vice-roi des Indes et des autres victimes de l'attentat de lundi devaient ensuite être rapatriés en Grande-Bretagne par la Royal Air Force.

Après cette cérémonie, le chef du gouvernement irlandais, qui venait de rentrer de vacances, a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a indiqué qu'il assisterait aux obsèques nationales de lord Mountbatten, le 5 septembre prochain, à Westminster, et qu'il avait accepté l'invitation de Mme Thatcher à venir examiner avec elle les implications et les enseignements de « *cette tragique affaire* », comme l'écrit dans sa lettre le premier ministre britannique.

M. Lynch a déclaré qu'il souhaitait que ses entretiens avec son homologue britannique ne soient pas seulement consacrés à la sécurité dans l'ensemble de l'Irlande, mais aussi aux initiatives que Londres pourrait prendre pour débloquer la situation en Ulster. « *Mme Thatcher est une femme politique réaliste,* a-t-il estimé, *et, comme moi-même, elle cherche une solution à long terme.* »

En Ulster, un député loyaliste de la province à l'Assemblée européenne, M. John Taylor, du parti unioniste officiel, a d'autre part provoqué de vives réactions, au nord et au sud de l'île, en déclarant jeudi que, si les organisations para-militaires loyalistes ne peuvent s'empêcher d'avoir recours à la violence, après les crimes commis cette semaine par les nationalistes, elles devraient chercher leurs cibles non pas en Ulster, déjà assez troublé, mais dans la République d'Irlande.

M. Lynch a qualifié ces propos de « *dangereux et irréfléchis* », tandis que M. Ritchie Ryan, ministre des finances dans le gouvernement précédent, avocat et également membre de l'Assemblée européenne, a déclaré que les remarques de M. Taylor étaient « *révoltantes* ». Selon M. Ryan, cet appel constitue un crime grave, et son auteur, qu'il qualifie de « *fasciste* », devrait être jugé par le gouvernement britannique, devant une cour de justice, pour incitation à la violence.

Le leader du parti catholique modéré en Ulster, le S.D.L.P. (travailliste et social-démocrate), M. Fitt, ainsi que son adjoint, membre lui aussi de l'Assemblée européenne, M. John Hume, ont également exprimé leur indignation à la suite des propos de M. Taylor.

JOE MULHOLLAND.

CORRESPONDANCE

Pour une solution européenne

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Hervé Lavenir, président du Centre d'études et d'action européennes et de l'Union chrétienne démocrate, à propos de la situation en Ulster :

Le Centre d'études et d'action européennes, dont les membres, originaires des pays de la C.E.E., sont hauts fonctionnaires, parlementaires, dirigeants d'entreprise, universitaires, journalistes, propose, dans un rapport qui sera publié prochainement, de créer des conditions nouvelles, acceptables par toutes les parties et n'engageant pas l'avenir, mais permettant à moyen terme, par des mesures concrètes, d'en arriver progressivement à une solution de paix durable. Comment y parvenir ?

Il est clair que ni Dublin pour les protestants ni Londres pour les catholiques ne font figure d'arbitres fiables et acceptables, et c'est pourquoi l'idée a été retenue de faire intervenir, dans la solution proposée, une « commission européenne d'arbitrage », dont le chef exercerait, par délégation du gouvernement britannique, et avec des moyens fournis par la Communauté européenne, les responsabilités actuelles de Londres en Ulster, cela à titre provisoire, pour cinq ans par exemple.

Durant cette période, au cours de laquelle l'Ulster se trouverait placée sous une sorte de statut « européen » ne préjugeant d'ailleurs en rien de son statut ultérieur, le premier objectif de la nouvelle autorité provisoire responsable serait, avant tout, par des mesures économiques et financières adéquates, de réduire le chômage et d'améliorer les conditions économiques et sociales, tout en s'efforçant d'instaurer les conditions préalables à l'élaboration d'une solution politique, au-delà du maintien de l'ordre.

Il a semblé, à cet égard, que pourrait être envisagée tout d'abord la création de trois conseils distincts — conseil protestant, conseil catholique et conseil de l'Ulster, celui-ci émanant en partie des deux autres, — en vue de préparer, dans un délai déterminé — de six mois ou d'un an, — l'élaboration d'un statut provisoire ou plutôt d'un ensemble de dispositions administratives provisoires, pour tout le reste de la période d'administration « européenne ».

Ces dispositions devraient permettre, à la fois, d'améliorer les conditions de vie quotidienne du territoire et, bien entendu, la ou les solutions à proposer à ses habitants au terme du mandat confié à la Commission européenne d'arbitrage. Cette solution serait-elle l'autonomie ou l'indépendance ? L'intégration à l'Irlande ou le maintien dans le Royaume-Uni ? Ou encore un statut de « territoire européen » ? Il est évidemment impossible de l'imaginer maintenant.

Une idée, pourtant, à notre avis, s'impose. Celle que, dans un conflit mettant aux prises, d'une manière ou d'une autre, deux Etats membres de la Communauté européenne, ou deux collectivités différentes, l'arbitrage européen devrait être la règle et que, s'agissant d'un problème d'importance européenne, la Communauté devrait mettre en œuvre, avec des hommes capables, les moyens nécessaires pour résoudre les éléments matériels du conflit.

ESPAGNE

REFOULÉS A LA FRONTIÈRE

Quatre députés indépendantistes basques s'en prennent vivement aux autorités françaises

Les réactions ont été vives au Pays basque espagnol après le refoulement, mercredi 29 août, par les autorités françaises de quatre parlementaires appartenant à la coalition Herri Batasuna (proche de l'ETA), qui désiraient se rendre à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques).

Une bombe a d'autre part explosé jeudi soir dans le sous-sol de l'agence Renault de Bilbao, ne provoquant que des dégâts matériels. C'est le troisième attentat commis depuis le début de la semaine au Pays basque espagnol contre la firme automobile française.

De notre correspondant

Madrid. — M. Francisco Letamendia, député de Herri Batasuna, a déclaré mercredi soir au cours d'une conférence de presse à Saint-Sébastien qu'il craignait qu'après le référendum, prévu pour le 25 octobre, sur l'autonomie du Pays basque les autorités françaises ne considèrent que la lutte des indépendantistes basques n'a plus d'objet et « *ne livrent les réfugiés à la police espagnole d'une façon massive, par camions* » « *On chasse les réfugiés d'Euskadi Nord* (le Pays basque français) *comme on chasse la perdrix* », affirmait de son côté un autre député d'Herri Batasuna, M. Telesforo Monzon.

Accompagnés de MM. Miguel Castell et Pedro Solaberria, qui appartiennent à la même formation, les députés d'Herri Batasuna avaient réuni la presse basque espagnole après que les quatre hommes eurent tenté en vain, mercredi après-midi, d'aller à Hendaye exprimer leur solidarité à trente et un grévistes de la faim, enfermés depuis dix jours dans l'église Sainte-Anne pour protester contre les mesures de l'administration française à l'égard de réfugiés basques. Les quatre parlementaires ont affirmé avoir été retenus pendant quarante-cinq minutes à la frontière par les douaniers français, qui les ont finalement refoulés en invoquant « *les menaces et les injures publiées dans la presse espagnole contre les autorités administratives françaises* ».

Les quatre parlementaires ont adressé au ministre français de l'intérieur, M. Christian Bonnet, un télégramme dans lequel ils s'insurgent contre la décision de leur interdire « *l'accès à Euskadi Nord, territoire sous domination de l'Etat français* », et dénoncent cette « *violation des droits élémentaires des peuples et de la démocratie* ». L'anecdote tournerait court sans la proximité du référendum sur l'autonomie basque. Opposés à cette autonomie, qu'ils jugent insuffisante à tous égards, les militants d'Herri Batasuna entendent exploiter la « *répression française* » pour gonfler le nombre des abstentionnistes et des partisans du « non » lors du référendum.

Les premières mesures françaises avaient été prises le 30 janvier dernier, lorsque le ministère de l'intérieur, à Paris, avait mis en avant « *la démocratisation du régime en Espagne* » pour justifier la suppression des cartes de réfugié politique à certains Basques résidant en France. Plusieurs réfugiés étaient en outre assignés à résidence dans des départements non frontaliers. D'autres étaient remis à la police espagnole, qui les incarcérait.

Les modérés du parti nationaliste (P.N.V.), partisans d'une autonomie qu'ils ont négociée en juillet dernier à Madrid, craignent de leur côté que la poursuite des interpellations et des attentats inexpliqués dans le sud-ouest de la France ne favorise Herri Batasuna lors du référendum d'octobre. Aussi le P.N.V. a-t-il condamné à son tour, mercredi soir, les mesures françaises. *(Intérim.)*

● *Un policier a été tué* par balles jeudi soir au Pays basque espagnol, à Saint-Sébastien. Un autre membre des forces de l'ordre avait été assassiné dans la matinée à Zumarraga, dans la province du Guipuzcoa (*le Monde* du 31 août).

UNION SOVIÉTIQUE

Un groupe de parlementaires américains estime que Moscou acceptera certaines réserves du Sénat sur l'accord SALT 2

De notre correspondant

Moscou. — L'U.R.S.S. a-t-elle légèrement assoupli sa position vis-à-vis des modifications que le Sénat américain pourrait être amené à introduire dans le traité SALT 2 ? Le groupe de six sénateurs américains, dirigé par M. John Biden (démocrate du Delaware), qui vient d'effectuer un séjour en U.R.S.S. le pense après son entretien du mercredi 29 août avec M. Alexis Kossyguine.

Au cours d'une conférence de presse, M. Biden a déclaré jeudi : « *J'ai l'impression absolument ineffaçable que l'Union soviétique s'attend que nous fassions des réserves et qu'elle les accepte.* » Le sénateur a expliqué que M. Kossyguine a gardé le silence « *sans manifester aucun signe de désapprobation* » quand les sénateurs lui ont exposé les quatre réserves qu'ils faisaient au traité. Ces réserves sont les suivantes :

— L'U.R.S.S. ne doit pas augmenter sa production actuelle d'une trentaine de bombardiers Backfire (cette assurance a été donnée verbalement par M. Brejnev à M. Carter lors de leur rencontre de Vienne) ;

— Les Etats-Unis ne doivent pas être privés de leur droit à coopérer technologiquement avec leurs alliés européens et à les soutenir militairement.

— L'U.R.S.S. ne doit pas demander que le protocole du traité soit étendu au-delà de 1981.

— L'Union soviétique devrait considérer comme partie intégrante du traité tous les « *engagements et accords non écrits* » obtenus au cours des négociations.

M. Biden s'est déclaré confiant que « *l'U.R.S.S. ne dénoncerait pas le traité en raison des réserves possibles du Sénat* ». Selon un autre sénateur cependant, M. Kossyguine aurait fait une nette distinction entre ce genre de clarifications ou réserves unilatérales et toute modification fondamentale qui exigerait une renégociation du traité.

M. Carl Levin (démocrate du Michigan) a demandé à plusieurs reprises que les engagements oraux de M. Brejnev à Vienne de ne pas augmenter la production du bombardier stratégique Backfire, soient consignés par écrit. Mais M. Kossyguine s'y est refusé. Tout le monde sait, a-t-il dit en substance, et la presse occidentale aussi, que nous construisons trente bombardiers stratégiques par an. Si nous en construisions plus, nous violerions le traité et il serait alors normal que les Etats-Unis le dénoncent.

Au lendemain du sommet Carter-Brejnev, M. Gromyko avait déclaré qu'il serait impossible de reprendre les négociations aussi bien dans le cas d'un refus de la ratification que dans l'hypothèse où le Sénat imposerait des amendements quels qu'ils soient. Les sénateurs hostiles au traité SALT 2 ne demandent pas, en grande majorité, sa renégociation mais l'adoption par le Sénat de protocoles interprétatifs unilatéraux.

DANIEL VERNET.

M. LEONID BREJNEV REND HOMMAGE AU CHEF DU K.G.B.

(De notre correspondant.)

Moscou. — A l'occasion de son soixante-cinquième anniversaire, M. Youri Andropov, président du comité d'Etat pour la sécurité (K.G.B.) et « jeune » membre du bureau politique du P.C. soviétique, a reçu, le jeudi 30 août, des mains de M. Leonid Brejnev, l'ordre de la révolution d'Octobre.

Dans son allocution, le chef de l'Etat et du parti a rendu hommage à la « *contribution variée et concluante* » de M. Andropov à « *notre œuvre commune* », noamment « *à son travail difficile depuis onze ans dans un secteur extrêmement important qui concerne la sécurité de notre Etat soviétique et la tranquillité de notre peuple (...). Notre parti estime qu'il est essentiel que le fer de lance de la protection, de la sécurité de l'Etat et du peuple contre les menées de l'ennemi, se trouve entre les mains d'un homme intègre et irréprochable* ». Or, a ajouté M. Brejnev, M. Andropov s'est toujours manifesté comme « *un travailleur d'une honnêteté et d'une abnégation extrêmes, un homme à la pensée créatrice, un organisateur habile, exigeant envers lui-même et envers les autres, et avant tout comme un communiste convaincu* ». — D.V.

DIPLOMATIE

La visite à Alger du secrétaire général du P.C.F.

Le président Chadli m'a confirmé sa volonté de coopération avec la France

déclare M. Georges Marchais

De notre correspondant

Alger. — « *Le président Chadli Bendjedid m'a confirmé solennellement, ce matin, la volonté profonde du gouvernement algérien de développer avec la France une coopération politique, économique, scientifique, technique et culturelle dans l'intérêt mutuel des deux peuples* », a déclaré M. Georges Marchais lors d'une conférence de presse tenue jeudi après-midi 30 août au Club des Pins, près d'Alger, à l'issue d'une visite de quatre jours en Algérie. « *Nous sommes convenus*, a poursuivi le secrétaire général du P.C.F., *qu'il n'y avait du côté algérien aucun obstacle au développement d'une telle coopération. Dans quelque domaine que ce soit, qu'il s'agisse des problèmes économiques, de la question des travailleurs immigrés ou de la situation internationale, notre parti estime que les positions du gouvernement algérien ne contredisent pas les intérêts du peuple français.* »

M. Marchais s'est déclaré totalement satisfait de ses entretiens avec les dirigeants algériens. Il a mis notamment l'accent sur la similitude de vues du P.C.F. et du F.L.N. concernant les questions internationales et particulièrement le problème palestinien, « *nullement réglé*, a-t-il fait observer, *par les accords de Camp David* », et la question du Sahara occidental. Après avoir réaffirmé le soutien de son parti « *à la lutte du peuple sahraoui pour son autodétermination et son indépendance* », il a annoncé son intention de « *prendre, dès la semaine prochaine, une initiative* » en France à ce sujet en s'adressant au gouvernement et à M. Giscard d'Estaing.

L'unité de vues entre les deux partis affirmée à propos du Sahara et des Palestiniens — M. Marchais a rappelé qu'il devait rencontrer prochainement son « ami » M. Yasser Arafat — a semblé moins nette en ce qui concerne le problème des travailleurs algériens émigrés en France. Certes, le secrétaire général du P.C.F. a exprimé une nouvelle fois l'opposition de son organisation à la politique du gouvernement en ce domaine. « *Il est vrai*, a-t-il reconnu, *que l'existence d'un chômage massif dans notre pays nous conduit à nous opposer à la venue de nouveaux travailleurs immigrés. Mais ceux qui ont contribué au développement du pays au temps de la croissance doivent pouvoir demeurer en France, et nous les invitons à rejoindre les luttes des travailleurs français.* »

D. J.

LA PRÉPARATION DU SOMMET DES NON-ALIGNÉS

Le ministre cubain des affaires étrangères réaffirme les positions « dures » de son gouvernement

La conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés s'est ouverte, jeudi 30 août, à La Havane. Alors que les participans butent toujours sur le problème de la représentation du Cambodge, ils ont élu deux pays dits « progressistes » à la vice-présidence de l'assemblée : l'Irak et le Mozambique. En tant que représentant du pays hôte, le ministre cubain des affaires étrangères, M. Isidoro Malmierca, a été élu président.

Dans son discours inaugural, M. Malmierca a reflété les positions « dures » que son pays défendra au cours du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement qui s'ouvrira le 3 septembre. Il s'en est pris notamment « *aux forces ennemies du mouvement des non-alignés, dirigées par les Etats-Unis et leurs alliés du moment, les dirigeants chinois* ».

Le problème de la représentation du Cambodge a été abordé d'entrée de jeu par la Malaisie, dont le représentant a violemment attaqué jeudi les conceptions cubaines, favorables à l'exclusion des délégués khmers rouges de la conférence. La polémique va rebondir avec l'arrivée, samedi 1er septembre, de M. Khieu Samphan à La Havane. Avant de quitter Vienne, jeudi, l'ancien président du Kampuchéa démocratique a dénoncé, dans une conférence de presse, « *la nouvelle manœuvre du Vietnam et de Cuba* » visant à laisser vacant le siège du Cambodge. « *Si une manœuvre aussi perfide réussit, ces deux pays vont s'ériger en maîtres du mouvement des non-alignés* », a-t-il ajouté, selon Manuel Lucbert, notre correspondant à Vienne (1).

Jeudi, plusieurs pays arabes présents à La Havane ont d'autre part adopté une résolution demandant l'expulsion de l'Egypte du mouvement et condamnant les accords de Camp David.

Les ministres des affaires étrangères ont décidé par ailleurs de recommander au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement l'admission, comme membres du mouvement, de l'Iran, du Pakistan, de la Bolivie, de la Grenade, du Nicaragua, du Surinam et du Front patriotique du Zimbabwe. Ils ont également approuvé la demande des Philippines d'être observateur et celles de la Finlande, de la Suède, de la Suisse, de l'Autriche, d Portugal, de l'Espagne et de Saint-Marin d'être invités.

Enfin, le second projet cubain de déclaration finale distribué aux délégués est considéré de sources diplomatiques occidentales comme d'une ligne plus dure encore que le premier.

(1) A Moscou, M. Kossyguine a reçu, jeudi, le premier ministre vietnamien, M. Pham Van Dong, et le chef du gouvernement cambodgien inféodé à Hanoï, M. Heng Samrin. M. Kossyguine a réaffirmé à cette occasion la solidarité de l'U.R.S.S. avec les peuples du Kampuchéa, du Vietnam et du Laos, « *en lutte contre la pression hégémoniste et impérialiste* », et a promis le soutien énergique de Moscou « *à l'unique gouvernement légitime du Kampuchéa* ».

EUROPE

Chypre

Le rapport de la commission des droits de l'homme juge sévèrement le comportement des Turcs

Le rapport adopté en 1976 par la commission des droits de l'homme sur les événements à Chypre après le débarquement turc de l'été 1974 — rapport tenu secret jusqu'à présent et qui porte un jugement sévère sur les agissements des troupes turques dans l'île — pourra être consulté à partir du samedi 1er septembre 1979 au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Tout le monde pourra avoir accès à ce dossier et en obtenir des photocopies sur place. Le texte en français et en anglais de ce rapport, rédigé en 1976 après enquête à Chypre de la commission des droits de l'homme, ne sera toutefois pas « publié » et diffusé officiellement, comme l'avaient souhaité les gouvernements de Nicosie et d'Athènes. En effet, le 20 janvier dernier, le comité des ministres des affaires étrangères du Conseil de l'Europe (les « 21 ») s'était borné à « déclassifier » ce dossier à partir du 31 août, c'est-à-dire à le rendre seulement accessible au public.

En se gardant bien de condamner quiconque, le comité des ministres avait alors constaté que les événements de Chypre *« constituent des violations de la Convention des droits de l'homme ».*

La commission, dans ce rapport de près de deux cents pages, porte un jugement sévère sur les agissements des Turcs à Chypre. Les enquêteurs de la commission des droits de l'homme, agissant sur des plaintes déposées par le gouvernement de Nicosie auprès du Conseil de l'Europe, auraient constaté que l'armée turque s'est rendue coupable d'assassinats, tortures, viols, pillages, destructions de biens et expulsions.

Les Grecs ne cachent pas une certaine amertume devant le sort réservé au dossier « Chypre contre Turquie ». *« Malgré une vive déception vis-à-vis de la décision du comité des ministres qui a politisé l'affaire et qui n'a pas respecté complètement l'esprit et la lettre de la Convention européenne des droits de l'homme, nous sommes toutefois heureux d'avoir obtenu la publication officielle du rapport »*, a déclaré par ailleurs M. Constantinos Pilavachi, représentant permanent de Chypre au Conseil de l'Europe. — *(A.F.P.)*

[Le gouvernement turc a constamment soutenu que les deux requêtes de la République de Chypre n'étaient pas recevables, notamment parce que, en vertu de la Constitution, les autorités chypriotes représentent les deux communautés ethniques, grecque et turque, et sont composées de membres des deux ethnies. Or tel n'était plus le cas depuis 1963. D'autre part, les voies de recours interne n'avaient pas été épuisées.

En conséquence, la Turquie n'a pas participé aux enquêtes de la commission, dont les délégués se sont vu interdire l'accès de la zone nord de Chypre. Aucun examen n'a été pratiqué sur les allégations d'atrocités dont auraient été victimes des Chypriotes turcs. Cette abstention turque a empêché la production de preuves à décharge.]

Tchécoslovaquie

UN ARTISTE CONDAMNÉ A UN AN DE PRISON POUR AVOIR VOULU QUITTER SON PAYS

A Prague, le jeune artiste tchécoslovaque Pavel Buchler a été condamné, le jeudi 30 août, par un tribunal de Prague à un an de prison pour « falsification de documents de voyage » et « tentative d'émigration illégale ». Il avait été arrêté le 29 décembre dernier en compagnie d'une Française, Mme Marie-Christine Hala. Il envisageait de rejoindre sa femme et son enfant résidant en Grande-Bretagne.

D'autre part, trois cent dix-sept intellectuels catholiques polonais viennent d'adresser une lettre au cardinal Tomasek. Ils demandent à l'archevêque de Prague et à la conférence épiscopale tchécoslovaque de prendre la défense des onze militants des droits de l'homme arrêtés en mai dernier ; ils rappellent aux évêques tchécoslovaques que le Concile Vatican II fait, à ceux qui en ont le talent, un devoir de réagir contre toute intolérance politique. Ils soulignent, en outre, que l'Eglise constitue « dans les pays tels que la Pologne et la Tchécoslovaquie la seule autorité morale » à laquelle ils puissent, en désespoir de cause, adresser leur requête.

Malte sans les Anglais

(Suite de la première page.)

Certes, le 13 décembre 1974, le jeune Etat s'est doté, dix ans après son indépendance, d'une structure républicaine en substituant à la souveraineté — déjà toute théorique — d'Elizabeth II, celle du président élu par le Parlement pour cinq ans. Mais, comme en Grande-Bretagne, le pouvoir est essentiellement exercé par le premier ministre, responsable devant la Chambre des représentants, assemblée unique dont les soixante-cinq membres sont élus au suffrage universel direct, également pour cinq ans.

Régime très parlementaire, donc — même si la forte personnalité de M. Dom Mintoff tend parfois à le faire oublier — où l'alternance au pouvoir d'une droite et d'une gauche également modérées est soigneusement garantie. Aux dernières élections générales, en 1976, le parti travailliste a obtenu 34 sièges, et le parti nationaliste — la version locale des tories — 31. Il existe, en outre, un petit parti communiste maltais, trop faible numériquement pour être représenté au Parlement.

D'autres institutions relèvent aussi de ce respect si typiquement britannique pour les droits de l'opposition. Par exemple, la radio-télévision nationale, la « Xandir Malta », a à sa tête un directeur qui doit être agréé par une sorte de conseil de surveillance où siègent des représentants des deux principales formations politiques. Quant au leader de l'opposition, il est traité, au moins en théorie et toutes proportions gardées, à peu près comme il l'est à Londres.

Un « dérapage » institutionnel ?

Est-ce à dire, alors, que tout aille pour le mieux dans le meilleur des mondes parlementaires possibles ? Tel n'est pas l'avis de l'opposition. Que celle-ci conteste le bien-fondé de la politique gouvernementale est évidemment dans la nature des choses ; mais on s'inquiète aussi, au parti nationaliste, d'un certain « dérapage » institutionnel. *« Il n'est pas sain, et il n'est pas conforme ni à l'esprit de notre Constitution ni à la réalité politique de ce pays, que M. Mintoff assimile le pays à sa personne, et réciproquement*, estime M. Albert Borg Olivier de Puget, l'un des principaux dirigeants nationalistes. *L'opération du 31 mars* — date du départ des Britanniques — *en est un exemple parmi cent autres : on en a fait une véritable fête de l'indépendance, alors que c'est notre parti qui a négocié victorieusement cette indépendance voici quinze ans. Et on a magnifié le rôle du premier ministre à cet égard, dans le style d'un régime dictatorial du tiers-monde, avec portraits géants, défilés, banderoles, etc. Ce n'est pas digne de la démocratie parlementaire que nous sommes encore. »*

Les nationalistes citent d'autres exemples d'un certain durcissement d'un régime jusque-là fort respectueux, selon la tradition britannique, des droits de l'opposition. Récemment, le gouvernement aurait tenté, selon eux, de dissimuler une réévaluation de la livre maltaise, d'un montant de 1,5 %, et seule une interpellation parlementaire a permis que l'affaire « sorte ». D'autre part, l'influence de l'Eglise catholique, très forte depuis longtemps sur l'ensemble de l'archipel, où la population est pratiquante à plus de 90 %, est systématiquement battue en brèche par les amis de M. Mintoff, même si ces derniers ne manquent jamais une occasion de proclamer leur attachement à la liberté de conscience.

Enfin, et surtout, ajoute M. Borg Olivier de Puget, *« c'est tout un climat qui est en train de se détériorer rapidement. C'en est fini du respect mutuel entre majorité et minorité. La Constitution reconnaît théoriquement à l'opposition un rôle et un statut, en particulier à son leader. Dans la réalité, la moindre critique de notre part nous vaut désormais d'être accusés de sédition, de forfaiture. La vérité est que nous vivons ici dans un système encore démocratique, mais déjà dans une atmosphère de dictature, où le détenteur du pouvoir ne discute aucune de ses décisions ».*

Accusation que l'on réfute, au parti travailliste, d'un haussement d'épaules. *« Faudrait-il donc se priver de la chance que constitue pour Malte la présence à sa tête d'un homme comme M. Dom Mintoff, sous prétexte qu'il est exceptionnel ? »*, réplique M. Joe Brincat, président du groupe parlementaire travailliste. *« En fait, si les nationalistes sont si sévères actuellement pour la personnalité et les méthodes originales du premier ministre, c'est qu'ils sentent bien à quel point il leur manque, à eux, un leader d'envergure nationale et internationale comme M. Mintoff. A l'approche des élections de 1981, ils sont d'autre part obligés de chercher des arguments pour faire oublier le caractère éminemment positif de notre bilan économique et social. »*

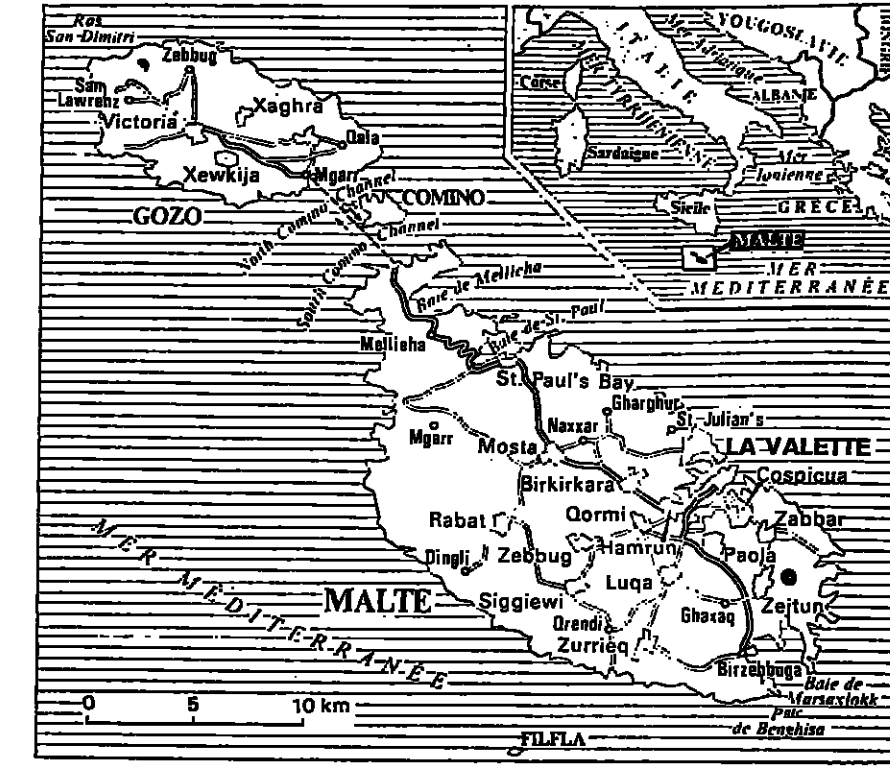
On insiste en effet, du côté gouvernemental, sur les progrès accomplis à cet égard depuis l'arrivée au pouvoir des travaillistes, en 1971. *« Nous avons réussi à contenir l'inflation dans des limites raisonnables*, ajoute M. Brincat. *Nous avons été parmi les premiers à oser dire que la lutte contre le chômage relevait avant tout de la responsabilité gouvernementale, et à en tirer les conséquences en organisant une politique de grands travaux d'Etat pour donner du travail à ceux qui en étaient momentanément privés. »* De fait, mille cinq cents chômeurs environ sont employés dans les équipes de « pionniers », sortes d'ateliers nationaux à la mode maltaise, et qui construisent — assez mollement, disent les mauvaises langues — des équipements collectifs.

En outre, l'équipe de M. Mintoff estime avoir développé le tourisme d'une façon satisfaisante, à la fois quantitativement et qualitativement. Malte a reçu, en 1978, quatre cent soixante dix-huit mille visiteurs étrangers — soit environ 1,3 par habitant. *« Chiffre démentiel, qui finira par créer de réelles tensions »*, assure l'opposition. *« Chiffre proche du maximum, mais encore raisonnable »*, juge-t-on, au contraire, chez les travaillistes. Ceux-ci soulignent que cette pacifique invasion constitue pour Malte une double richesse : en devises, bien sûr, mais aussi en contacts humains (ce qui n'est pas négligeable pour un petit archipel), et qu'elle n'a pas donné lieu, dans l'ensemble, au saccage du littoral que l'on peut observer dans de nombreuses autres îles de la Méditerranée.

De fait, le tourisme maltais est assez bien intégré à la vie locale, qu'il s'agisse des bâtiments ou des hommes : on n'y observe aucune muraille de béton baléaresque ni aucune ségrégation comparable à celle qu'engendre en d'autres lieux la prolifération des camps de vacances et autres clubs.

Quant aux devises étrangères, leur accumulation demeure manifestement l'une des obsessions de M. Mintoff. Le régime des licences d'importation est très restrictif, notamment pour les voitures. Cela contribue à expliquer leur vétusté, mais se justifie aussi par la densité humaine, la plus élevée d'Europe : de l'ordre de mille habitants par kilomètre carré. Bien que Malte soit obligé d'importer un grand nombre de denrées de première nécessité, la Banque centrale détient des réserves de devises équivalant, à certaines périodes, à seize mois d'importations (+ 53 % ces trois dernières années).

Le premier partenaire commercial de Malte est désormais la R.F.A., qui multiplie les petites implantations industrielles dans l'île et réimporte chez elle les produits finis. D'une manière générale, malgré un certain nombre d'avanies politiques que les dirigeants maltais ont fait subir ces dernières années à l'Allemagne fédérale — dont la dernière en date fut l'expulsion de M. Kai-Uwe von Hassel, personnalité chrétienne-démocrate qui avait tenu des propos critiques pour le gouvernement local lors d'un passage à La Valette (*le Monde* du 8 novembre 1978), — les relations commerciales entre la R.F.A. et Malte n'ont cessé de se développer. Quant à la Grande-Bretagne, elle conserve naturellement une part importante des échanges extérieurs de Malte, suivie par l'Italie. La France ne vient qu'au cinquième ou sixième rang, mais tente actuellement un certain effort à cet égard.



De son côté, le gouvernement de La Valette fait valoir auprès des investisseurs étrangers que, si le marché local est modeste et les matières premières non importées inexistantes — même l'eau douce se fait rare, — la main-d'œuvre maltaise est particulièrement habile et consciencieuse (ce que confirment les industriels étrangers établis à Malte) et que la position géographique de l'île en fait une véritable tête de pont des producteurs européens vers l'Afrique du Nord et le Proche-Orient, et réciproquement.

Il est vrai que ce rôle de trait d'union entre l'Afrique islamique et le Vieux Continent, ce n'est pas seulement en matière commerciale que M. Dom Mintoff a l'ambition de le faire jouer à son pays. Et ce n'est pas là la moindre des querelles qui le séparent de son opposition ni, à l'ombre du grand voisin libyen, la moins périlleuse de ses entreprises.

BERNARD BRIGOULEIX.

Prochain article :

NEUTRALITÉ OU « KADHAFISATION » ?

A TRAVERS LE MONDE

États-Unis

● VINGT-NEUF PERSONNES ONT ETE BLESSEES, dont une dizaine grièvement dans l'incendie provoqué par la collision de trois péniches transportant du méthane avec un cargo péruvien, jeudi 30 août, à Good-Hope (Louisiane).

Mexique

● M. CARLOS ROBLES PIQUER, secrétaire d'Etat espagnol aux affaires étrangères, a indiqué mercredi 29 août, à Mexico, qu'une expérience de troc pétrolier allait être tentée qui permettrait à l'Espagne de recevoir de l'U.R.S.S. du pétrole destiné normalement à Cuba, tandis que le Mexique approvisionnerait l'île caraïbe en quantité équivalente. — *(U.P.I.)*

Tchad

● M. DAWIT EGZIABHER (Ethiopie) a été nommé, jeudi 30 août, représentant de l'O.U.A. (Organisation de l'unité africaine) au Tchad et président de la Commission de contrôle indépendante dans ce pays. Cette commission est composée de représentants de dix pays africains (Bénin, Cameroun, Centrafrique, Congo, Libéria, Libye, Niger, Nigéria, Sénégal et Soudan) et des neuf partis politiques tchadiens.

AMÉRIQUES

Paraguay

ACCORD DE COMPROMIS AVEC L'ARGENTINE SUR LA CONSTRUCTION DU BARRAGE DE YACIRETA

Asuncion *(A.F.P.)* — Le Paraguay et l'Argentine ont signé, jeudi 30 août, cinq documents additionnels au traité de Yacireta, sur la réalisation d'un grand barrage sur le rio Parana, qui mettent fin à un désaccord prolongé entre les deux pays sur les modalits de construction.

Le président paraguayen, Alfredo Stroessner a assisté à la cérémonie de signature de ces accords salués dans le pays comme un fait d'importance majeure dans l'histoire des relations argentino-paraguayennes. Le traité de Yacireta n'avait pas satisfait le Paraguay qui aurait vu une importante portion de son territoire disparaître sous les eaux de retenue.

Les cinq accords additionnels prévoient une diminution notable de la superficie inondable et une compensation financière versée par l'Argentine au Paraguay. Cette compensation serait de l'ordre de 30 à 50 millions de dollars par an. Le barrage de Yacireta, qui coûterait plus de 5,6 milliards de dollars, devrait apporter une contribution fondamentale au développement économique de la région du nord-est de l'Argentine et des provinces paraguayennes du sud-est.

Canada

M. YVES MICHAUD EST NOMMÉ DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU QUÉBEC A PARIS

Québec (A.F.P.). — M. Yves Michaud a été nommé délégué général du Québec à Paris, en remplacement de M. Jean Deschamps, a-t-on annoncé officiellement jeudi 30 août, à Québec. M. Michaud prendra ses fonctions le 1er octobre prochain. Le nouveau délégué général, dont la nomination était attendue depuis plusieurs mois, est un ami personnel du premier ministre, M. René Lévesque, auprès duquel il exerce depuis 1977 les fonctions de conseiller en affaires internationales.

Agé de quarante-neuf ans, M. Michaud est un journaliste de formation venu en 1966 à la politique. Sa nomination intervient à un moment particulièremenet important pour le gouvernement de M. Lévesque, qui doit soumettre par référendum, au printemps 1980, son projet de redéfinition des liens politiques avec le reste du Canada, connu sous les termes de « souveraineté association ».

M. Jean Deschamps, qui a été délégué général du Québec à Bruxelles de 1973 à 1976, avant d'être nommé à Paris en juin 1977, devient secrétaire général associé auprès du conseil exécutif (cabinet du premier ministre du Québec).

CORRESPONDANCE

Le Chili protège un criminel nazi

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Armando Uribe, ancien ambassadeur du Chili en Chine:

Parmi les principaux criminels nazis concernés par la décision ouest-allemande d'abolir la prescription pour tous les crimes de sang, le nom de Walther Rauff revient dans vos colonnes (*le Monde* du 5 juillet). Il vit tranquille au sud du Chili. Un voyageur le décrit ainsi :

« Il est un homme à Punta-Arenas qui rêve de forêts de pins, fredonne des lieder, se lève chaque matin et contemple les eaux noires du détroit. (...)

» C'est à Walther Rauff que l'on prête l'invention et l'administration du four crématoire ambulant. » (1)

Paix à son âme sous la junte au Chili. Il vaque sans hâte à ses affaires grâce à la Cour suprême chilienne, composée à l'époque où on demanda son extradition de bien des juges qui y siègent encore. Elle refusa l'extradition par le biais d'un jugement non moins étonnant que celui qui lui fait aujourd'hui refuser celle du *« terroriste international »* Contreras — ainsi le qualifia le ministère public aux Etats-Unis, — ancien chef de la DINA, gestapo de la dictature militaire. Tant il est vrai que l'on trouve des raisons juridiques que la droite raison ne conçoit pas.

Dans le procès d'extradition de Rauff, l'argument de la Cour fut, en résumé, le suivant : un seul meurtre ou le meurtre de plus de 97 000 personnes mérite l'application des mêmes règles juridiques. Or selon les normes pénales chiliennes, les crimes de Rauff, considérés comme un seul meurtre 97 000 fois répété, avaient été prescrits quelque temps avant la date où l'on demanda l'extradition (2).

Les crimes d'Etat, qui enfreignent les droits des peuples, ne sont pas de droit commun.

Rauff et d'autres criminels nazis, comme Contreras et d'autres chiliens, commirent et commettent encore des actes contre des valeurs autres que la vie d'une personne ; ils violent le droit à la vie de tout un peuple.

On ne peut pas assimiler leurs actes à ceux de la délinquance ordinaire, comme le veut le Bundestag, aujourd'hui à propos de la prescription (en faisant pendant à l'argumentation spécieuse de la Cour suprême chilienne). L'horreur peut être banale mais ne doit jamais être estimée ordinaire.

Cela n'est pas un point de vue de gauche ou révolutionnaire. C'est celui du libéralisme et même de l'esprit des « tories » éclairés.

(1) Bruce Chatwin, *En Patagonia*, Grasset, 1979, 282 p.

(2) Cf. A. Uribe, *Extradicion Walther Rauff, revista de ciencias penales*, Santiago, 1965.

AFRIQUE

Togo

Le « complot des mercenaires »

LE GÉNÉRAL EYADEMA GRACIE DEUX CONDAMNÉS A MORT

Lomé *(A.F.P.)*. — Les deux condamnés à mort actuellement détenus à Lomé dans le cadre de l' « affaire des mercenaires » ont été graciés jeudi 30 août par le chef de l'Etat togolais, le général Eyadema.

La Cour de sûreté de l'Etat togolaise avait, les 23 et 24 août derniers, prononcé au cours d'un procès public (*le Monde* des 23 et 26-27 août) dix condamnations à mort, dont huit par contumace, et trois peines de prison.

Des deux condamnés à mort graciés sont le commandant Sanvee et Emmanuel de Sousa.

Le chef de l'Etat a annoncé sa décision à l'occasion du dixième anniversaire de l' « appel de Kpalime » (ville située à 100 kilomètres au nord-ouest de Lomé), où il avait prôné l'unité nationale et annoncé la prochaine création du Rassemblement du peuple togolais, parti unique.

● *Mgr Raymond-Marie Tchidimbo, ancien* archevêque de Conakry, qui a été libéré le 7 août des prisons guinéennes après plus de huit ans de détention, a été reçu jeudi 30 août pendant quarante-cinq minutes par M. Giscard d'Estaing.

LE ROI HASSAN II SUGGÈRE LA RÉUNION D'UNE CONFÉRENCE DES ÉTATS RIVERAINS DU SAHARA

Rabat *(A.F.P.)*. — Sans rien abandonner de ses positions traditionnelles, le roi Hassan II a suggéré, jeudi 30 août, à l'O.U.A. de dépasser le *« faux problème »* qu'est celui du Sahara, pour se consacrer au développement économique de cette région de l'Afrique en instaurant, notamment, une politique du *« droit à la mer »* en faveur des pays enclavés, nombreux dans la zone saharienne. Dans un message au président William Tolbert du Libéria président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), le roi du Maroc suggère la réunion d'une conférence au sommet groupant les chefs des Etats riverains du Sahara et les membres du comité des « sages » (Guinée, Soudan, Mali, Nigéria et Tanzanie).

Le roi Hassan II reste persuadé que le problème du Sahara occidental a un *« caractère artificiel »* et il se réaffirme *« convaincu du triomphe du droit surtout lorsqu'il plonge ses racines dans une légitimité historique et juridique légalement et matériellement avérée ».*

Il fait notamment valoir qu'il serait illogique d'organiser un référendum d'autodétermination en faveur de la seule population du Shara occidental alors que *« le terrorisme saharien s'étend de l'Atlantique à la mer Rouge ».*

PROCHE-ORIENT

Israël

Les contacts de M. Dayan

(Suite de la première page.)

Enfin, l'entourage de M. Dayan a laissé entendre jeudi que le ministre des affaires étrangères avait voulu marquer son mécontentement à propos de la manière dont étaient conduites jusqu'ici les négociations sur l'autonomie.




(Dessin de PLANTU.)

Ces négociations sont dans l'impasse et n'ont pas vraiment commencé alors que le tiers du temps prévu (un an selon le traité de Washington) est déjà écoulé. M. Dayan n'a pratiquement pas participé aux pourparlers jusqu'à présent en signe de désaveu. Au début, au mois d'avril, il avait nettement contesté le choix de M. Yossef Burg, ministre de l'intérieur, comme chef de la délégation israélienne. Il avait mis en doute ses capacités de négociateur et avait déjà prédit l'impasse. De plus, M. Dayan avait estimé que la position définie par le gouvernement israélien était trop rigide.

Après avoir boudé ces pourparlers, M. Dayan semble avoir soudainement décidé de reprendre les choses en main. La veille de sa visite à Gaza, pour la première fois depuis deux mois, il s'était joint aux travaux de la délégation israélienne. En s'entretenant avec le docteur Abdoul Chafi, le chef de la diplomatie israélienne paraît avoir voulu donner une leçon à ses collègues, et notamment à M. Burg, en leur montrant comment, à son avis, il convenait de s'y prendre. « *On ne peut connaître l'opinion des Arabes en discutant entre juifs* », a-t-il répété jeudi. M. Dayan reste ainsi fidèle à sa réputation, celle d'un homme qui a toujours appliqué le pragmatisme en politique.

Après le double camouflet infligé par Israël aux Etats-Unis — la démission forcée de M. Young et le rejet du projet de résolution américain destiné à séduire les Palestiniens, — le gouvernement des Etats-Unis est prêt, pour attirer enfin les Palestiniens dans la négociation, à exercer des pressions sur Israël. Plus de « *débats* », mais des « *résultats* », a déclaré, la semaine dernière, en guise d'avertissement, M. Robert Strauss, l'envoyé spécial du président Carter au Proche-Orient.

M. Dayan semble avoir pris cette mise en garde au sérieux. Les représentants du Likoud et des autres partis de la coalition gouvernementale ont jugé que M. Dayan allait trop loin. L'influent président de la commission des affaires étrangères et de la défense à la Knesset, M. Moshe Ahrens, a lancé jeudi contre le chef de la diplomatie israélienne une attaque d'une rare violence : « *Moshe Dayan ne me surprend plus : à chaque fois qu'il dégaine c'est pour tirer dans la mauvaise direction.* » Et M. Ahrens a dressé le catalogue des différentes incartades de M. Dayan au cours des derniers mois : « *Il a affirmé le besoin de considérer l'O.L.P. comme un « facteur important » avant de dire qu'il avait fait un lapsus. Puis il a parlé de la nécessité de faire la paix avec la Syrie, avec ou sans le Golan. Puis il a émis des réserves au sujet des opérations de l'armée israélienne au Liban, et maintenant, au milieu de la lutte politique avec les Etats-Unis et alors que nous demandons que les Etats-Unis s'abstiennent de négocier avec l'O.L.P., Dayan lui-même va parler avec un partisan de l'O.L.P. Il est le seul citoyen dans ce pays qui ne sait pas ce que veut l'O.L.P.* »

Dans cette liste, M. Ahrens a oublié de signaler que M. Dayan s'était aussi distingué au printemps en critiquant certains aspects de la politique d'implantation qu'il jugeait inopportune au moment des négociations sur l'autonomie.

Les travaillistes réservés

Dans l'opposition, plusieurs voix se sont fait entendre pour saluer la dernière initiative de M. Dayan. « *Si l'on veut la paix, il est indispensable d'engager le dialogue avec les Palestiniens* », a déclaré M. Uri Avneri, député du Shelli, qui dans le passé a eu des contacts avec des représentants de l'O.L.P. M. Yossi Sarid, député travailliste, a prédit que dans un avenir proche pareille démarche ne surprendrait plus en Israël. Cependant, la majorité du parti travailliste reste très réservée et refuse pour l'instant tout contact avec l'O.L.P.

En Cisjordanie enfin, les Palestiniens sont partagés entre la surprise, la satisfaction et l'embarras. M. Eliaj Freij, maire de Bethléem, considéré comme modéré, a jugé « *positif* » le geste de M. Dayan. M. Ibrahim Soleiman Tawil, maire d'El-Bireh, proche de l'O.L.P., se demande quel véritable sens il faut donner à une telle démarche. « *Il est trop tôt pour se prononcer* », a déclaré le maire d'Ebron, M. Sahed Kawasmeh.

D'autres personnalités se gardent de donner leur avis et estiment que M. Dayan ne fait que tenter de diviser un front jusque-là quasi unanime dans les territoires occupés pour dénoncer le projet d'autonomie et le traité de paix israélo-égyptien. Dans l'ensemble les milieux nationalistes préfèrent souligner que le fossé reste infranchissable et que M. Dayan vient de rappeler son opposition au principe de l'autodétermination du peuple palestinien.

FRANCIS CORNU.

Iran

Le chef spirituel des Kurdes redoute une « libanisation » du pays

Tandis que l'« accord » signé mercredi 29 août à Téhéran entre une délégation du conseil municipal de Mahabad et des représentants du gouvernement iranien était totalement récusé jeudi 30 août par la direction du parti démocrate du Kurdistan iranien (P.D.K.I.) officiellement interdit, et dont Mahabad est le bastion, l'armée iranienne se prépare, selon le ministre de l'intérieur, M. Hashem Sabaghian, à faire son entrée dans la ville.

Le gouvernement iranien manifeste l'intention d'en finir avec l'un des derniers centres de résistance de la rébellion kurde. Le commandement de la soixante-quatrième division, stationnée à Oroumieh, à 130 kilomètres au nord de Mahabad, a menacé, jeudi, d'attaquer et de bombarder les villages dont les habitants donneraient asile aux « *rebelles, bandits et contre-révolutionnaires du P.D.K.I.* » qui ont lancé des attaques récemment contre les garnisons voisines, notamment celles de Djaldian, de Paveh et de Piranchahr.

Un porte-parole de l'armée a néanmoins déclaré, jeudi, que, en fonction de l'« accord » intervenu mercredi, « *l'armée n'avait pas reçu d'instruction pour procéder à des arrestations parmi les militants du P.D.K.I... Sa seule tâche lorsqu'elle pénétrera à Mahabad sera d'assurer la sécurité dans la ville* ».

Toutefois, les militants du P.D.K.I. paraissent décidés à défendre la ville de Mahabad, même si leur affrontement avec une armée appuyée par de nombreux blindés et par de l'artillerie lourde semble voué à la défaite. Selon des informations provenant des milieux kurdes de Téhéran, les militants veulent tout ignorer de l'accord passé par une délégation qui n'aurait reçu aucun mandat des « représentants authentiques » de la population.

Cheikh Ezzeddine Husseini a adressé, jeudi, une lettre à M. Darius Forouhar, ministre du travail, dans laquelle le dirigeant sunnite kurde met en garde le gouvernement iranien contre une « *libanisation* » de l'Iran. Le chef religieux souligne la nécessité de répondre « *sans perdre de temps aux aspirations des peuples kurde, balouchte, turkmène ou arabe* », afin de « *préserver l'unité et l'intégrité de notre mère patrie l'Iran* ».

De son côté, M. Abdel Rahman Ghassemlou, secrétaire général du P.D.K.I., étudierait la riposte à donner à l'« accord » de mercredi, par lequel il ne s'estime pas lié. La direction du P.D.K.I. rappelle qu'avant toute négociation elle exige l'arrêt total de l'offensive de l'armée au Kurdistan et des exécutions, la libération des Kurdes emprisonnés et surtout la reconnaissance du P.D.K.I. comme « *principal interlocuteur* ». Le parti fait observer à ce propos que l'imam Khomeiny, dans sa dernière déclaration (*le Monde* du 30 août), a offert l'amnistie aux seuls « *militants de base* » qui accepteraient « *de livrer les traîtres* ». — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

Liban

Une grève à Beyrouth-Ouest marque le premier anniversaire de la disparition en Libye de l'imam Sadr

De notre correspondant

Beyrouth. — Beyrouth est une fois de plus en grève, ce vendredi 31 août, et une fois de plus l'est et l'ouest se sont scindés, le mouvement étant suivi dans un secteur seulement de la ville. Pourtant, la rumeur avait couru que les quartiers chrétiens répondraient à l'appel à la grève lancé par le conseil supérieur musulman chiite, à l'occasion du premier anniversaire de la disparition de son chef l'imam Moussa Sadr lors d'un voyage en Libye. Les partis chrétiens auraient ainsi fait un geste à l'égard de la communauté chiite et montré qu'ils n'étaient pas en conflit avec l'islam libanais en tant que tel. Ce geste paraissait d'autant plus plausible que la Libye, à laquelle ils sont hostiles, est la première visée par le mouvement de grève. Une façade d'unanimité nationale aurait ainsi été rétablie à cette occasion et, de surcroît, un coin aurait été enfoncé entre les musulmans chiites et les sunnites. Il n'en a rien été et, ce vendredi matin 31 août, les magasins de Beyrouth-Est ont ouvert leurs portes les uns après les autres. L'imam Moussa Sadr avait disparu le 31 août 1978 avec deux accompagnateurs, alors qu'il se trouvait en visite officielle en Libye. Le gouvernement de Tripoli a affirmé qu'il avait pris l'avion pour Rome, le gouvernement italien a démenti qu'il y soit jamais arrivé. Les dirigeants chiites se disent convaincus que l'imam n'a pas quitté la Libye et demandent des comptes aux autorités de ce pays. Un mouvement de protestation a empêché le colonel Kadhafi de se rendre à Beyrouth en juillet dernier, dans le cadre d'une tournée arabe.

Les autorités révolutionnaires d'Iran, dont Moussa Sadr était originaire, ont pris fait et cause pour les chiites libanais, exigeant de la Libye des éclaircissements sur le sort de l'imam, avant de rétablir des relations diplomatiques avec elle. Une visite pourtant longue de deux semaines du « numéro deux » libyen à Téhéran ne leur a pas fait modifier cette position. — L. G.

ASIE

Malaisie

FUYANT LA GUERRE CIVILE

Plus de cent mille musulmans philippins ont trouvé refuge au Sabah

De notre envoyé spécial

Labuan. — Qui n'a pas entendu parler des dizaines de milliers de « boat people » vietnamiens qui croupissent en Malaisie, dans la sinistre île de Bidong ou ailleurs ? Rares par contre sont ceux qui connaissent les réfugiés philippins qui se trouvent au Sabah, en Malaisie-Orientale. Pourtant, ils sont environ cent cinquante mille, affirme le ministre en chef adjoint du Sabah, M. James Ongkiki, soixante-douze mille selon les chiffres officiels de 1977, quatre-vingt-dix mille pour un bureau d'études européen.

Musulmans, ils ont fui le sud des Philippines depuis le début de la guerre civile et la répression organisée par Manille en 1972. Sur leurs rapides bateaux, ces paysans-pêcheurs, pirates ou contrebandiers à leurs moments perdus, ont emmené leurs maigres biens et leur famille vers le Sabah, parfois distant de quelques encâblures. Souvent, ils y ont rejoint des parents, des amis, des frères de race, Tausugs ou Bajaus. D'autres sont simplement partis pour des raisons économiques, la vie leur semblant plus facile en Malaisie. C'est sans doute pourquoi ils sont si rares en Indonésie voisine.

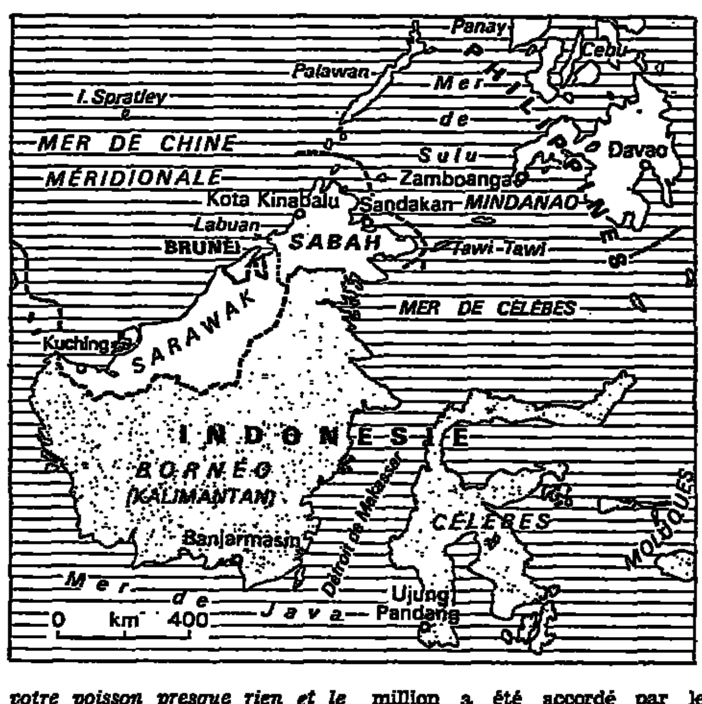
Contrairement aux « boat people », ils ont été à l'origine accueillis à bras ouverts par les autorités locales. Le ministre en chef d'alors, le Tun Dato Mustapha, lui-même originaire du sud des Philippines, pratiquait une politique d'islamisation forcée de la population. Cet apport de musulmans devait lui permettre de rendre les fidèles du Prophète enfin majoritaires au Sabah ; ils n'y sont actuellement qu'environ 40 %. Le Tun Mustapha caressait aussi le rêve d'un nouveau sultanat et se voyait déjà régnant sur le Sabah et le pays Moro (le sud des Philippines). Kuala-Lumpur, inquiet de ce risque de sécession, suscita un parti d'opposition, le Berjaya, qui remporta la victoire aux élections de 1976. Depuis lors, le gouvernement de Kota-Kinabalu est beaucoup plus docile.

Les « Philippins », ou « Moros », sont répartis dans plusieurs régions, en particulier sur la côte orientale et autour de Kota-Kinabalu et du Labuan. Dans la région de Semporna, ils sont plus nombreux que la population locale. Ceux de Kota-Kinabalu, qui vivaient en squatters près du port, ont été relogés dans un camp à Penampang, avec l'aide du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Le H.C.R. a aussi construit un village à Labuan, à l'intention des Moros. Discrètement, le H.C.R. les aide à se réinsérer sur place, la politique des autorités étant de leur donner progressivement le statut de résident, puis, plus tard, la nationalité malaisienne.

Kampong-Muslim (« le village des musulmans ») regroupe cent cinquante familles, en majorité des pêcheurs. Le coût de ce camp et de celui de Penampang a été, pour le H.C.R., de 400 000 dollars. Les familles vivent dans des chambres donnant sur des couloirs sur pilotis, au-dessus de la mangrove que recouvre la mer à marée basse. Certains sont chômeurs, d'autres s'adonnent à de petits métiers.

Haris Tulawi est originaire de Tawi-Tawi ; il a installé une petite échoppe de tailleur. « *J'ai quitté ma maison en 1972 parce que voulais rester vivant* », dit-il. Son village était contrôlé par les séparatistes du M.N.L.F. (Moro National Liberation Front) et il craignait les troupes régulières philippines, connues pour leur brutalité. « *Je ne veux pas rentrer, je préfère rester ici* », ajoute-t-il. Le maire Sarruddin, et l'imam Abdullah racontent la même histoire. « *Il y avait trop de troubles. Mais si les combats cessaient, je rentrerais* », dit pour sa part le secrétaire du village, M. Madrigar. Il devra sans doute attendre encore longtemps, car la guerre qui ravage le sud des Philippines depuis 1972, faisant entre cinquante et cent mille morts, ne semble pas prête de s'arrêter.

Le responsable local de la Croix-Rouge projette de fournir aux réfugiés un étal au marché pour qu'ils y vendent leur poisson. « *Il ne faut pas vous laisser gruger par les intermédiaires, même s'ils sont vos compatriotes*, leur répète-t-il. *Ils vous paient votre poisson presque rien et le revendent cinq fois plus cher.* » L'argent de cet étal servira pour acheter des moteurs de bateau.



Les réfugiés se plaignent de ne pouvoir envoyer leurs enfants à l'école : problème linguistique, car l'enseignement est en malais qu'ils connaissent mal, mais aussi bureaucratique : pour s'inscrire à l'école, il faut un certificat de naissance que bien peu d'enfants ont. Ainsi, seuls 5 % de privilégiés apprennent à lire et à écrire. Quant à leurs parents, beaucoup sont encore chômeurs. Il n'est pourtant pas très difficile de payer un permis de travail et de trouver un emploi, dans la construction ou les coupes de bois.

D'autres Moros sont plus militants que ces villageois de Kampong-Muslim. Ainsi ce technicien qui se fait appeler Abu Nazir, « *en hommage à la révolution palestinienne* » et qui ne veut pas donner son nom pour ne pas être inquiété. Très politisé, proche du M.N.L.F., il « *remercie sincèrement Kuala-Lumpur pour son aide* » mais se hâte d'ajouter : « *Nous voulons conserver notre identité de Bangsa Moro* (ethnie moro) ; *nous sommes des réfugiés, non des résidents permanents.* » Contrairement aux sources officielles, il affirme que les réfugiés continuent d'arriver, fuyant les combats, au rythme d'environ cinq cents par mois. Par eux, les Moros ont des nouvelles de leurs familles. Ils amènent parfois sur leurs bateaux des guérilleros blessés qui sont soignés, discrètement, au Sabah. Le temps n'est plus où le Tun Mustapha laissait ouvertement transiter des armes libyennes.

« *Nous jouons un rôle considérable dans le développement du Sabah*, poursuit Abu Nazir, *nous construisons les routes, les immeubles ; 80 % des ouvriers qui ont bâti le Kinabalu International Hotel* (le plus grand de Kota-Kinabalu) *étaient des Moros. Les Sabahans sont si paresseux !* » En attendant de pouvoir rentrer au pays, il faut bien, reconnaît-il à la fin de la conversation, s'installer quelque part, ne plus être des squatters. C'est pourquoi il encourage ses compatriotes à aller dans les centres prévus par le H.C.R. et les autorités locales.

Comptant sur un financement des pays arabes, le gouvernement du Sabah avait élaboré un plan grandiose de réinsertion de tous les Moros, qui devait coûter 200 millions de dollars. L'argent n'étant pas venu, il lui a fallu, de concert avec le H.C.R., se rabattre sur des projets plus modestes, comme celui de l'île de Banggi où seront réinstallées, avant 1984, environ quinze mille personnes pour un coût de 6,5 millions de dollars. Un crédit d'un million a été accordé par le H.C.R. pour cette année. Les réfugiés obtiendront de la terre, une maison et des services collectifs ; ils rembourseront progressivement une partie du prix.

La politique gouvernementale en faveur des Moros n'a cependant pas l'approbation de la majorité de la population, non musulmane, et en particulier des Chinois et des indigènes kadazans. « *Les musulmans d'ici et de Kuala-Lampur veulent ainsi prendre à bon compte le contrôle de l'Etat, en donnant la nationalité malaisienne aux Philippins, qui représentent déjà 15 % de la population du Sabah. Il y a pourtant bien des résidents de ce pays qui ne peuvent être naturalisés. Enfin, pourquoi ne se conduit-on pas de la même façon avec les* « boat people » ? *Est-ce parce que beaucoup sont d'origine chinoise et qu'aucun n'est musulman ?* », nous a dit une personnalité politique du Sabah. « *On bouleverse ainsi l'équilibre racial local* », a-t-il ajouté.

Au Sabah, comme en Malaisie-Occidentale et dans les autres pays d'Asie du Sud-Est, le problème des réfugiés est d'autant plus complexe qu'il existe déjà d'importantes minorités ethniques. L'origine raciale ou religieuse peut servir d'unique critère de rejet ou d'admission. Ainsi la Malaisie, en même temps qu'elle rejette les « *boat people* » faute de place dans ses camps, annonce qu'elle peut encore recevoir des Cambodgiens de confession musulmane.

PATRICE DE BEER.

Philippines

Plusieurs personnalités politiques dénoncent le maintien de la loi martiale

Plusieurs importantes personnalités philippines ont profité d'un banquet offert jeudi 30 août à Manille en l'honneur de l'ancien président du Sénat, M. Gil Puyat, et auquel assistait Mme Marcos, la femme du chef de l'Etat, pour dénoncer le maintien de la loi martiale imposée depuis 1972. M. Puyat a déclaré que « *les dictatures, même si elles sont motivées par les plus hauts sentiments, succombent aux effets narcotiques du pouvoir* ».

M. Jose B. Laurel, ancien président de la Chambre, fils d'un ancien président, et membre du propre parti de M. Marcos, a réclamé des élections et affirmé que le chef de l'Etat, au pouvoir depuis quatorze ans, ne pouvait rester président « *à vie* ». « *Quatorze ans ont passé et il est toujours au pouvoir (...). Marcos n'est pas la nation. Il n'est même pas indispensable à la nation. Celle-ci survivra même sans Marcos, et elle prospérera et progressera.* » En fait, a ajouté M. Laurel, la loi martiale n'est pas en vigueur pour protéger la sécurité nationale des Philippines, comme l'affirme M. Marcos, mais seulement pour protéger « *la sécurité d'une seule personne* ».

Enfin, un message de l'ancien sénateur Aquino, condamné à mort pour s'être opposé au président Marcos et en prison depuis 1972, a été lu par sa femme. M. Aquino a dénoncé le « *silence* », la « *neutralité* » et l'« *inaction* » de certains de ses compatriotes. Il a demandé des élections « *honnêtes* » et a mis en garde contre « *les dirigeants qui sont plus obsédés par le pouvoir que par la liberté* ». — *(U.P.I.)*

Le Monde

politique

L'ébauche du projet socialiste s'inspire des thèses du CERES

La commission chargée de mettre sur pied une première mouture du « projet socialiste » doit se réunir les 3 et 4 septembre. Le texte qui sortira de ses travaux devra ensuite être examiné le 29 septembre par le comité directeur, puis, à la mi-décembre, par une convention nationale. Les membres de la commission, qui appartiennent aux différents courants du parti socialiste, peuvent présenter des contributions au texte initial rédigé par M. Jean-Pierre Chevènement, secrétaire national aux études et chef de file du CERES. Nous avons publié l'une de ces contributions (« le Monde » du 24 août), présentée par M. Gérard Delfau, secrétaire national chargé de la formation, qui est conçue comme un possible trait d'union entre la direction et les minorités. Cette contribution a mis en évidence que l'unité du parti est l'un des enjeux de ce projet. Elle a également permis de révéler que la majorité du parti ne souscrit pas nécessairement à l'ébauche préparée par M. Chevènement. Afin d'éclairer le débat, nous publions ci-dessous un rapide résumé du texte initial élaboré par le député de Belfort.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Certaines critiques devraient rejoindre celles du courant Mauroy. Il en est ainsi des réserves émises par M. Christian Pierret (1). Le député des Vosges souligne dans le bulletin du courant qu'il anime que la stratégie décrite par le chef de file du CERES met l'accent *« sur une certaine conception de l'indépendance nationale, des valeurs traditionnelles, et place ses espoirs dans la possibilité d'attirer une partie des voix gaullistes au second tour de l'élection présidentielle et de refaire sur de nouvelles bases une union de la gauche susceptible de satisfaire le P.C. »* Outre les accents nationalistes reprochés à ce texte, le fait qu'il évoque longuement les relations avec l'U.R.S.S. et son amitié traditionnelle avec la France alors qu'il ne consacre que quelques signes à l'Europe (pour souligner que l'idée européenne n'a pas pris le relais d'autorité) devraient faire l'objet de réserves, non seulement de la part des minorités, mais au sein même de la majorité du parti. Il en va de même en matière économique du choix d'une *« croissance forte »* en ces temps de crise énergétique et en matière idéologique de la critique de l'*« irrationalisme de gauche »*. Il est vrai que l'idée que le P.S. doit conduire une *« guerre idéologique »* a présidé à l'élaboration de ce premier texte. Cette guerre doit être engagée non seulement contre la droite, mais également à l'intérieur du parti contre ceux qui se sont laissé, à leur corps défendant, imprégner par *« l'idéologie dominante »*, c'est-à-dire, selon M. Chevènement, par l'idéologie du pouvoir.

Tout se passe comme si M. Chevènement, ayant eu carte blanche pour rédiger cette première ébauche préparée pourtant par un groupe de travail assez large, avait saisi l'occasion de faire valoir des thèses que le CERES avait jusque-là défendues sans succès.

Au départ de son analyse, il y a l'idée qu'il faut ramener la rupture de 1977 à un accident de parcours et donc qu'il faut revenir à la construction de l'union de la gauche. Pour cela, le parti socialiste doit être mieux armé sur les plans idéologique et organisationnel, afin de jouer son rôle de fer de lance dans cette reconstruction et de principal moyen d'une nouvelle dynamique de l'union. Cela suppose une plus grande homogénéité au sein du P.S. aux dépens peut-être de la diversité traditionnelle de la social-démocratie française, aux dépens surtout du courant animé par M. Rocard. Mais, tant en ce qui concerne la crédibilité du projet qu'en ce qui concerne l'unité du parti, le rôle du premier secrétaire sera déterminant. Le premier secrétaire du P.S. peut se contenter de gommer les aspérités d'un texte appelé à devenir peu ou prou le programme du candidat socialiste à l'élection *présidentielle de 1981*. Il *peut* également dans cette perspective en faire l'instrument d'un vaste rassemblement.

Une tentative d'homogénéisation du monde occidental

La première partie du projet socialiste, intitulée *« Comprendre »*, analyse successivement la crise du capitalisme, celle des valeurs de la société française et celle des sociétés bureaucratiques des pays de l'Est.

Les sociétés multinationales sont désignées comme les principaux agents et bénéficiaires d'une crise qui est mise à profit par la droite pour tenter d'instaurer à l'échelle mondiale un mode de régulation politique. Les Etats-nations et les règles démocratiques sont recensés comme étant les rares obstacles à cette entreprise qui tend à homogénéiser, politiquement et culturellement, le monde occidental, le maître d'œuvre de cette homogénéisation étant, au plan politique, la *« commission trilatérale »*.

Cette crise du capitalisme avait eu pour signe avant-coureur un vaste mouvement de contestation des valeurs de la société. Le texte soumis à la commission du projet relève que cette vague contestataire a été largement récupérée par l'ordre établi. S'il lui concède d'avoir donné au socialisme sa dimension autogestionnaire, l'auteur du projet constate que ce mouvement de contestation a non seulement perdu sa charge révolutionnaire, mais qu'il a également conduit au développement d'un *« irrationalisme de gauche »*.

Les conséquences pour la France d'une telle évolution sont, selon l'ébauche du projet socialiste, un phénomène d'acculturation de nature à anesthésier la volonté du peuple.

Les sociétés des pays de l'Est sont également analysées dans ce document. Elles sont décrites comme des sociétés profondément inégalitaires, divisées en classes, et dominées par un Etat doté d'un puissant appareil de contrôle social et de répression policière. Elles ne sauraient donc être qualifiées de socialistes.

Cette analyse ne dispense pas d'entretenir de bonnes relations avec elles. Une France gouvernée par les socialistes devrait, en effet, promouvoir la détente en Europe, et, à cette fin, s'appuyer sur la tradition de l'*« amitié franco-russe »*. Sur ce point, la motion adoptée par le congrès de Metz précise que *« l'axe de la sécurité et de la paix passe par Moscou »*.

La première partie s'achève sur une étude du *« giscardisme »*, telle qu'il ressort non seulement de l'ouvrage du président de la République mais aussi, et surtout, des écrits de M. Michel Poniatowski. Appelant de ses vœux l'avènement d'une société scientifique et télématique dépassant définitivement le capitalisme et le socialisme, le *« giscardisme »* s'appuie sur un raisonnement économique dénoncé comme trompeur. Car la poursuite de ce raisonnement et ses implications concrètes risquent de faire de la France un pays à vocation tertiaire, donc limitée et étroitement dépendante de l'extérieur.

L'intégration de la France dans le marché mondial correspond, selon les rédacteurs du projet, au retour aux affaires de la grande bourgeoisie, dirigeant pour le compte des firmes multinationales le redéploiement de l'appareil productif. La grande bourgeoisie s'efforce d'obtenir l'appui des nouvelles couches de la société (ingénieurs, techniciens, cadres, etc.) issues de l'expansion économique des trente dernières années. La doctrine du *« libéralisme avancé »* répond à cet objectif, qui doit permettre de constituer un *« groupe central »* qui a vocation à *« intégrer en lui-même la société française tout entière »*.

La puissance du P.S. et la gravité de la crise doivent cependant permettre d'enrayer ce processus. D'autant que la démobilisation qu'engendre la politique giscardienne heurte une partie de la majorité. De plus, l'idéologie de la « nouvelle droite », qui *« s'ébroue au sein du libéralisme avancé »*, pourrait annoncer un raidissement du pouvoir.

« Vouloir »

Selon les auteurs du projet, dont la deuxième partie s'intitule *Vouloir*, la volonté de transformation de la société passe par la réhabilitation des *« valeurs de la démocratie »* que sont l'égalité et la liberté.

L'idée d'égalité est présentée, dans le projet, comme une *« idée neuve et forte »*. A cet égard le texte comporte une mise en garde, adressée à la gauche elle-même, contre les conséquences d'un éloge excessif du droit à la différence. L'idée selon laquelle, entre le fort *et le faible*, c'est la liberté qui opprime et la loi qui libère conserve donc, aux yeux des auteurs de ce texte, toute sa valeur.

Quant aux libertés traditionnelles, elles sont durablement menacées par la crise du capitalisme comme par le pouvoir giscardien. Ce dernier vise à restreindre ces libertés, en s'appuyant sur une opinion progressivement façonnée par des médias contrôlées, afin d'exclure toute opposition refusant la règle du jeu du système capitaliste.

En revanche, une autre logique de développement doit permettre l'extension de ces libertés.

L'« hégémonie de la classe ouvrière »

Le projet s'efforce ensuite de définir l'*« hégémonie de la classe ouvrière »*, qui doit succéder à l'hégémonie de la bourgeoisie. Cet objectif implique non seulement l'alliance des partis représentatifs de la classe ouvrière, mais aussi un rapport démocratique avec les autres classes sociales à l'exclusion de la grande bourgeoisie. La collaboration avec les catégories sociales qui ne sont pas encore acquises au projet socialiste doit donc être organisée, tandis que la planification doit permettre l'intervention croissante des travailleurs dans la société. En ce qui concerne la conquête du pouvoir, le texte réaffirme que la ligne de Metz exclut que le parti socialiste puisse substituer une démarche autonome à sa stratégie d'union de la gauche. Le projet affirme également que le P.S. doit prendre le risque de la démocratie et donc de l'exercice d'un pouvoir décentralisé respectant le pluralisme et la séparation des pouvoirs.

Au chapitre des valeurs collectives qui doivent sous-tendre l'action des socialistes figure une critique des marginaux. Ces derniers sont, selon le projet, suscités par le capitalisme et récupérés par lui. Afin de restaurer la valeur du travail, le texte prévoit d'en changer le contenu et affirme le droit de *« vivre, travailler et décider au pays »*.

La seconde partie s'achève par un chapitre intitulé : *« Ressusciter la mémoire et redonner un sens à l'histoire de la France »*. Ce chapitre s'ouvre sur la constatation qu'aucune idée de la France n'a pris le relais de celle qui avait inspiré la Révolution et la IIIe République et qui s'est effondrée en 1940. De plus, l'avenir de la France semble aujourd'hui façonné par les arbitrages du marché mondial et par les décisions des super-puissances. Dans ces conditions il s'agit de redonner au peuple français un grand projet : celui de relever le message universel du socialisme. Les auteurs du texte se défendent cependant de tout nationalisme, mais ils estiment que l'influence historique de la France lui donne vocation à agir pour regrouper les forces de progrès.

La troisième partie du texte, intitulée *« Agir »*, n'est pas encore rédigée. M. Chevènement en a simplement présenté un canevas. Il fera connaître le détail de cette partie lors de la séance du 3 septembre. Ce canevas repose sur l'idée qu'une *« croissance forte »* est nécessaire pour transformer en profondeur la société française. Toutefois, cette réorientation de la société et donc de l'économie française n'est possible que si la France se dote des moyens d'un développement autonome. La reconquête du marché intérieur est l'un des moyens de cette autonomie. Pour l'essentiel, ce canevas reprend les principales données du programme économique du parti socialiste. Ce canevas laisse ouvertes un certain nombre d'options, notamment en ce qui concerne la défense nationale et en ce qui concerne la politique de l'information. L'une de ces options prévoit notamment l'autorisation des radios libres.

(1) M. Christian Pierret est l'un des animateurs du courant Union pour l'autogestion, trop faible pour être représenté dans les instances nationales du parti. Toutefois, M. Pierret siège à la commission du projet socialiste grâce au désistement d'un représentant du courant de M. Mauroy. M. Pierret particip' également à l'université d'été organisée par ce courant.

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 1981

M. Mauroy : François Mitterrand sera en situation de battre la droite

De notre correspondant

Les Karellis. — Les socialistes, rassemblés autour de M. Pierre Mauroy, poursuivent depuis le 26 août, dans la station des Karellis (Savoie), leur réflexion sur le contenu idéologique de leur courant. Après quatre mois d'existence, ils souhaitent mieux se structurer et constituer une force de propositions et de rassemblement au sein d'un parti en proie à de sérieuses difficultés. Le courant de Pierre Mauroy se veut celui de l'union des forces populaires. Il se déclare profondément décentralisateur et internationaliste. Il affirme son attachement à la stratégie de l'union de la gauche.

Les socialistes présents aux Karellis n'ont pas ménagé leurs critiques à l'égard de l'actuel direction du parti socialiste qui, selon M. Pierre Mauroy, a « accumulé les erreurs », et il a ajouté : *« Nous n'aurions jamais pensé qu'ils puissent faire autant de bêtises. »*

Si certains participants à l'« Université d'été » desKarellis désirent se démarquer plus nettement de l'actuelle majorité du parti socialiste et *« construire l'image d'un homme public, M. Pierre Mauroy, capable d'apporter une nouvelle dynamique politique au parti socialiste »*, d'autres ont insisté sur le rôle de « rassembleur » que doit désormais jouer le maire de Lille. Devant ses militants, M. Pierre Mauroy a rappelé qu'il était d'abord *« un socialiste discipliné »*, respectueux des choix effectués lors du congrès de Metz, et qui souhaitait tout mettre en œuvre pour renforcer la cohésion de son parti. Il a déclaré : *« Nous sommes minoritaires pour nos idées mais, vis-à-vis du parti, nous restons des majoritaires. Nous ne sommes heureux que dans un parti dont la cohésion est assurée. Si, pour des raisons impérieuses de parti, nous sommes appelés à certains rapprochements, que l'on soit dans la majorité ou que l'on demeure dans la minorité, les membres de notre courant doivent continuer à se rencontrer, à vivre ensemble. »*

M. Mauroy a réaffirmé que le débat sur le projet socialiste était essentiel pour l'avenir du parti socialiste et que *« beaucoup de choses en dépendront. C'est une contre-épreuve du congrès de Metz »*. Il a assuré que les membres du courant apporteront, dès la semaine prochaine, leur contribution à l'élaboration du projet socialiste. Il a conclu en ces termes : *« Il faut que la discussion sur ce projet s'engage avec la volonté d'une entente ; alors, nous surmonterons nos difficultés et nos insuffisances. »*

Au cours des débats engagés aux Karellis, certains participants ont exprimé l'idée que M. Mauroy *« l'homme tranquille du socialisme »*, aurait la stature pour faire *« un excellent candidat aux présidentielles »*. Le maire de Lille leur a répondu, jeudi 30 août, en rappelant que M. Rocard avait, pour sa part, précisé qu'il ne serait pas candidat si le premier secrétaire l'était.

« C'est, a ajouté M. Mauroy, à M. Mitterrand qu'il appartient de prendre les initiatives. » Dans cette perspective, a-t-il ajouté *« celui qui assurera au parti la plus grande cohésion et mettra le P.S. en position de vaincre la droite sera le meilleur candidat. François Mitterrand est en situation de faire cela et le parti devra se rassembler autour de lui »*. — C. F.

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

● Au cabinet de M. Giraud, ministre de l'industrie, M. Philippe Lecourtier, conseiller des affaires étrangères, est nommé conseiller technique.

● Au cabinet de Mme Pelletier, ministre délégué à la condition féminine, M. Georges Consolo, administrateur de l'INSEE, est nommé conseiller technique.

● Au cabinet de M. Charretier, ministre du commerce et de l'artisanat, M. Jean-Michel de Mourgues, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé conseiller technique.

● *Les obsèques de Paul Coste-Floret*, ancien ministre, président de l'université de Montpellier, se sont déroulées jeudi 30 août, en la cathédrale Saint-Pierre de Montpellier, en présence de M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel, dont le défunt était membre, et de Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités.

Vers le salut public ?

(Suite de la première page.)

En effet, cette résurgence a mis au jour les adhérences qui unissent aux jeunes doctrinaires des vieilles philosophies de l'élitisme et du racisme nombre de dirigeants, cadres et même élus du parti républicain. Dès lors, la question se pose de savoir si l'U.D.F. pourra longtemps unir dans un même ensemble cette aile extrémiste et les humanistes *libéraux venus de la démocratie* chrétienne et du radicalisme, déjà alarmés par la politique économique et sociale du pouvoir.

Aussi bien est-ce en termes d'éclatement *qu'il nous semble désormais* nécessaire de poser le problème politique français. Il est évident, depuis 1978, que les deux grandes coalitions de la majorité et de l'opposition *n'ont* plus de signification. Mais le moment est peut-être venu de tirer toutes les conséquences de cette situation.

Renvoyer l'union de la gauche à la base, *c'est la renvoyer* aux calendes grecques ou la promettre à la violence révolutionnaire, qu'une majorité de ce peuple *refusera* toujours, tant, du moins, que fonctionneront les mécanismes démocratiques. Il peut être adroit, comme l'a tenté M. Mitterrand, de prendre ses partenaires au mot : on voit mal sur quoi déboucherait, même confortée par d'innombrables luttes sectorielles et *locales, mêmes musclée* par d'interminables parties de « bras de fer », *une gauche persistant à ne pas* avoir la même idée du « salut public ».

Pour leur part, les gaullistes *ne peuvent* plus douter que la voie suivie par la *majorité* d'entre eux depuis 1974, celle du tête-à-tête avec la droite, ne peut les conduire qu'à la disparition, rapide ou progressive. Comme les socialistes, ne *sont-ils pas d'ailleurs exclus*, dès maintenant, du jeu politique majeur ? Il est clair, en effet, que le « compromis historique », si souvent annoncé entre communistes et gaullistes, est *bien intervenu, mais — comme en* Italie — entre le parti communiste et la force dominante de la majorité, c'est-à-dire le parti du président et du gouvernement. La rentrée syndicale anticipée que nous vivons actuellement est significative à cet égard, comme l'ont été les élections législatives de 1978 : l'intransigeance et la violence de l'un des extrêmes ne font-ils pas admirablement les *affaires de l'autre ?*

On peut alors se demander quelle voie reste ouverte à ceux qui demeurent en marge de cette alliance de fait, d'une redoutable efficacité mais, finalement, stérile.

Serait-ce, pour les socialistes, la voie d'une entente avec la droite, si patiemment attendue par l'U.D.F., dans le cadre d'une social-démocratie *à la française ? Mais il ne* s'agirait, dans le meilleur des cas, *que d'un compromis mal bâti, qui* couperait en deux le P.S. L'attitude très dure manifestée depuis quelques semaines par le gouvernement à l'égard de ce parti, l'opposition totale dans laquelle celui-ci paraît s'être engagé suffisent d'ailleurs à marquer qu'un tel rapprochement n'est plus aujourd'hui souhaité par quiconque. Quant aux gaullistes, peuvent-ils se laisser séduire par la perspective d'une « union du peuple de France » avec le seul parti communiste ? Là encore, on voit mal ce que pourrait donner une combinaison aussi artificielle, sauf circonstances *dramatiques que personne n'a le* droit d'espérer. Dès lors, pourquoi gaullistes et socialistes ne tireraient-ils pas la leçon de cette double impasse en engageant entre eux non pas des conversations politiciennes, mais un dialogue franc et direct sur le fond des choses ?

Certes, nous en connaissons, mieux que personne, les difficultés pour l'avoir déjà tenté sur le plan plus vaste de l'union de la gauche : mais le repliement du P.C. sur lui-même pourrait faciliter un rapprochement que son comportement avait, malgré *certaines apparences, bloqué. Nous* savons bien également qu'une orientation aussi nouvelle conduirait les partis en cause à d'importantes mutations et peut-être même à des révisions déchirantes : mais ne serait-ce pas pour eux préférable à la mort lente ou à la paralysie permanente auxquelles ils sont actuellement condamnés, alors que le pays appelle, de toutes ses forces vives, le sursaut et le renouveau ? Nous n'oublions pas non plus les blessures encore mal cicatrisées d'un passé *récent*, les préjugés et les oppositions subsistant en tant de domaines : mais ne sont-ils pas moins déterminants au total que les convergences qu'il est, d'ores et déjà, possible d'apercevoir ?

Et d'abord un refus commun du laisser-faire néo-libéral, un refus commun de la résignation à la fatalité du chômage, une même volonté de maîtriser l'économie et de revenir *à une véritable planification*, une même attention à l'investissement productif, un même souci de la protection du marché intérieur ? Sans doute les gaullistes devraient-ils *démontrer que la participation* n'est pas pour eux un simple thème de discours, mais qu'ils sont prêts à adopter les mesures propres à lui donner une réalité. Sans doute les socialistes *devraient-ils démontrer* que l'autogestion est à leurs yeux *plus qu'une utopie mobilisatrice mais* peut aussi inspirer des réformes capables, par paliers successifs, de changer la société. Mais, par delà la divergence des vocabulaires, il ne semble pas qu'il y ait d'obstacles majeurs sur le plan économique et social. Une analyse plus approfondie démontrerait qu'il en est de même en politique extérieure : une large fraction des socialistes est aujourd'hui aussi consciente que les gaullistes que le pays ne pourra se construire un avenir de progrès et de justice que dans l'indépendance nationale. L'évolution, confirmée, du *parti socialiste sur les problèmes de défense* est essentielle à cet égard.

Au-delà de ces thèmes, d'ores et déjà ouverts à une possible discussion, une action commune serait-elle concevable ? Il est difficile de l'établir ici. Mais il convient de noter qu'une évolution, hier encore inimaginable, semble aujourd'hui se faire dans les esprits, comme en témoignent *tel jugement* de *Michel Debré*, telle déclaration de Charles Hernu. Les événements qui risquent de se précipiter, en cette fin d'été incertain, peuvent, demain, la hâter.

Ne serait-ce pas la voie, la vraie voie, vers le rassemblement de salut public qui tôt ou tard, s'imposera aux Français ?

JEAN CHARBONNEL.

Le P.S. se refuse à prendre position sur les initiatives de la C.G.T.

M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national du parti socialiste, a répondu, jeudi 30 août, au nom de ce parti, à la lettre de M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., demandant des précisions sur la proposition de rencontre adressée par le P.S. à cette centrale syndicale (*le Monde* du 25 août). M. Bérégovoy écrit :

« Cette proposition, comme vous le savez, a été adressée à l'ensemble des organisations syndicales représentatives des travailleurs et aux partis politiques de gauche, qui y ont répondu favorablement, afin que, dans le respect des vocations propres à chaque organisation, nous puissions confronter nos analyses et nos propositions d'action face à la désastreuse politique actuelle.

» Dans notre esprit, cette confrontation ne peut qu'être favorable à l'union des forces populaires à laquelle notre parti est attaché. Nous constatons, en effet, que vos objectifs revendicatifs rejoignent dans leur énoncé, et souvent même dans leur contenu, nos propositions. »

M. Bérégovoy ajoute : *« En ce qui concerne les actions décidées sous votre responsabilité particulière, il ne nous appartient pas d'en juger, en raison même du respect que nous attachons à la spécificité syndicale par rapport à l'action politique.*

» Il demeure que la rencontre de deux délégations de nos organisations devrait permettre, ainsi que nous le souhaitons, d'avancer utilement dans l'examen des positions respectives et dans la recherche d'actions propres à assurer la défense des intérêts des travailleurs. Elle répond, nous en sommes persuadés, à leur attente. »

ANCIENS COMBATTANTS

● *L'Association des amis d'Henri Barbusse* et l'Association républicaine des anciens combattants organisent, le samedi 1er septembre, à 11 heures, au cimetière du Père-Lachaise, une cérémonie célébrant le quarante-quatrième anniversaire de la *mort* de l'écrivain.

● *A l'occasion du quarantième anniversaire de l'entrée en guerre* de la France le 3 septembre 1939 et en hommage aux morts de la *guerre et de la captivité*, la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, de Tunisie, du Maroc organise une cérémonie, le lundi 3 septembre, à 18 h 30, à l'Arc de triomphe de l'Etoile.

Le rendez-vous est fixé à 18 heures précises, sur le trottoir nord de l'avenue des Champs-Elysées à la hauteur de la rue de Balzac.

Le Monde

société

AU CONGRÈS DE LA MÉDECINE LÉGALE A LYON

LA TORTURE ET L'ÉTHIQUE MÉDICALE

Lyon. — Que le onzième congrès de l'Académie internationale de médecine légale et de médecine sociale — auquel ont participé à Lyon, du 27 au 30 août, deux cents personnes — ait choisi de consacrer, en présence de magistrats et d'avocats, une journée entière au médecin face à la torture et à la prison est une initiative remarquable dans l'histoire des congrès médicaux. La présence parmi les organisateurs d'hommes qui s'étaient fait connaître dans la Résistance, pendant la guerre d'Algérie et même lors du combat contre l'ordre des médecins explique que cette journée ait pu avoir lieu alors que les médecins, selon les termes du professeur André Védrine (Lyon), avaient montré jusque-là sur ce sujet « beaucoup de discrétion ».

La confrontation ne pouvait être que fructueuse. Elle ne le fut pas. On se contenta de réaffirmer l'éthique médicale traditionnelle qui consiste à porter secours à toute vie humaine. Il n'est pas apparu possible de définir les limites exactes de l'action des médecins dans un cadre coercitif, comme le prouve l'absence de toute déclaration, jugée « prématurée » et même « inutile » par les responsables du congrès.

De notre envoyé spécial

Tito de Alencar, dominicain brésilien, s'est suicidé en novembre 1974, en France, où il s'était réfugié trois ans auparavant. Emprisonné et torturé au Brésil, il devait être, pendant son exil, la proie d'hallucinations qui mettaient en scène les tortionnaires de son pays. Accueilli par une communauté de dominicains, il fut suivi très régulièrement par des psychiatres. Alors que, semble-t-il, il reprenait goût à la vie, on le retrouvait pendu après un ultime entretien, quelques jours auparavant, avec un autre exilé brésilien. Dans son carnet, on a retrouvé cette phrase de la Bible : *« Ce qu'il y a de fou dans le monde, ce qu'il y a de faible, voilà ce que Dieu a choisi pour confondre les sages et les puissants. »*

Or un film tourné après sa mort et présenté au congrès de médecine légale a visiblement agacé de nombreux participants. Le président du congrès, M. Louis Roche, a regretté que le nom du pays d'origine, le Brésil, soit cité ; certains ont dénoncé l'aspect anecdotique du court métrage et d'autres l'émotion qui se lisait sur les visages des proches du prêtre dominicain. En revanche, les congressistes ont applaudi l'intervention générale clinique du docteur Rolland, le psychiatre de Tito de Alencar, qui a tenté d'expliquer la destruction de certaines personnalités soumises aux tortures par la nature même de la relation entre le bourreau et la victime. A Lyon, dans l'histoire du dominicain, on a voulu plus montrer le poids d'une fragilité que dénoncer une oppression.

Le regard du médecin sur la torture doit rester, pense-t-on, celui d'un technicien et non celui d'un politique. Le professeur J. Faure, qui a vécu en Algérie comme médecin militaire, a estimé que *« peu d'hommes pouvaient être sûrs qu'ils ne tortureraient pas un jour »*. Pour cette raison, a-t-il ajouté, il importe de définir strictement des règles éthiques. *« La règle à laquelle nous devons nous tenir*, a-t-il déclaré, *est celle de soigner tous ceux qui souffrent. »* Son intervention a été vivement applaudie.

Sauf si la loi l'autorise...

Cette définition d'un code du médecin face à la torture est apparue plus avancée en France que dans la communauté internationale. En effet, l'ONU doit examiner prochainement un texte en retrait sur celui préparé par l'Association médicale mondiale, présenté en 1978 par le conseil des organisations internationales des sciences médicales. Il y est indiqué que *« les médecins doivent s'abstenir de participer à toute torture sauf dans les pays où les lois les y autorisent »*. En revanche, le docteur Louis René, président du conseil départemental de l'ordre de Paris, devait rappeler qu'en France le code de déontologie adopté il y a trois mois (*le Monde* daté 1er-2 juillet), précise qu'*« un médecin sollicité ou requis pour examiner une personne privée de liberté ou pour lui donner des soins ne peut, directement ou indirectement, serait-ce par sa seule présence, favoriser ou cautionner une atteinte à l'intégrité physique ou mentale de cette personne ou à sa dignité »*. Le professeur René a ajouté : *« Etablir une liste exhaustive d'actes permis et défendus est un leurre : la seule solution est de former des consciences adultes. »*

Ces situations d'exception ne furent pas seules à retenir l'attention du congrès. Il est ainsi apparu difficile de protéger actuellement en France le citoyen contre des voies de fait, notamment au moment des interrogatoires policiers. M. Jacques Robert, président de l'université de Paris-II, en a donné quelques raisons : le caractère inquisitorial de la procédure, le fait que les « bavures » aient souvent lieu en groupe, le caractère trop élevé de certaines peines, la non-publicité des rapports de l'administration et la répugnance des tribunaux à condamner des officiers de police. Sur ce dernier point, il a cité un arrêt de la cour d'appel de Besançon, du 9 novembre 1976, où comparaissait un bijoutier qui affirmait avoir été molesté dans un commissariat : *« Il n'y a aucune hésitation à choisir entre les deux thèses en raison de la crédibilité différente des parties en présence : d'un côté un brigadier excellent, bien noté, zélé et consciencieux, de l'autre un simple citoyen. »* L'absence, dans de nombreux cas, d'un contrôle effectif de la garde à vue par les juges d'instruction a été soulignée également par M. Robert, qui a été contesté sur ce point par des magistrats présents dans la salle.

Enfin, l'ambiguïté du rôle du médecin des prisons, qui délivre des produits psychotropes, *« empêchant ainsi tout travail de compensation »*, ou qui, face aux fautifs que sont les prisonniers, conserve mal sa neutralité, a été évoquée par plusieurs participants. Cette autocritique n'a pourtant pas été reprise par le docteur Solange Troissier, médecin inspecteur général des prisons. Elle a estimé, en effet, que les médecins savaient montrer, dans une grève de la faim par exemple, une attitude *« ferme mais compréhensive »* et qu'ils n'agissaient pas différemment envers les prisonniers et envers... *« les détenus de l'extérieur »*. Ce lapsus de Mme Troisier avait au moins le mérite d'être dans la logique du congrès : la nécessaire égalité de traitement par les médecins face à tous ceux qui souffrent, libres ou prisonniers, tortionnaires ou victimes.

NICOLAS BEAU.

SÉVICES

Dimanche 26 août, à 17 heures, à Verdun (Meuse), Mme Georgette, soixante-neuf ans, regagnait son H.L.M. située dans « la cité vertes ». Quatre adolescents, dont le plus âgé a dix-huit ans et le plus jeune douze ans, connus de la vieille dame pour lui avoir fait déjà quelques courses, l'abordent alors dans un état visible d'ébriété. Ils la bousculent, pénètrent chez elle et, après l'avoir dévêtue, ils la couvrent de lessive et dévastent systématiquement l'appartement. Les voisins ne remarquent pas le tapage, un peu plus bruyant seulement que le bruit de fond habituel dans une H.L.M. Mme Georgette a porté plainte le lendemain. Trois adolescents, dont un mineur de dix-sept ans, ont été écroués. Le jeune mineur de douze ans a été mis hors de cause.

MÉDECINE

● *Une semaine d'action dans tous les hôpitaux de France* va être organisée du 24 au 29 septembre par la Fédération nationale des syndicats des services de santé et services sociaux C.F.D.T. Cette semaine d'action, annoncée à Boulogne (Pas-de-Calais) par M. Pierre Rustl, secrétaire national de la C.F.D.T., aura pour thème : la défense de l'emploi, la semaine de trente-cinq heures, le salaire minimal, la défense des auxiliaires et l'application de la loi sur l'interruption de grossesse.

A Paris

Huit personnes ont été inculpées après la tentative de cambriolage de la Société générale

Les huit hommes arrêtés le 28 août, lors de leur tentative de « casse » de l'agence de la Société générale, 6, rue de Sèvres, à Paris, ont été écroués sur mandat de M. Guy Joly, juge d'instruction, qui les a inculpés « d'association de malfaiteurs et de tentative de vol qualifié ». Il s'agit de MM. René Manuello, Jean Lebras, Antoine Martinez, Dominique-Joseph Rizza, Marc Montoya, Oswaldo Audizio, Henri Torres et Lucien Campo. Comme à Nice en 1976, ceux que la police considère comme les principaux membres du gang sont proches de l'extrême droite.

Activistes et truands

René Manuello, trente-six ans, originaire de Toulon, apparaît être le cerveau de ce coup manqué. C'est lui qui aurait contacté les « parisiens ». Le 4 octobre 1972, il est interpellé sur une plage à Marseille, en même temps que M. Jean-Jacques Susini, lors de l'enquête sur la disparition du trésorier de l'O.A.S., l'ex-colonel René Gorel. En 1974, il est condamné à trois ans de prison avec sursis par la cour d'assises des Alpes-Maritimes : il avait procuré des armes à deux malfaiteurs qui avaient opéré des hold-up contre une banque le 27 mars 1973 et un fourgon postal à Nice. Il aurait aussi été impliqué dans deux hold-up à Paris.

Dans ce milieu, l'importance que revêtent les armes n'est pas à négliger. En 1976 aux « Oies sauvages », la maison de Spaggiari, à Bezaudun (Alpes-Maritimes), c'est un véritable dépôt d'armes qui avait été découvert. Dépôt qui donnera lieu à un marchandage curieux : l'« oubli » par la police de ce dépôt devenu une « collection d'armes anciennes » contre l'aveu de la responsabilité de Spaggiari dans le casse de Nice (*le Monde* du 18 mai 1977). Depuis quelque temps, Manuello tenait une boîte de nuit à Nice, et la police le donnait comme proche des milieux proxénètes.

Jean Lebras, c'est l'« ingénieur », et c'est pour ses connaissances dans les systèmes d'alarme électronique qu'il avait été contacté par Manuello. Il avait été entendu par la police lors du casse du Crédit lyonnais à Vence, dans la nuit du 10 au 11 mars 1978 (*le Monde* daté 12-13 mars 1978). Il y a deux ans, il s'était laissé enfermer dans cette même succursale de la Société générale, rue de Sèvres, en neutralisant le système d'alarme. Il voulait, affirme-t-il, en proposer un *« plus fiable »* à la direction...

Dominique-Joseph Rizza, dit Jo, ne cache pas ses amitiés pour l'extrême droite, ni pour Albert Spaggiari. Déjà, en 1957, à Alger, il avait été impliqué dans l'attentat contre le général Salan (l'« affaire du bazooka »). On retrouve Jo Rizza, en 1960, toujours à Alger, où il participe activement à la préparation et à l'exécution de l'évasion, de l'hôpital Mustapha, de quatre inculpés de l'« affaire du bazooka ». C'est en outre, un ancien membre des commandos Delta de l'O.A.S. Ces derniers temps, il travaillait à Nice à la SEREL, société de fournitures de poteaux de signalisation dont les activités la mettent en rapport fréquemment avec la municipalité. Une large part de son activité, nous indique notre correspondant à Nice, est exercée au mensuel *Action Côte d'Azur*, journal de propagande électorale de la municipalité de Nice. Enfin, il avait été longuement entendu par la police lors du casse de Nice.

Antoine Martinez, trente-sept ans, est, avec Jo Rizza, un des habitués des permanences et des campagnes électorales de la majorité. Des observateurs attentifs de la vie politique niçoise n'ont pas manqué de remarquer qu'on a vu à plusieurs reprises — et même en dehors des périodes électorales — ces deux personnages — parfois ensemble — à une des permanences électorales de M. Jacques Médecin, place du 15e-Corps.

Nice. Paris. On constate dans les deux cas la présence, à côté de techniciens du « milieu », d'activistes d'extrême droite. Or les « coups », quand ils réussissent, sont extrêmement rémunérateurs. Qui en profite : les truands ou les autres ? Et alors, dans quels buts ? — O. R.

JUSTICE

FAITS ET JUGEMENTS

Mise en liberté de M. Hervé de Vathaire.

M. Hervé de Vathaire, l'ancien homme de confiance de M. Marcel Dassault, qui avait été condamné à quatre ans d'emprisonnement et à 10 000 F d'amende le 5 avril 1977 — peine confirmée en appel le 30 juin 1977 — pour avoir détourné 8 millions de francs au préjudice du constructeur d'avions a été remis en liberté conditionnelle mercredi 29 août. M. de Vathaire était incarcéré depuis le 8 septembre 1976. Sa demande de mise en liberté avait, au printemps dernier, été rejetée par M. Alain Peyrefitte après un avis favorable de la commission d'application des peines et un avis contraire du comité consultatif de libération conditionnelle du ministère de la justice (*le Monde* du 4-5 mars).

M. Hervé de Vathaire, aujourd'hui âgé de cinquante-deux ans, était le directeur des services comptables de plusieurs sociétés du groupe Dassault. Il avait quitté la France le 6 juillet 1976, après avoir prélevé 8 millions sur l'un des comptes de M. Dassault. Ce dernier avait immédiatement déposé une plainte, mais l'avait ensuite retirée, le 10 août de la même année. M. de Vathaire s'était livré à la police le 8 septembre et déclarait avoir remis les 8 millions de francs à un ancien mercenaire, Jean Kay, qui le faisait chanter, disait-il. Trois millions avaient ensuite été retrouvés sur des comptes ouverts par Jean Kay en Suisse.

● *Corse : attentat contre une centrale E.D.F.* — Un attentat a été commis, dans la nuit du mercredi 29 août, contre une centrale de l'Electricité de France, à Corscia, au nord-ouest de Corte, en Haute-Corse. Une charge d'environ 200 grammes de plastic a provoqué des dégâts assez importants.

● *Le juge d'instruction de Tarbes* a décidé jeudi 30 août de permettre à M. Edouard Lahore, propriétaire de la ferme de Séron (Hautes-Pyrénées), de quitter librement les locaux de la gendarmerie, où il était en garde à vue depuis mardi 28 août. — *(Corresp.)*

● *L'affaire Hurpy devant la cour d'appel.* — La cour d'appel de Toulouse a confirmé jeudi 30 août la peine de sept années d'emprisonnement prononcée le 25 juin par le tribunal de grande instance de Toulouse à l'encontre du docteur Richard Hurpy, trente ans, médecin à Fleurance (Gers), accusé de trafic de haschisch (*le Monde* du 27 juin). Les peines de cinq ans d'emprisonnement et de dix-huit mois de la même peine dont six avec sursis prononcées respectivement contre Christian Gallo et Michel Magnin ont également été confirmées. Le docteur Hurpy a l'intention de se pourvoir en cassation.

DÉFENSE

« PARTAGER LA FORCE DE DISSUASION AVEC L'ALLEMAGNE SERAIT UNE CAPITULATION »

déclare M. Sarre (P.S.)

M. Georges Sarre, député à l'Assemblée européenne et membre (CERES) du comité directeur du parti socialiste, a déclaré, jeudi 31 août, au sujet du débat sur la politique de défense :

« Proposer de mettre en commun avec l'Allemagne fédérale des forces nucléaires françaises relève, dans le contexte actuel, d'un défi lancé à l'indépendance de notre pays. L'exploitation immédiate des propos du général Buis et d'Alexandre Sanguinetti montre clairement que les tenants de l'atlantisme n'ont pas désarmé. Il est plus nécessaire que jamais de souligner qu'une telle hypothèse aboutirait à placer les forces nucléaires de dissuasion sous contrôle intégré, car on ne voit pas, dans le contexte actuel, comment la République fédérale d'Allemagne pourrait se défaire de ses relations étroites avec les Etats-Unis en matière de défense. Pareille capitulation renforcerait la domination américaine en Europe et ne ferait qu'accroître la menace principale qui pèse sur ce continent, sa transformation en théâtre d'opérations à la seule initiative et au seul bénéfice des super-puissances. »

● *Le général d'armée Guy Méry, chef d'état-major des armées, se rendra en visite officielle en Suède* du 3 au 7 septembre. Au cours de ce voyage, il s'entretiendra avec le ministre suédois de la défense, M. Lars de Geer, et avec le vice-amiral Bengt Schuback, chef d'état-major de la défense suédoise. Il sera reçu par la marine suédoise le 4 septembre, par la région militaire du Haut-Noorland le 5 septembre, et par l'armée de l'air le 6 septembre.

RELIGION

La Conférence internationale de sociologie religieuse à Venise

Une approche pluridisciplinaire et œcuménique

La quinzième Conférence internationale de sociologie religieuse (C.I.S.R.) s'est réunie du 26 au 30 août à Venise. Trois cent trente-cinq *spécialistes des sciences* humaines ont débattu du sujet central retenu pour le colloque : « Religion et politique » (1).

Diverses analyses ont porté sur l'entrecroisement de ces deux thèmes, en distinguant trois types de situations, selon que les rapports entre religion et politique sont caractérisés par une dominante d'intégration, de conflit ou d'adaptation. Le cas de l'islam, dont il a été question et qui relève de la première dominante, illustre l'actualité du sujet abordé par la C.I.S.R.

L'exposé de divers travaux, portant notamment sur la situation du pentecôtisme au Chili, sur les minorités religieuses au Liban ou sur les relations entre le comportement politique et l'intégration religieuse des Français, atteste que nulle analyse socio-politique ne saurait faire l'économie d'un examen minutieux du phénomène religieux. Il appartient aux sciences humaines, et plus particulièrement à la sociologie des religions, de forger les instruments d'analyse qui permettent une investigation scientifique du champ religieux.

La C.I.S.R. représente à cet égard une occasion unique pour les chercheurs de tous les pays d'exposer leurs sujets de recherche, de confronter leurs idées et de vérifier la validité de leurs démarches. Parallèlement aux séances plénières consacrées au thème principal du colloque, se sont réunis chaque jour une quinzaine d'ateliers qui rassemblaient des groupes de chercheurs autour d'une extrême variété de sujets. Si la faible participation de chercheurs du tiers-monde a été unanimement regrettée, cette conférence peut néanmoins être considérée comme une réussite.

Dégagée de toute attache idéologique ou confessionnelle, la C.I.S.R. confirme son orientation vers une approche pluridisciplinaire et œcuménique du phénomène religieux.

(1) Les actes de ce colloque sont en vente au secrétariat général de la C.I.S.R., chez M. Veracheure, 39, rue de la Monnaie, 59042 Lille cédex.

SCIENCES

UN ACCORD A LA CONFÉRENCE DE VIENNE

250 millions de dollars supplémentaires pour l'application de la science au développement

De notre envoyé spécial

Vienne. — La Conférence des Nations unies pour la science et la technique au service du développement (CNUSTED), dont les travaux sont sur le point de s'achever, vient de prendre en commission deux mesures concrètes. D'une part, il a été décidé que des moyens financiers nouveaux de 250 millions de dollars au moins seront, dans les deux années à venir, consacrés par la communauté internationale à l'application de la science et de la technique aux problèmes du développement. D'autre part, les grandes lignes politiques de l'action, dans ce domaine, seront du ressort d'un organisme intergouvernemental qui regroupera l'ensemble des pays de l'ONU.

Les pays représentés à la conférence de Vienne se sont, en effet, mis d'accord pour que, durant une période de deux ans, un fonds intérimaire alimenté par des contributions volontaires soit confié au Programme des Nations unies pour le développement (P.N.U.D.). Que ce fonds intérimaire fasse l'objet ou non d'un fonds spécial du P.N.U.D (ce point n'a pas été tranché et ne le sera qu'après la conférence), cet « argent frais » devrait être individualisé dans la comptabilité du P.N.U.D. de manière à s'assurer qu'il sera bien utilisé dans des programmes de nature scientifique ou technique. Avant la fin de 1981, des négociations internationales seront nécessaires pour déterminer la forme et l'importance du « fonds définitif » qui devrait succéder à cet arrangement intérimaire.

Le nouvel organisme intergouvernemental sera très probablement un organe subsidiaire de l'Assemblée générale de l'ONU à laquelle il fera rapport « à travers » le Conseil économique et social. Il semble acquis, à la satisfaction des pays développés, que ce comité « politique » n'aura pas de responsabilités administratives ou financières sur le fonds spécial qui doit être créé. Durant les deux années à venir, le fonds, géré par l'administrateur général du P.N.U.D., ne fera, en effet, l'objet que d'un rapport de portée général ; au comité intergouvernemental ; celui-ci ne pourra donc avoir sur son utilisation qu'une influence réduite.

XAVIER WEEGER.

Trois incidents dans des centrales nucléaires

● A THREE MILE ISLAND.

Trois techniciens travaillant à la centrale nucleaire de Three Mile Island, fermée depuis l'accident du 28 mars dernier, ont été irradiés alors qu'ils réparaient une soupape laissant s'échapper de l'eau contaminée vers le système de ventilation. Selon le délégué de la Commission fédérale de réglementation nucléaire (N.C.R.), la dose de radiations à laquelle auraient été soumis les trois hommes, équipés de vêtements protecteurs, *« demeurerait dans une fourchette qui ne laisse prévoir aucun symptôme immédiat de trouble »*. — *(A.P.)*

● AU BUGEY.

Une fuite d'effluents faiblement radio-actifs s'est produite, jeudi 30 août, sur la tranche n° 4 de la centrale nucléaire de Bugey, construite sur la rive gauche du Rhône, à une trentaine de kilomètres en amont de Lyon. Les systèmes de sécurité ayant parfaitement fonctionné, les quatre personnes qui se trouvaient dans le local où a eu lieu l'émission n'ont pas été contaminées. Selon le représentant du syndicat U.G.I.C.T.-C.G.T., ces effluents radio-actifs ont pu être récupérés.

Un défaut d'étanchéité de l'arbre d'une pompe primaire de ce réacteur à eau pressurisée et uranium enrichi de 925 mégawatts est à l'origine de cet incident, qui a entraîné la mise en arrêt à froid de l'installation pour expertise et réparation des pièces et joints défectueux. Selon les experts, les travaux devraient durer une quinzaine de jours.

Au moment de l'incident, le premier de cette nature constaté en France, la tranche n° 4 de la centrale de Bugey était en phase de redémarrage. Elle fonctionnait en effet depuis six mois et avait été arrêtée en début de semaine pour divers travaux.

● A OLKILUOTO (Finlande).

Les techniciens de la centrale nucléaire finlandaise d'Olkiluoto-I, située près de Pori sur la côte ouest de la Finlande, ont arrêté le réacteur après la découverte d'une fissure dans un conduit du circuit d'épuration. Les 5 mètres cubes d'eau radioactive qui se sont écoulés à cette occasion ont été récupérés par les installations de traitement des effluents de la centrale. Actuellement, un seul réacteur d'origine soviétique, Lovisa-I, est en fonctionnement dans le pays. Il donne entière satisfaction, mais les ingénieurs rencontreraient certaines difficultés avec la construction du second exemplaire. — *(Corr.)*

FAITS DIVERS

● *Collision au large de Dakar : trente-huit pêcheurs disparus.* — Trente-huit pêcheurs sont portés disparus après la collision entre leur chalutier et une péniche néerlandaise, le mercredi 29 août, au nord de Dakar, au Sénégal. — *(Reuter.)*

● *Accident d'avion au Canada : neuf morts.* — Neuf personnes ont trouvé la mort à bord d'un bimoteur, le mercredi soir 29 août, lors d'un atterrissage par mauvais temps à Frobisher Bay, sur l'île de Baffin au Canada. — *(A.F.P.)*

● *Incendie d'un cargo péruvien : quatre morts.* — Quatre membres de l'équipage du cargo péruvien *Inca-Tupa-Yupanqui* ont trouvé la mort dans l'incendie du navire, le jeudi 30 août, sur le Mississipi après une collision avec une péniche chargée de gaz butane. — *(A.F.P.)*

CORRESPONDANCE

Jean-Paul II et les uniates ukrainiens

A la suite de l'article d'Olivier Clément, « Jean-Paul II et les orthodoxes », concernant la lettre *du pape au chef spirituel des orthodoxes », concernant la lettre du 11 août), nous avons reçu une lettre de Mme Olha Witochynska, professeur à l'université ukrainienne libre à Munich.*

Il ne s'agit point de « retour » des orthodoxes ukrainiens au » sein de l'Eglise catholique », *écrit-elle,* mais tout à fait l'inverse. En 1946, il se produit en Ukraine un acte barbare, digne de la persécution des huguenots lors du massacre de la Saint-Barthélémy : les Russes, occupant l'Ukraine occidentale depuis 1945, ont, par un faux « synode », tout simplement liquidé l'Eglise ukrainienne catholique, persécutant le clergé et la population, qui devaient entrer dans les catacombes pour pratiquer leur culte.

D'autre part, M. Cyrille Mytrowytch nous écrit pour faire remarquer que « Jean-Paul II, en soulignant la valeur « d'aboutissement heureux bien que » partiel » de l'union de Brest-Litovsk (1596), renoue avec la tradition œcuménique de réunion qui, du concile de Florence (1438) à Brest-Litovsk, caractérisait Constantinople et Kiev, ces deux métropoles traditionnelles de la chrétienté orthodoxe. La valeur exemplaire de l'union de Brest-Litovsk est d'autant plus remarquable qu'elle constitue l'aboutissement d'une tradition œcuménique constante des métropolites de Kiev, ce que le pape évoque en parlant de leur participation aux conciles de Constance (1418), de Bâle (1434) et de Florence (1438). Cette persévérance ne peut pas être historiquement contestée, au-delà des circonstances politiques favorables au défavorables.

[Dans l'article d'Olivier Clément figurait le paragraphe suivant qui va tout à fait dans le sens des observations de Mme Witochynska : « Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les Eglises de rite byzantin unies à Rome ont été liquidées brutalement par les régimes communistes (sauf en Bulgarie) et leurs fidèles contraints d'entrer dans les Eglises orthodoxes des divers pays de l'Est. C'est notamment ce qui s'est passé en Ukraine occidentale, polonaise dans l'entre-deux-guerres, mais annexée par l'U.R.S.S. en 1945 : les uniates, après une terrible persécution du clergé catholique, dont le cardinal Slipyj a été une des premières victimes, furent intégrés de force dans l'Eglise orthodoxe russe, sous l'obédience du patriarcat de Moscou. »]

ÉDUCATION

M. CHRISTIAN BEULLAC INVITE LES JEUNES GISCARDIENS A AIDER A LA MISE EN PLACE DU COLLÈGE UNIQUE

(De notre envoyée spéciale.)

Saint-Pol-de-Léon. — M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, était, jeudi 30 août, l'invité des jeunes giscardiens du mouvement Autrement, réunis au collège du Kreisker, à Saint-Pol-de-Léon, pour leur troisième campus. Accueilli très chaleureusement par une centaine de jeunes âgés de quinze à vingt-cinq ans, le ministre a confirmé que, après avoir reçu, en mai dernier, les propositions du mouvement concernant les lycéens, il avait pris trois décisions.

Conformément à la circulaire *ministérielle* datée du 15 juin dernier, il a rappelé qu'un « *titre de sortie* », attestant la formation qu'ils ont reçue, serait remis, dès la prochaine année scolaire, à tous les élèves âgés de plus de seize ans qui quitteront le système éducatif avant d'avoir obtenu un diplôme d'enseignement général. Reprenant, d'autre part, l'idée d'une « *plaquette du délégué* », définissant ses droits, devoirs et responsabilités, le ministre a indiqué que la distribution de cette brochure, tirée à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires, aux délégués élus aura lieu dès le mois d'octobre. M. Beullac a aussi annoncé la parution au *Bulletin officiel de l'éducation* du 6 septembre prochain d'une circulaire autorisant les établissements qui le souhaitent à tenter des expériences de journée continue.

Le ministre a ensuite fait appel au soutien des jeunes d'Autrement pour « *mieux faire comprendre le sens profond de la réforme votée par le Parlement le 11 juillet 1975* », et aider à la mise en place du collège unique. — A. L.

[M. Beullac, qui aime, comme il le dit lui-même, s'adresser « aux interlocuteurs trop souvent muets ou contraints au mutisme : les élèves », n'a pas apporté à ses jeunes auditeurs, qui préfèrent « proposer plutôt qu'invectiver », de révélations importantes. Le 2 mai, lors de la deuxième journée nationale des lycéens organisée par les jeunes giscardiens, le ministre de l'éducation avait déjà annoncé la création d'un « titre de sortie » et le lancement d'une brochure pour les délégués de classe (« le Monde » du 8 mai). En ce qui concerne la journée continue, le ministre a rappelé que ce sont des « expérimentations de cette formule » qui pourront être tentées « malgré les contraintes existantes. »]

HISTOIRE

TERMINÉE IL Y A TRENTE ANS

La guerre civile grecque était née de l'accord Staline-Churchill de 1944 sur le partage des zones d'influence

En 1944, la majeure partie de la Grèce est aux mains des « andartes », les combattants du Front national de libération, l'E.A.M. Le Front regroupe plusieurs petits partis républicains et le P.C. grec, sous la direction de ce dernier. Son programme : débarrasser le pays de ses occupants étrangers, revenir à la démocratie supprimée depuis la dictature de Metaxas en 1936.

Dans la lutte implacable contre les Allemands, l'E.A.M. a gagné le soutien de l'immense majorité de la population. Tout laisse penser qu'à la fin de la guerre il restera maître du pays, comme son homologue yougoslave. Mais cette perspective indispose les alliés. L'Angleterre ne veut pas laisser ce pays échapper de son orbite politique. Dès octobre 1944, à Moscou, Churchill obtient de Staline l'assurance qu'il lui laisserait les mains libres en Grèce en échange du reste des Balkans... Cette entente va sceller le sort de la Grèce, qui sans cela eût sans doute suivi une voie très proche de celle de la Yougoslavie de Tito.

La direction du P.C., très liée au Kremlin, mène une politique conforme à ses vœux de compromis avec la Grande-Bretagne, acceptant que l'E.A.M. ne soit qu'une composante dans le gouvernement de la libération, renonçant à diriger seul le pays, ce qui correspondait pourtant au souhait de la majorité du peuple grec à ce moment-là.

Surtout, en septembre, aux accords de Caserte, l'E.A.M. accepte que son organisation militaire, l'ELAS, passe sous commandement allié, et que les troupes britanniques débarquent à Athènes. Pourtant, il est clair que ces troupes ne viendront pas pour combattre les Allemands — et elles ne les combattront pas, — mais pour empêcher l'E.A.M. de prendre le contrôle de la capitale. Malgré cette politique conciliante, Churchill pense que le choc avec l'E.A.M. est inévitable après la guerre, et il cherche à occuper le terrain afin d'engager le combat dans les meilleures conditions.

Le tournant de décembre 1944

Quand, en octobre 1944, les Allemands évacuent Athènes, ils sont suivis de près par les troupes britanniques — dix mille hommes — qui débarquent dans l'enthousiasme populaire, l'E.A.M. les faisant acclamer en libérateurs. Cet enthousiasme allait être de courte durée.

D'abord, les nouvelles autorités ne procèdent à aucune épuration contre les collaborateurs. Pis, les commandos spécialisés dans la chasse aux résistants continuent leurs activités sans être inquiétés. L'objectif premier des Britanniques est de désarmer l'ELAS. Le 1er décembre, le général Scobie exige que ses armes soient rendues pour le 10. Sous peine de disparaître, l'E.A.M. — que ses éléments modérés commencent à quitter — est obligé de réagir. Le 3, il organise une manifestation de protestation. Les centaines de milliers d'Athéniens qui répondent à son appel sont mitraillés par des francs-tireurs d'extrême droite. Cette fusillade est-elle le prélude à une liquidation totale ? L'E.A.M., prêt « aller loin sur la voie du compromis, n'est quand même pas prêt au sacrifice. Dans la nuit *du 4 au 5 décembre*, les « Elasistes » attaquent les commissariats d'Athènes. Quelques jours plus tard, ils sont en passe de contrôler la ville, malgré les tanks et les avions britanniques. Mais, loin de pousser son avantage, l'E.A.M. cesse le feu et réclame des négociations. Celles-ci sont refusées. Quand les combats se rallument, les Britanniques, qui ont eu le temps d'acheminer des renforts, prennent le dessus, et, à Noël, Churchill, lui-même, peut venir à Athènes. L'ELAS, elle, n'engage que ses effectifs athéniens et interdit à ses troupes stationnées aux abords de la ville d'y pénétrer. Toujours en vertu du principe de ne rien commettre d'irréparable contre les Britanniques, L'ELAS doit finalement évacuer la ville début janvier. Les Elasistes profitent des combats pour exécuter des milliers de collaborateurs (peut-être trois mille). Dans leur retraite, ils en entraînent plusieurs milliers d'autres en otage. Cet épilogue tragique des événements de décembre contribue largement au retournement d'une partie de l'opinion grecque contre l'E.A.M.

Les accords de Varkiza, en février 1945, consacrent une nouvelle capitulation de l'E.A.M. Il accepte la dissolution de l'ELAS et la remise de toutes les armes, alors qu'il contrôle tout le pays depuis la retraite des Allemands, sauf Athènes, bien sûr. L'amnistie est proclamée, sauf... pour les délits de droit commun. Or, avec un peu de bonne volonté, n'importe quelle action de résistance peut être assimilée à un délit de droit commun. C'est, en tout cas, l'attitude des tribunaux militaires, qui jugent à tour de bras des résistants pour des « délits » remontant à l'occupation. Parallèlement, la terreur blanche se déchaîne, tuant et torturant des centaines de résistants. L'E.A.M. estime à cent mille les ex-résistants qui doivent se cacher pour échapper à la répression. Les militants du P.C font pression pour que leur parti reprenne la lutte armée, afin d'assurer au moins leur défense. De fait, de nombreux partisans ont repris le chemin de la montagne dès la fin 1945. Mais la direction communiste, fidèle à la politique du Kremlin, accepte de ne pas remettre en cause l'accord Staline-Churchill sur les zones d'influence dans les Balkans et continue de demander légalement le retour à la démocratie. Cependant, le capital de confiance des communistes s'amenuise au fil des mois.

De l'ELAS à l'« armée démocratique »

C'est seulement le changement de l'attitude du gouvernement soviétique dans le sens d'un durcissement à l'égard de ses anciens alliés qui va faire évoluer la politique du P.C. à partir de 1946 et le faire décider progressivement le retour à la lutte armée. Pas dans le but de prendre le pouvoir. Il s'agit — et il s'agira jusqu'au bout — de faire pression sur le gouvernement pour qu'il accepte le P.C. comme interlocuteur valable, voire comme composante d'un gouvernement d'union nationale. L'« armée démocratique », qui se forme sur les traces de l'ELAS, organisée par Markos Vafiades, applique une tactique de guérilla très efficace, qui compense l'infériorité en hommes et en matériel.

Des coups de main audacieux sont lancés contre des postes de gendarmerie isolés. Petit à petit, les maquis gonflent leurs effectifs, mais les militants qui les rejoignent le font plus pour échapper à la répression que par enthousiasme. Le rapport des forces a changé en défaveur des communistes. La population ne voit pas d'un bon œil la reprise des combats. La propagande gouvernementale (les « monarcho-fascistes ») agite le souvenir des massacres de décembre 1944, la menace d'un dépècement du nord du pays par les Bulgares et les Yougoslaves. En effet, bien qu'ils opèrent sur l'ensemble du territoire, y compris dans le Péloponnèse, traditionnellement conservateur, les partisans tiennent surtout le nord du pays, le long des frontières albanaise, yougoslave et bulgare. Ces trois pays aident la rébellion. Ils permettent aux partisans de franchir leurs frontières lorsqu'ils sont poursuivis. En contrepartie, le P.C. se fait l'écho des revendications territoriales de ces pays sur la Grèce, évoquant aussi l'éventualité de la création d'une Macédoine indépendante.

L'Etat dans les montagnes

L'« armée démocratique » reçut cependant un large soutien de la part de la paysannerie, chez qui les souvenirs de la résistance étaient encore frais. Elle réussit à contrôler progressivement la majorité des campagnes du nord et du centre de la Grèce, aidée par la configuration montagneuse du pays, par la destruction quasi totale des voies de communication, qui rendaient la répression difficile. Partout où elle se maintient durablement, elle se comporte en véritable Etat, assurant l'éducation des enfants, ouvrant des hôpitaux, instituant des tribunaux. Elle collecte les impôts et recrute par conscription. Elle ne touche cependant pas aux structures sociales.

A l'été 1947, la rébellion passe à un stade supérieur. L'« armée démocratique » lance de furieux assauts contre les villes du nord et du centre, dont Florina, Kastoria, Karditsa, Grevena, afin de trouver une capitale pour établir le « gouvernement démocratique provisoire » qui vient de se créer. Un vent de panique souffle sur les gouvernementaux, dont certains voient déjà celui qu'on n'appelle plus que « Markos » entrer dans Thessalonique à la tête de ses « bandits ». Mais ces assauts seront finalement repoussés par l'armée à qui l'aide américaine vient de donner une nouvelle vigueur.

En effet, après le retrait des Britanniques en mars 1947, les Etats-Unis prennent le relais en vertu de la « doctrine Truman ». L'aide qu'ils fournissent est considérable. Elle leur permet d'exercer une influence totale sur le gouvernement grec. Fin 1947, ils prennent eux-mêmes la direction des opérations militaires. L'armée grecque, trop peu mobile, incapable de mener une lutte anti-guérilla, est réorganisée pour lui donner plus de souplesse : des unités légères, capables de suivre les partisans dans les montagnes, sont mises sur pied. L'aviation, le napalm, sont utilisés sur une grande échelle. Le P.C., jusque-là légal, est interdit. Tous les jeunes suspects de sympathie pour la gauche sont mobilisés — jusque-là on n'avait pris que les hommes sûrs — et envoyés dans des camps à des fins de « rééducation », celui de Makronissos, au large du cap Sounion, étant le plus tristement célèbre. Les déplacements forcés de populations campagnardes coupent progressivement les partisans de toute possibilité de recruter et de se ravitailler.

De la guérilla à la guerre classique et... à la défaite

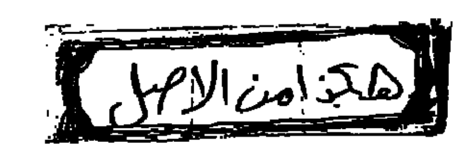
L'armée est désormais en mesure de lancer de vastes offensives. Mais elles ne donnent pas les résultats escomptés. Quand ils sont encerclés, les partisans enterrent leurs armes et se faufilent la nuit par petits groupes pour se reformer ailleurs. Il n'est cependant pas question pour eux d'espérer une victoire militaire. De surcroît, ils ne peuvent attendre un grand secours des villes. La lutte urbaine et celle des maquis ne s'intègrent pas vraiment dans une stratégie commune.

La situation internationale laisse aussi peu d'espoir. La rupture Tito-Staline à l'été 1948 crée la menace permanente d'un arrêt de l'aide yougoslave, devenue vitale. Dans ces conditions, la décision d'abandonner la guérilla pour passer à la guerre classique, fin 194", équivalait à un véritable suicide. La guérilla pouvait aligner à peine 30 000 combattants (dont près d'un tiers de femmes) contre plus de 200 000 hommes à la seule armée gouvernementale, sans compter la gendarmerie et les « auxiliaires ». Cette décision — prise contre l'avis de Markos, qui fut évincé et remplacé par Zachariades, le secrétaire général du P.C., pour avoir refusé de s'associer à la condamnation par Moscou de Tito — fut présentée par la direction communiste comme une intensification de la lutte et le témoignage de la force croissante de la rébellion. Mais cela n'était qu'une tentative désespérée pour forcer le sort.

Au printemps 1949, les gouvernementaux prennent définitivement l'avantage. Les partisans sont successivement écrasés dans le Péloponnèse et dans le centre du pays. Dans le nord, le coup de grâce est donné en août sur les pentes des monts Gramos et Vitsi, le long de la frontière albanaise, derniers bastions de la rébellion après que la frontière yougoslave eut été fermé par Tito en juillet 1948.

Ainsi s'acheva la guerre civile grecque. Plusieurs dizaines de milliers de Grecs prenaient le chemin de l'exil dans les pays de l'Est — emmenant 20 000 à 30 000 enfants, — plusieurs milliers d'autres prenaient celui des bagnes. La guerre avait fait au moins 50 000 morts. Le P.C. et tout ce qui s'apparentait à la gauche, de près ou de loin, disparaissait de la scène politique pour des années.

OLIVIER HOUDART.





Le Monde des loisirs et du tourisme

Ceux qui font vos vacances

Nous avons publié au cours de l'été, chaque vendredi, un dossier sur « Ceux qui font vos vacances ». Tour à tour, nous avons parlé du contrôle des prix, de la circulation routière, des voyages aériens, des chemins de fer, de la sécurité, du camping, de l'immobilier et des stations.

Nous achevons ce tour d'horizon avec les professionnels des vacances par excellence : les agents de voyages.

PRAGUE A 23 HEURES DE PARIS

L'autobus au long cours

IL faut avoir le nez dessus. Place Saint-Michel, une modeste pancarte jaunie, simplement ficelée au tronc d'un arbre, invite au voyage tous azimuts. A la veille du pont le plus long de l'été, Paris désert donne le vertige. Le portefeuille — lui aussi presque vide — à première vue ne permettait pas d'élargir l'horizon. Et soudain, c'est l'aubaine. L'évasion à prix réduit. Cinq jours à Amsterdam, à Londres, à Venise, à Prague, de 420 à 710 francs.

Dans une rue étroite d'un quartier chaud de la capitale, on doit un peu chercher les quelques mètres de devanture au numéro indiqué pour les réservations. A l'intérieur comme à l'extérieur, aucune trace du confort design des agences de voyages cossues. Un slogan : « Moins cher que le stop! ». *Deux jeunes femmes sympathiques renseignent le visiteur.*

Déjà — rien d'étonnant, — Londres et Venise affichent complet. Il reste des places pour Amsterdam, déjà visitée, et Prague. Pour cette destination, inscription immédiate en vue d'obtenir à temps le visa collectif. Va pour Prague. D'abord c'est plus loin. Le cœur de l'Europe.

— « Vous partez en car-couchettes, le mardi, à 20 heures, afin d'arriver le lendemain à 15 heures », *dit Marie-Noëlle.* « Au retour, départ de Prague dimanche à midi, arrivée à Paris lundi à 6 heures du matin. Vous remplissez cette fiche d'adhésion à l'association et vous ajoutez les frais de visa au prix du voyage : 710 francs. »

Ce prix comprend, outre le transport, cinq nuits à l'hôtel à deux, trois ou quatre par chambre, quatre jours en demi-pension, la visite de la ville et une excursion aux environs.

Au jour et à l'heure convenus, muni de la carte de membre n° 9839, de quelques sandwiches et de beaucoup de patience, nous voilà au rendez-vous place Saint-Michel devant une brasserie malencontreusement fermée en août. Personne devant la fontaine. La pluie a fait fuir les routards. Les candidats au dépaysement s'abritent en attendant sous les porches et sous les arbres.

Le gros de la troupe a choisi Venise. L'Europe de l'Est rencontre moins de succès. Nous sommes seulement vingt-deux. Un demi-car. Tant mieux, nous serons moins serrés. Le groupe manque totalement d'unité. A part deux couples, rien que des isolés. De vingt-cinq ans au troisième âge. Un peu plus d'hommes que de femmes. Des employés, des fonctionnaires. D'autres à la profession indéfinissable et qui le restera jusqu'à la fin du circuit. Pour le moment, Paris s'éloigne, et la nuit n'en finit pas de tomber sur la monotonie de l'autoroute de l'Est.

Une escale technique est prévue sur l'aire de Fère-en-Tardenois pour transformer l'intérieur du car. Selon un système ingénieux, en un tour de main, les sièges basculent en couchettes superposées. A deux par couchette, selon les occupants, c'est vraiment étroit. Mais vu le faible effectif, pour la plupart nous aurons droit à deux emplacements et aux secousses qui sont le lot commun. Après expérience, la comparaison penche en faveur des couchettes de la S.N.C.F. Même de seconde classe. Cela dit, on arrive très bien à dormir.

Le seul point précis du contrat

Ils sont deux à se relayer au volant. Très contents d'eux, ils font comprendre sans précautions superflues qu'ils sont les seuls maîtres à bord après Dieu. D'autant plus aisément que les deux jeunes accompagnateurs, Alain et Jean-Louis, style « monos » de colonie de vacances, ne chercheront pas à s'imposer. Jean-Louis, qui prend à cœur ses responsabilités, est un bénévole. Il a fait des séjours à Prague et montrera une réelle connaissance du pays. Mais c'est la première fois qu'il y emmène un groupe. De la gentillesse à revendre — toujours un mot aimable pour tout le monde, — il pallera le manque de préparation et, finalement, il n'y aura pas beaucoup plus de changements de programme et de temps morts que dans un voyage dit organisé.

Toutefois, une attente de deux heures au poste frontière tchèque de Rozvadov — parce que entre autres, nous avons omis d'indiquer la couleur du car sur nos formulaires de visa ! — n'explique pas l'arrivée à 19 heures à l'hôtel. A Paris, Marie-Noëlle avait dit 15 heures. Ce qui n'était déjà pas rien. En fait, à cette heure-là, nous buvions une première bière à Pilsen.

Vingt-trois heures pour couvrir une distance d'un millier de kilomètres, même si l'on ne connaît pas parfaitement l'itinéraire, les chauffeurs ont montré au retour — en prenant d'ailleurs une route différente — que l'on pouvait mieux faire. Il y a deux raisons pour insister sur le respect de l'horaire. D'abord, au-delà d'une certaine durée, surtout par temps chaud dans un car non climatisé — et c'était doublement le cas — ce mode de transport devient franchement exténuant, au point même d'ôter tout agrément aux paysages traversés. Surtout, c'était le seul point précis du contrat.

Pour le reste, il n'a jamais été question de descendre dans un palace. De fait, dans un quartier à la limite de l'excentrique, notre hôtel paraît loin, à tous points de vue, de l'Intercontinental ou du Jalta. Ne pas oublier que nous sommes en « classe économique » *et que le confort n'est pas la qualité dominante de ce voyage. Il faut choisir. Passer deux jours et deux nuits en trajet pour trois journées pleines à Prague peut paraître disproportionné. Mais on ne trouvera pas moins cher. Pour l'équivalent de notre forfait, Air France ou C.S.A., les lignes aériennes tchécoslovaques, nous ramenait à Paris. Pas plus. Il est vrai en moins de deux heures de vol. Le rêve !*

En attendant, le groupe découvre, de part et d'autre de la Vltava, les merveilles d'une capitale attachante, sous la conduite d'une jeune guide, malheureusement avare de commentaires.

Dimanche, le départ est avancé d'une heure. Cette fois, à la frontière, les formalités sont abrégées. Nous dînons à l'Ouest, au bord de l'autoroute dominant Würzburg et le château de Marienberg. Après quoi au lit. Dernière délicatesse des chauffeurs, nous serons réveillés par la radio de bord diffusant à tue-tête une émission à la gloire des routiers. En écartant le rideau, on lit « Joinville-le-Pont ». Nous arrivons à 6 heures pile place Saint-Michel. En même temps que les éboueurs.

PIERRE-JEAN DESCHÊNES.

★ L'Autobus, 49, rue Saint-Sauveur, 75002 Paris (téléphone 236-13-41), en dehors des week-ends prolongés, organise tous les vendredis soir des départs pour Londres et Amsterdam.

LES PROFESSIONNELS ET LEURS COMPTES

« Nous qui vendons du rêve... »

L'AGENT de voyages fait rêver le candidat au voyage avec ses affiches multicolores et ses catalogues exotiques. Son rôle reste pourtant méconnu, parce que la clientèle le distingue mal de la compagnie aérienne, de l'hôtelier et du guide. M. Jean-Claude Rouach, président du Syndicat national des agents de voyages (SNAV), explique dans l'entretien qu'on lira ci-dessous qu'il s'agit d'un métier séduisant et aléatoire.

« Qu'est-ce qu'un agent de voyages ?

— Il en existe trois sortes. Le distributeur d'abord, celui qui vous conseille lorsque vous entrez dans sa boutique pour acheter un séjour lointain. Il réservera les places dans le circuit organisé par un tour operator ou bien l'avion et l'hôtel nécessaires.

» On trouve ensuite les tours operators, les fabricants de voyages à l'étranger. Au temps des débuts de l'agence Cook, par exemple, tous les agents étaient fabricants, c'est-à-dire qu'ils confectionnaient eux-mêmes les circuits de leurs clients. Le succès des formules préfabriquées et bon marché a poussé à partir de 1968 à la spécialisation, car il faut payer d'avance les chambres d'hôtels et les places dans les charters. Il y a des risques à prendre. Cent soixante-dix agents de voyages sur un millier sont classés dans cette catégorie, bien qu'il existe des distributeurs un peu fabricants et *vice versa*.

On trouve enfin les spécialistes du réceptif. Ils accueillent, en France, les étrangers. Le plus important d'entre eux en reçoit plus de cent mille. Ils font aussi voyager les Français dans leur propre pays. On oublie trop souvent que 30 % du chiffre d'affaires des voyages est réalisé en France, par exemple, à destination des sports d'hiver.

— Pourquoi devient-on agent de voyages ?

— Sûrement pas pour faire fortune ! Ces créateurs d'agence se sont très souvent retrouvés par hasard dans le tourisme. Ils étaient issus de compagnies aériennes ou, comme moi, du secteur immobilier. Nous nous sommes formés sur le tas et la passion de ce métier nous a saisis. C'est vraiment un métier à virus. Il permet des contacts avec une foule d'étrangers. Il donne l'occasion de découvrir pays et continents. Il est très agréable, mais il ne rapporte pas, comme on dit.

— Quels sont les revenus de votre profession ?

— Nos marges sont trop faibles. Elles se situent entre 8 et 9 %. Je ne peux dire quel serait le pourcentage idéal, mais celui-ci est insuffisant.

» La cellule moyenne est composée de cinq personnes, souvent membres de la famille du propriétaire. Elle réalise un chiffre d'affaires de 7 millions de francs. Tous frais payés, elle dégage un bénéfice avant impôt qui n'excède pas 100 000 francs. Et le salaire mensuel que s'est versé le propriétaire n'a rien de mirobolant ! Avec trois mille points de vente et mille licences, notre profession ne se porte pas mal, mais il ne faut pas oublier non plus que 70 % des agents de voyages emploient moins de dix salariés. Pour que ces petites entreprises survivent, elles doivent réaliser un chiffre d'affaires de 2 millions de francs par an et par employé.

La peur de l'embrigadement

— Pourriez-vous décrire votre clientèle ?

— Je rappellerai que, depuis dix ans, nous enregistrons une croissance de notre clientèle de 20 % par an. C'est un joli score.

» En tête, je placerai l'acheteur qui a l'habitude de voyager. Il sait ce qu'il veut et ce qu'on peut demander à un agent de voyages. Il y a celui qui a peur de partir. Il hésite sur sa destination. Il redoute que ça lui coûte cher. Le vendeur doit l'« opérer », c'est-à-dire le faire suffisamment parler pour trouver le produit qui lui conviendra.

» Enfin, il y a les acheteurs qui ne rentrent pas dans une agence. Les uns estiment qu'ils ne trouveront jamais dans les catalogues le voyage dont ils rêvent. Les autres considèrent que l'agence de voyages est une boutique de luxe. Ils croient, à tort, qu'ils paieront moins cher leur billet d'avion en l'achetant chez Air France. Ils redoutent d'être embrigadés.

— Vous êtes de plus en plus l'objet de critiques émanant des consommateurs. Pourquoi ?

— Nous faisons voyager trois millions de touristes chaque année. Quelques milliers seulement se déclarent mécontents. Dans le monde, des millions de voyageurs passent entre les mains de milliers d'hôteliers, de compagnies aériennes, de transféristes, d'interprètes. C'est étonnant qu'il n'y ait pas plus de problèmes.

» Même si ceux-ci n'existent qu'à l'état de traces, ils empoisonnent les vacances de certains de nos clients. Nous, qui vendons du rêve, qui nous occupons de la meilleure part de la vie des citadins, nous devons nous en soucier.

» Les litiges naissent dans deux cas. La « mauvaise » vente consiste à faire partir sur un paquebot grec une personne qui a l'habitude des croisières Paquet. Si elle n'est pas prévenue de la différence, elle trouvera, à juste titre, qu'on l'a trompée. La « mauvaise » vente, c'est vendre un voyage inadapté aux désirs et aux possibilités du client.

» On trouve ensuite les conflits réels. Depuis dix ans, nous avons réalisé de gros progrès. Nous avons mis fin au système du prix d'appel ; nos brochures sont devenues plus détaillées ; le remboursement est garanti.

» Reste que nous sommes sans pouvoir vis-à-vis de nos prestataires de service ! Mon correspondant du Caire est venu me chercher, un jour, à l'aéroport après s'être assuré que ma chambre était bien retenue. Lorsque nous sommes arrivés à l'hôtel, il était complet. Le portier avait reçu un bakchich. Ça arrive tous les jours.

Propos recueillis par ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 10.)

GUIDES, AGENTS DE COMPTOIR, BILLETTISTES

Les « petites mains » du voyage

GUIDES. — D'avril à novembre, ces femmes apprennent à des centaines d'étrangers Paris et ses alentours. Leur profession : guide-interprète. Vingt ans de métier pour l'une d'entre elles. « *Aujourd'hui, tout a changé. Le touriste va de plus en plus vite. On est obligé de suivre son rythme. Comment voulez-vous que l'on s'attache aux détails. Il y a tellement de visiteurs ! On donne l'impression d'être des robots. Et pourtant, l'auditoire n'est jamais le même. Les Européens connaissent davantage l'histoire et nous n'osons pas donner certaines précisions de peur de les vexer. Les étrangers cherchent à discuter. Ils parlent d'eux-mêmes et posent des questions sur la vie quotidienne, sur le prix des loyers ou celui des transports, sur les salaires. La vie des Français les intéresse autant qu'une belle œuvre d'art. Nous adaptons notre commentaire à chacun de nos publics. Les enfants, par exemple, font beaucoup plus référence à l'actualité, à la télévision ou à leurs jeux. L'avenue Henri-Martin leur rappelle immanquablement le jeu du Monopoly. Je me souviens aussi de cet écolier qui à la sortie du château de Versailles m'a dit d'un air perplexe :* « Mais qui a payé tout ça ? »

Ni week-end, ni jour de fête, mais l'insécurité, car la plupart des guides sont vacataires et se retrouvent sans emploi à la fin de la saison. Pourtant, elles ne veulent se souvenir que des joies du métier. « *On ne s'ennuie jamais, même après quinze ans d'activité. Il y a toujours quelque chose à découvrir. Et puis nous sommes indépendantes. Nous sommes libres d'organiser la journée à notre guise. Nous regardons les arbres du Luxembourg roussir. Nous vivons Paris. Comme les chauffeurs de taxi.* » Et comme les moineaux.

(Dessin de PLANTU.)

∴

AU COMPTOIR. — Au cœur d'une galerie marchande du huitième arrondissement, une vitrine couverte d'affiches et de prix d'appel invite à faire le tour du monde. A l'intérieur de l'agence de voyages, Marie-Christine, agent de comptoir, accueille au milieu des présentoirs et des brochures multicolores. Les paysages tropicaux et les visages d'Asie côtoient un horse-guard hiératique tandis que la compagnie Thai propose un vol « *doux comme la soie* » vers le pays du Soleil-Levant.

Le goût des voyages a poussé Marie-Christine à décrocher un brevet de technicien supérieur (B.T.S.) de tourisme. « *Après quatre ans de métier, j'ai enfin l'occasion de voyager. Nous effectuons des circuits touristiques de formation au cours desquels nous visitons les hôtels et les infrastructures d'accueil dans différents pays. Dans notre jargon, nous baptisons la formule « éduc-tour ». Nous sommes, pour partie, invités, mais nous devons aussi verser notre quote-part. Les métiers du tourisme sont très mal payés et il nous est parfois impossible de payer un éduc-tour.* »

Marie-Christine renseigne sans énervement un client tatillon tenté par une croisière sur le Rhin. « *L'accueil, c'est l'essentiel de l'agence,* explique-t-elle. *Nous, les agents de comptoir, sommes faits pour conseiller, pour donner envie de partir. Nous épousons les désirs et les motivations des gens. Il faut avoir deux doigts de psychologie et mettre en confiance le client. Certaines personnes sont parfois gênées de nous dire qu'elles n'ont pas assez d'argent. Il convient alors de leur proposer des facilités de paiement avant même qu'elles ne nous en parlent.* »

La clientèle la plus agréable est celle qui sait voyager, comme ce client qui entre dans la boutique : il part trois fois par an et il ne manque jamais à son retour de raconter ses impressions à celle qui l'a aidé à choisir la formule, l'avion et quelquefois la destination.

∴

BILLETTISTE. — M. S... travaille depuis quatorze ans comme billettiste dans le bruit des téléphones, du terminal d'ordinateur et de la machine imprimante qui délivre un billet en dix secondes. Ici, ce n'est pas la petite boutique, mais une agence spécialisée dans le tourisme d'affaires.

« *Nous avons très peu de contacts directs avec la clientèle. La nôtre est particulièrement exigeante et nous devons subir son humeur. On nous prend souvent pour des larbins. Certains hommes d'affaires ne peuvent pas comprendre qu'il y ait des vols complets, surtout lorsqu'ils ont des cartes de priorité.* » Lui aussi se plaint du salaire « *qui n'est pas en rapport avec nos compétences,* ajoute-t-il, *car il faut connaître toute la réglementation des transports et les tarifs. Les modifications sont notre pain quotidien. Parfois nous rencontrons des cas amusants, cette jeune femme, par exemple, qui voulait mettre son chien dans une soute à bagages de première classe !* »

Mais M. S... a choisi ce métier parce qu'il le rapprochait du monde du voyage. Il a déjà visité le Pérou, les Antilles, la Martinique, le Maroc, le Sénégal, l'Egypte, la Thaïlande. « *Dans notre métier, on n'épargne pas. Dès qu'un agent de voyages a mis trois sous de côté, il part.* » M. S... rêve au Brésil.

D. M.

« Nous qui vendons du rêve... »

(Suite de la page 9.)

» Autre anecdote égyptienne : j'apprends deux jours avant le départ d'un groupe que l'hôtel est complet, bien qu'il ait donné confirmation de cette réservation. J'ai remboursé mes clients, et ma compagnie d'assurances leur a versé 1 000 francs à titre de dédommagement. Certains m'attaquent en justice. Je les comprends puisque leurs vacances ont été ratées. Mais que devais-je faire ? Les laisser partir alors que je savais qu'ils se seraient retrouvés à la rue ? Intenter un procès à l'hôtelier égyptien ? Mais il ne m'aurait plus donné de chambres...

» Les touristes devraient savoir qu'en période de pointe les anicroches sont inévitables. Les charters n'ont plus une minute de vols de disponible. Les guides sont surmenés. Pour obtenir un remplissage optimum, les hôteliers « surbookent » systématiquement, ce qui veut dire qu'ils acceptent les réservations de plus de clients qu'ils ne peuvent en accueillir. Contre ces errements, nous ne disposons d'aucun recours et comme nous sommes les seuls responsables pour le client, c'est à nous qu'il adresse ses plaintes.

— Les bas salaires et le manque de formation de votre personnel ne nuisent-ils pas à la qualité de vos prestations ?

— En période de pointe, il n'y a jamais assez de personnel qualifié. Ce n'est pas normal, mais certains utilisent les services d'étudiants qui reviennent moins cher.

» Nos accompagnateurs sont bien payés : 300 francs par jour auxquels s'ajoutent les frais. Dans l'ensemble, notre personnel n'est pas aussi bien rémunéré que ceux d'autres professions (1). Nos marges ne nous permettent pas plus. Il faut remarquer les avantages que représentent les voyages d'études, les « éductours », et les réductions qu'obtiennent nos salariés quand ils voyagent.

» La formation est à la fois valable et insuffisante. La formation interne est assurée. Le niveau moyen de l'agent de comptoir s'élève. Le baccalauréat est devenu un bagage minimum. Hormis l'institut de formation des agents de voyages et les lycées d'Etat, on peut dire cependant qu'il existe surtout une kyrielle d'écoles-bidons.

— Le voyage subira-t-il encore des transformations ?

— Bien sûr. Nous découvrons peu à peu le revers de la banalisation du tourisme, l'intransigeance d'une partie de la clientèle. A Bangkok, certains protestent s'ils ne mangent pas un steak-frites. Ils feraient mieux de rester chez eux. Heureusement, il semble que nous revenions à la tradition du voyage. Les touristes nous demandent aujourd'hui du « sur mesure », tout en souhaitant bénéficier des bas prix aériens et hôteliers du voyage organisé.

» Seul l'ordinateur et la télématique nous donneront les moyens de répondre à cette évolution. Jadis, préparer un tour voulait dire, pour nous, quelques hôtels à connaître et quelques livres à lire. Cette époque est révolue, et la mémoire informatique nous est indispensable pour utiliser les milliers d'informations qu'exige notre clientèle. »

Propos recueillis par **ALAIN FAUJAS.**

(1) Salaire d'embauche pour un personnel non qualifié (agent de comptoir) : 2 400 F bruts par mois ; salaire maximum : 4 000 F.

Hippisme

Vive la morale !

IL est doublement heureux que le *crime (hippique) parfait n'existe pas*. La morale est sauve et, surtout, on accède à des révélations auxquelles l'impunité aurait coupé les ailes. Par exemple celles-ci, qui sont uniques, prodigieuses et qui, depuis cinq jours, font la joie du pesage.

Dimanche, à 200 mètres de l'arrivée du Grand Prix de Deauville, le jockey anglais Lester Piggott, qui, en selle sur *African Hoep*, dispute cette arrivée aux tandems Philliperon-*First Prayer* et Lequeux-*Jeune Loup*, perd sa cravache. L'incident est relativement fréquent. Les lecteurs des journaux hippiques connaissent bien les expressions « *a perdu ses étriers* », « *a perdu sa cravache* ». Dans le cas des étriers, il s'agit d'une image : ce sont les pieds qui perdent l'appui des étriers et non ceux-ci qui se détachent. Mais, s'agissant de la cravache, l'expression est *littéralement exacte* : il arrive que, dans la tourmente d'une arrivée, la cravache échappe à *la main du jockey*.

Voilà donc le grand Piggott (vingt ans *de gloire ; un des plus solides*, quoique discret, comptes en banque de la City ; une institution en Angleterre : 5 millions de livres *jouées chaque année dans* le Derby sur son seul nom) quasiment désarmé. Il continue de « *pousser aux bras* ». *African Hoep* d'abord obéit et progresse. Mais comme il n'est pas né de la dernière pluie deauvillaise — laquelle, comme d'habitude, ne date d'ailleurs que de quelques heures, — il se rend compte que l'incitation n'est plus suivie de sanction. Il va ralentir. C'est alors que s'accomplit l'admirable et coupable exploit. *African Hoep* est parvenu aux côtés de *Jeune Loup*. Les deux chevaux sont flanc contre flanc ; leurs jockeys botte à botte et surtout main à main. C'est-à-dire que la main vide de Piggott tournoie tout près de celle armée d'une cravache de Lequeux (lequel à ce moment sollicite *Jeune Loup* à gauche pour l'empêcher de pencher). En un éclair — que le film de la course pourtant enregistre — la main de Piggott saisit la cravache, *l'arrache de l'autre main* et, dans un mouvement parfaitement lié, l'abat sur la croupe d'*African Hoep*. Celui-ci reprend son élan. *Jeune Loup*, le long duquel Lequeux, abasourdi, continue d'agiter quasiment par réflexe un bras devenu dérisoire, freine le sien. Au passage du poteau, *African Hoep* devance *Jeune Loup* d'une encolure pour la seconde place (*First Prayer* a gagné de trois longueurs.)

Parvenu au bout de la piste, là où les chevaux passent du galop au pas, Piggott s'approche de Lequeux, encore tout interloqué, et, *imperturbable, lui rend gentiment sa* cravache, que l'autre accepte de reprendre. Pourtant, sur le chemin du retour aux balances, Lequeux rumine que ce Piggott, vraiment, y va fort. Il dépose réclamation. Projection du film. Contrôle. Interrogatoire par les commissaires. *African Hoep* est rétrogradé à la troisième place, *Jeune Loup* hissé à la seconde et Piggott pénalisé de vingt jours de mise à pied pour avoir, dit le communiqué officiel — motif *inouï*, — « *pris la cravache du jockey* Alain Lequeux au milieu de la ligne *droite* ».

Voilà les faits. Ils sont trop extraordinaires pour que déjà la légende ne s'en empare pas. Voici donc ce qu'elle ajoute, qui est peut-être vrai, est en tout cas vraisemblable mais que par *prudence — l'affaire* étant d'évidence destinée à avoir un retentissement historique — nous ne rapporterons qu'au conditionnel. A Alain Lequeux, qui, toute réflexion faite, s'indignait, Piggott, toujours imperturbable, aurait dit : « *Je vous ai rendu service. Votre cheval était « cuit ». Plus vous tapiez sur lui, moins il avançait. La preuve, c'est que même sans cravache j'étais revenu à votre niveau.* »

Aux commissaires, il aurait expliqué, toujours de marbre : « *Je n'ai pas pris la cravache de M. Lequeux, il me l'a prêtée. La preuve : dès qu'il a eu le temps de me la redemander, je la lui ai rendue et il l'a reprise.* »

Impayable Piggott. Une certitude : cette *affaire* de cravache et ces vingt jours de suspension vont faire davantage pour sa gloire qu'un septième Derby à son palmarès.

Du côté des gloires en hausse également :

— Le *jeune* Robert Collet, entraîneur de *First Prayer*, à qui il ne manque plus à vingt-six ans qu'un stage aux Etats-Unis — stage qu'il va accomplir l'hiver prochain — pour pénétrer dans le cercle étroit des grands entraîneurs internationaux ;

— *Bellypha*, qui a survolé le prix *Quincey* ;

— La jeune *Zolinana*, qui a gagné le prix du Calvados, une *pouliche* de grand avenir.

Du côté du hall des ventes de yearlings, c'est l'heure des comptes. Ils sont faramineux. Quelque 30 % de hausse par rapport à l'an passé. A noter, nous a-t-il semblé, une rigueur nouvelle du marché. A-t-elle été liée au dynamisme de celui-ci ? A la régression du rôle de certains *courtiers ? Au fait qu'un grand pro*priétaire — en froid avec son entraîneur — n'a pas acheté pour la première fois depuis longtemps ? En *tout cas*, là aussi, on a eu cette année l'impression que la morale était sauve.

LOUIS DÉNIEL.

Plaisirs de la table

GÉLINES ET PALOMBES

LA Loire est une reine et les rois l'ont aimée...
Blonde peu sûre, aux longs sommeils, aux réveils fous...
Vous passez votre vie, ô peupliers nonchalants...
A la voir s'égarer en détours nonchalants...

Et les asperges de ce Val de Loire accommodées à l'huile de noix ; ses poissons en terrine, en friture, en matelote au vin de Chinon, pochés au beurre blanc ou fumés « à la maison » comme le saumon ; ses pigeonneaux de Touraine à la fleur de thym, aux navets et à l'ail ; ses gélines (comme on disait du temps de Rabelais) en fricassée au vinaigre de framboise ou leur suprême à la crème d'estragon ; ou encore le boudin noir et l'andouillette de Cormery aux oignons confits ; les vins voisins de Champigny enrobant la pièce de bœuf ; les amourettes tourangelles en feuilleté ; les fromages « du long de la Loire » accompagnés d'un pain chaque jour préparé au levain, selon un procédé de panification naturel et « *sans produit chimique ni améliorant* », et ainsi jusqu'aux desserts, des fraises du pays, si renommées, aux poires glacées au miel du Gâtinais en passant par le granité au vieux marc de Touraine...

Ce n'est là qu'un échantillon d'une carte somptueuse, mais sage, ce qui n'empêche point le cuisinier de préparer sur commande certains plats nouveaux « *fruits de son imagination et de la vôtre.* »

Ce cuisinier, c'est *Charles Barrier* (101, avenue de la Tranchée, tél. : 54-20-39, dans un faubourg de Tours — fermé mercredi). Sa maison est d'une élégance précieuse, sa cuisine tout bonnement admirable, ses prix en conséquence, certes, mais d'un rapport qualité-prix.

Et, jouxtant, sa *Petite Marmite (103, avenue de la Tranchée*, tél. : 54-03-85) propose un menu à 54 F et de bons petits plats simples participant de la même honnêteté et de la même rigueur.

**

Œil d'aigle, jambes de cigogne
Moustache de chat, dents de loup
Ce sont les Cadets de Gascogne...

Imaginez-vous l'un d'eux, planté au bord de l'Arros, devant la bastide de l'an 1322. Il a ferraillé pour Carbon de Casteljaloux. Il se dirige vers *Ripa Alta* : « *Holà, tavernier, qu'on m'apporte quelques flacons de ce vin de Crouseilles !* »

Maurice Coscuella (*Ripa-Alta* à Plaisance-du-Gers, tél. 69-30-43), s'empresse d'apporter le madiran. Et sa carte. Un menu à 80 F, un autre à 100 F et les créations du cuisinier : salade de magret fumé, foie gras au jurançon, civet de tripes d'oie au vinaigre, confit de canard aux haricots blancs qui sont ses classiques. Puis, au retour du *marché, une mousse de palombe* au marc de Madiran, des grenadins d'agneau de lait Zingara, une salade de mignons de canard au poivre rose, avant les fromages de chèvre à l'armagnac, les figues au whisky, le gâteau de citrouille aux pruneaux, la croustade gasconne.

Jamais peut-être Coscuella n'a fait « si bon », si honnête. Une simple omelette, chez lui, est un chef-d'œuvre, et, si le madiran ne vous séduit pas, un bordeaux rouge de Graves (cuvée Pierre Coste) à 30 F doit vous contenter (en dehors d'une carte riche en vins voisins).

**

Eh bien, voilà ! Charles Barrier a perdu sa troisième étoile au Michelin. Maurice Coscuella, d'un seul coup, n'en a plus. Si comme moi vous pensez qu'il y a là plus qu'un crime, une faute, n'hésitez pas : envoyez, après un repas chez eux, une carte postale au guide coupable (46, avenue de Breteuil). Cela ne servira à rien ? Si... à vous soulager !

LA REYNIÈRE.

BIBLIOGRAPHIE

Un médecin aux fourneaux

IL y a des livres rupture, diversion. Dans l'œuvre sombre du philosophe jaillit parfois une pochade. Entre deux publications austères, il arrive au scientifique de s'amuser un peu en écrivant des historiettes ou tout bonnement en changeant de sujet. C'est aussi donner une assurance : cet homme, qui se penche avec acharnement sur ses travaux, il sait aussi aimer les roses, l'amour et... les plats cuisinés. Le docteur Claude Olievenstein, directeur du Centre de Marmottan, qui a consacré sa vie au traitement des toxicomanes, vient de publier un livre, *Mes tables de fêtes*. Quatre-vingt-onze restaurants parisiens que le médecin *fréquente à ses heures* pour se changer de décor. De bonnes gargotes, de moins bonnes, mais elles sont toujours des lieux de vie aux antipodes du *monde de la drogue*.

« *Portrait de l'auteur en habit de gastronome* », la préface donne le ton. L'habit de fête rend exigeant sur l'acte de manger. Sans trop de sublime, de fine bouche, les propos de table du médecin gastronome vont droit à la panse, à l'essentiel en somme : « *La cuisine véritable*, écrit-il, *doit à voir avec l'érotisme, avec le stade prégénital, elle doit vous remplir complètement là où vous avez des manques. Elle renvoie aux souvenirs de l'enfant qui ne s'arrête de pleurer que lorsqu'il a la bouche, le ventre pleins.* »

Pas de comparaison avec la drogue, mais *l'auteur décrit les* effets de la bonne cuisine en des termes qui évoquent la plénitude exactement comme un toxicomane ferait avec son produit. *Les mangeurs* d'opium ne connaissent-ils pas, eux aussi, l'extase des repus ? Hasard ou aveu ? En confessant sa gourmandise, la joie qu'il éprouve à humer, goûter, déguster, le docteur Olievenstein livre une part sensuelle que d'autres que lui auraient préféré garder secrète. Et on pressent que ce plaisir des sens, de l'ingestion n'est pas étranger à son approche de la toxicomanie, que son raffinement dans les choix des mets, sa tempérance sans laquelle il n'y a pas de véritable gourmet, sont de très indirectes leçons à ses patients bâfreurs de drogue dure.

Une *façon de prescrire* : il n'est pas interdit de prendre du plaisir, il est déconseillé d'en souffrir à en mourir. La tradition culinaire d'où est sorti l'art du *bien manger procure* des jouissances mieux maîtrisées, mais, si l'apoplexie n'est plus d'époque, le temps des overdoses n'est pas encore passé. Olievenstein le sait *mieux que personne*. Le goût de la bonne cuisine, qui le tient à distance, lui permet aussi de mieux comprendre et de pardonner les tentations vénéneuses. *Où* serait le mérite d'être chaste si l'on était de bois !

CHRISTIAN COLOMBANI.

(*) Ramsay, 27, rue Fleurus, 75006 Paris. Tél. 222-67-13.

Philatélie

N° 1600

FRANCE : « Diane au bain — Château d'Ecouen ».

Une des œuvres du Musée national de la Renaissance, la « Diane au bain », qui se trouve au château d'Ecouen, par l'émission d'un timbre la représentant, entrera dans la série « artistique » de l'année. Vente générale le 24 septembre (35e/79). Retrait prévu pour le 17 octobre 1980.

2 F, bistre, gris-bleu et brun.

Format 36,85 × 48 mm. Dessiné et gravé par Jacques Combet. Tirage : 6 000 000 d'exemplaires. Impression taille-douce avec report offset ; Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 22 et 23 septembre, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert au Musée national de la Renaissance, château d'Ecouen (Val-d'Oise). Oblitération « P.J. ».

— Le 22 septembre, de 9 h. à 12 h., au bureau de poste d'Ecouen. Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

Les bureaux temporaires des manifestations

⊙ 64000 Pau, du 6 au 17 septembre. — *Foire exposition (cachet petit format).*

⊙ 59400 Cambrai (Foire Exposition), du 7 au 17 septembre. — 14e Festival européen de la bêtise.

⊙ 02260 La Capelle, les 8 et 9 septembre. — 12e Foire internationale aux fromages. Petit cachet.

⊙ 75015 *Paris* (parc des Expositions, porte de Versailles), du 8 au 11 septembre. — Semaine internationale du cuir.

⊙ 16100 Cognac (Base aérienne 709), le 9 septembre. — Journée « Portes ouvertes ».

⊙ 59110 La Madeleine (circuit du Grand Prix), le 9 septembre. — 8e épreuve internationale du chrono madeleinois.

⊙ 59610 Fourmies (hôtel de ville), le 9 septembre. — Grand Prix cycliste de la ville.

Nouvelles brèves.

● CANADA : *à l'occasion de la « Fête du Canada », il a été émis douze timbres de 17 cents, représentant les drapeaux de dix provinces et deux territoires : Ontario 1867, Québec 1867, Nouvelle-Ecosse 1867, Nouveau-Brunswick 1867, Manitoba 1870, Colombie-Britannique 1871, Ile-du-Prince-Edouard 1873, Saskatchewan 1905, Alberta 1905, Terre-Neuve 1949 et les Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.*

● COSTA-RICA : *une série de cinq timbres dédiés à la sculpture nationale, 0.60, 1, 2,10, 5 et 20 c.*

● SAINT-MARIN : *Année internationale de l'enfant, cinq valeurs, 20, 120, 170, 220 et 350 lires. Tirage : 700 000 séries complètes.*

ADALBERT VITALYOS.

MIETTES

● *Les nouveaux « maîtres » du Ritz vont vite.* Après avoir expulsé les « Relais et châteaux » dont ils abritaient le bureau, renvoyé l'attachée de presse, voilà qu'ils se séparent, au bout d'un mois, du directeur engagé à prix d'or à Genève.

● *Coûteuse — et un peu sotte — campagne publicitaire* pour le « Jour du Soleil ». Mais peut-être pourrait-on rappeler à cette *occasion que l'Hôtel du Rhône* de Genève, depuis bientôt deux ans, est équipé d'un chauffage solaire ? (Qui fournit la totalité des eaux de toilettes.)

● *Grande médaille d'or du travail* pour Charles Teichmann, directeur du *Fouquet's* et quarante-huit ans de maison.



Jeux

échecs N° 829

TUMULTES

— LAID HAIE CHEQUE. N° 829. —
(Tournoi de Belsachs, août 1969.)
Blancs : N. POPOV
Noirs : A. NOVOPATCHIN
Gambit de la D.

1. d4	Cf6	18. Dd3	Ta-d8 (h)
2. ç4	é6	19. Rg2 (i)	Dh6
3. Cf3	d5	20. h4	Rh8
4. Cç3	ç6	21. Dç3	Dg6
5. é3 (a)	a6 (b)	22. b4	Fa7 (j)
6. a4 (c)	ç5	23. Cd2	a5 (k)
7. Fd3	Cc6	24. b×a5 ! (l)	f5
8. 0-0	d×ç4	25. Ta-b1	f4 (m)
9. F×ç4	Fd6	26. é×f4	é×f4 (n)
10. Dé2	Dç7	27. C×f4	
11. d×ç5	F×ç5		T×d2+ (o)
12. é4 ! (d)	Cg4 (é)	28. D×d2	D×é4+
13. g3	0-0	29. Rh2	D×ç4 (p)
14. Ff4	é5 (f)	30. Cg6+ !	h×g6
15. Cd5	Dd8	31. T×f8+	Rh7 (q)
16. Fé3 !	C×é3	32. Dh6+ ! ! (r)	
17. f×é3 (g)	Fg4		Abandon.

NOTES

a) Une autre idée est 5. Fg5 qui mène au « système Botwinnik » après 5. d×ç4 ; 6. é4, b5 ; 7. é5, h6 ; 8. Fh4, g5 ; 9. é×f6, g×h4 ; 10. Cé5.

b) On poursuit généralement par 5..., Cb-d7 ; 6. Dç2, Fd6 ; 7. Fd2, 0-0 ; 8. 0-0-0 ou par 5..., Cb-d7 ; 6. Fd3, Fd6. Si 5..., Fé7 ; 6. Fd3, d×ç4 ; 7. F×ç4, b5 ; 8. Fd3, a6 ; 9. é4, Fb7 ; 10. é5, Cd5 ; 11. Cé4, b6 ; 12. 0-0, Cd7 ; 13. Dé2 avec avantage aux Blancs (Osnos - Kovacs, Budapest, 1965).

ç) Réfuter le dernier coup des Noirs par 6. ç5 n'est pas si simple : par exemple, 6..., b6 ; 7. b4, a5 ; 8. Ca4, Cb-d7 ; 9. b5, Fb7 est plutôt favorable aux Noirs. Ou encore 6..., b6 ; 7. ç×b6, Cb-d7 ; 8. Ca4, C×b6 ; 9. Fd2, Cb-d7 ! ; 10. Tç1, Fb7 ; 11. Fd3, Fd6 ; 12. 0-0, 0-0 ; 13. Db3, Tb8 ; 14. Fç3 ! (Meyer-Chapoenikov, par correspondance, 1962). 6. ç×d5 ne donne rien : 6..., é×d5 ; 7. Fd3, Fd6 ; 8. 0-0, 0-0 ; 9. Dç2, Cb-d7 ; 10. a3, Té8 ; 11. b4, Cf8 ; 12. Fb2, Dé7 ; 13. Ca4, Fç7 ; 14. Cç5, Cé4 (Winter - Rubinstein, 1929). Après 6. Dç2, ç5 ; 7. d×ç5, F×ç5 ; 8. a3, d×ç4 ; 9. F×ç4, 0-0 ; 10 0-0, Cb-d7 ; 11. Fd3, Dç7 ; 12. b4, Fd6 ; 13. Fb2, b5 ; 14. Cé4, D×ç2 ; 15. F×ç2, Fé7 ; 16. C×f6+, C×f6 ; 17. Cé5, Fb7 ; 18. Fd4, Tf-ç8 ; 19. Fd3, les Blancs sont légèrement mieux (Gheorghiu - Minev, Varna, 1971).

d) Les Blancs sortent de l'ouverture avec un jeu agréable. La menace 13. é5 est gênante (si 12..., é5 ; 13. Fg5 !).

é) Pare 13. é5 en menaçant de gagner immédiatement par 13..., Cd4 (si 14. C+d4 ?, D×h2 mat).

f) Pratiquement forcé. Si 14..., Dé7 ; 15. h3, Cf6 ; 16. é5.

g) Au prix d'un pion doublé, les Blancs ont interdit l'accès de la case d4.

h) Si 18..., Cb4 ; 19. Db3 !

i) Menaçant 20. h3 tout en retirant le R de la diagonale a7-g1.

j) Si 22..., D×é4 ; 23. b×ç5, T×d5 ; 24. F×d5, D×d5 ; 25. Tç1, f5 ; 26. Dç4.

k) Si 23..., f5 : 24. b5 !

l) Et non 24. b5, Cb4 !

m) L'attaque des Noirs paraît dangereuse.

n) Si 26..., Fd4 ; 27. Dç2, Fé3 ; 28. f5 ou 27..., é×f4 ; 28. C×f4, T×f4 ; 29. T×f4, Fé3 ; 30. Tb-f1 !, F×f4 ; 31. T×f4.

o) En plein tumulte.

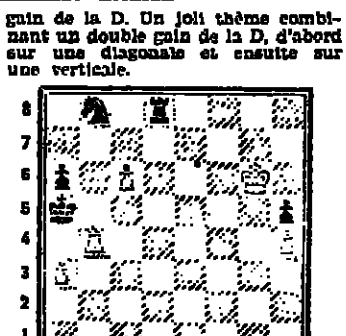
p) Si 29..., Cé5 ; 30. Fd5 ou 30. Cg6+ et si 29..., Fé3 ; 30. Dd3

q) Deux T contre trois pièces mineures et un pion. Les Noirs espèrent maintenant trouver du contre-jeu par Cé5 et Fé3.

r) Mais un beau mat surgit aussi étonnant qu'élégant : si 32..., R×h6 ; 33. Th8 mat et si 32..., g×h6 ; 33. T×b7+, Fd7 ; 34. T×d7+, Cé7 ; 35. T×é7+, Df7 ; 36. Té×f7 mat.

ETUDE
M. HENNBERGER
(1930)

BLANCS (5) : Rg6, Tb4, Pa3, ç6, h4.
NOIRS (5) : Ra5, Td8, Cb8, Pa6, h5.
Les Blancs jouent et gagnent.



SOLUTION DE L'ETUDE N° 828.
V. et M. PLATOV.

« Sydsv. Dagbladet Snällposten », 1911
(Blancs : Rg2, Df2, Pb3, ç2, f6. Noirs : Rb4, Dh8, Fg8, Pa6, b5.)

1. Dd4+, Ra3 ! (si 1..., Ra5 ; 2. Dd8+, Rb4 ; 3. Df8+ et 4. f7 avec gain des Blancs) ; 2. Da1+, Rb4 ; 3. f7 ! !, D×a1 ; 4. f8=D+, Ra5 (si 4..., Rç3 ; 5. Df6+ avec gain de la D) ; 5. Dd8+, Rb4 ; 6. Dd6+, Ra5 ; 7. b4+, Ra4 ; 8. D×a6+ avec gain de la D. Un joli thème combinant un double gain de la D, d'abord sur une diagonale et ensuite sur une verticale.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 826

DEUX CORDES POUR UN ARC

Quand on a deux lignes de jeu possibles suivant la répartition, il faut utiliser tous les éléments pour deviner la distribution et choisir la solution qui convient, comme dans cette donne.

	♠ 7 5 ♥ 9 7 3 ♦ A V 6 4 ♣ 7 5 4 2	
♠ 6 ♥ A R D V 10 4 ♦ 8 5 ♣ D V 10 8	N O E S	♠ 10 9 8 3 ♥ 8 6 ♦ D 10 9 7 3 2 ♣ 3
	♠ A R D V 4 2 ♥ 5 2 ♦ R ♣ A R 9 6	

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
4 ♥	passe	passe	4 ♠...

(Sur le barrage à « quatre cœurs », Sud n'est plus en mesure de chercher un chelem.)

Réponse :

Voici le déroulement du coup : Sud prend soin de couper le troisième cœur avec le 4 de pique (et non pas avec le 2 de pique) au cas où Est penserait se débloquer, puis il donne trois coups d'atout. Mais, attention, il va falloir faire un choix.

En effet, selon que Ouest ou Est a quatre trèfles, il faut tirer ou garder le roi de carreau, et il n'est pas possible de jouer d'abord as et roi de trèfle (pour vérifier la répartition), car, si Est coupe, il fera chuter le contrat en rendant la main à Sud à carreau. En revanche, si Est a quatre trèfles, il faut conserver le roi de carreau.

Comment le savoir ? Kauder ne s'est pas trompé : *il a estimé que Est ne pouvait pas avoir quatre trèfles !* Pourquoi ? Parce que, avec seulement trois carreaux (puisqu'il a deux cœurs et quatre piques), il n'aurait pas défaussé le 7 de carreau. D'autre part, avec six levées à cœur seulement, Ouest doit avoir deux autres levées de jeu à côté (c'est-à-dire D V 10 8 à trèfle) pour avoir pu ouvrir de quatre cœurs. Bref, Kauder a estimé que Ouest avait au moins trois trèfles et, après son troisième coup d'atout, il a tiré le roi de carreau, puis as et roi de trèfle en espérant que, si Est ne fournissait plus, il réussirait un joli coup... Est refusa de couper, alors *Sud lui rendit la main avec le 2 de pique* pour l'obliger à jouer carreau...

COURRIER DES LECTEURS :
M. R. Santy pose une intéressante question : « *Les Français, après leur échec au championnat d'Europe, pourront-ils quand même disputer le championnat du monde qui doit avoir lieu à Rio cet automne ?* »

Malheureusement, l'Europe n'a droit qu'à un seul représentant qui est le détenteur du titre européen, mais, si les Italiens renforcent leur équipe, ils pourront peut-être battre les Brésiliens et les champions du monde américains.

LA CONTRE-ATTAQUE DU CROCODILE

Ce coup de défense, publié par le fameux champion américain Edwin Kantar, a sans doute été réussi par lui-même. Cachez les mains d'Ouest et de Sud.

	♠ A R 9 7 ♥ A 7 5 ♦ 3 2 ♣ A D 10 6	
♠ D ♥ R 10 8 3 2 ♦ D 4 ♣ R 8 7 5 2	N O E S	♠ 4 ♥ V 6 ♦ A 10 8 7 6 5 ♣ V 9 4 3
	♠ V 10 8 6 5 3 2 ♥ D 9 4 ♦ R V 9 ♣ —	

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
3 ♠	passe	6 ♠	passe...

Ouest ayant entamé la dame de pique pour le roi du mort, le déclarant a joué le 2 de carreau pour le 7 et le roi de Sud qui a continué avec le 9 de carreau pris par la dame d'Ouest. *Comment Est peut-il faire chuter* ce PETIT CHELEM A PIQUE ?

Note sur les enchères :
Sur « 3 piques », Nord avait un problème, car il pouvait y avoir deux carreaux perdants. Mais, même si Sud n'avait ni le roi ni singleton dans la couleur, il était encore possible que l'adversaire ne trouve pas l'entame à carreau. Nord a donc adopté la solution simple et souvent efficace de bondir directement au chelem.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 101

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Championnat de Suisse, 1979
Blancs : STREUB
Noirs : J.T. CAZEMIER
Ouverture : Raphaël - Pion Kerkhof.

1. 32-28	20-25		12-17 !! (g)
2. 37-32	15-20	23. 39-34	13-18 ! (h)
3. 41-37	10-15	24. 22×13	9×18
4. 46-41	5-10	25. 37-31	26×37
5. 34-30 (a)		26. 42×31	4-9
	25×34	27. 47-42	9-13
6. 39×30	20-25 (b)	28. 31-27	8-12
7. 44-39	25×34	29. 42-37 (i)	17-21
8. 39×30	15-20	30. 37-31	
9. 30-25	20-24		21-26 !! (j)
10. 50-44	18-23	31. 27-22 (k)	
11. 44-39	12-18		26×37 ! (l)
12. 40-34	7-12	32. 32×41	
13. 34-29 (c)	23×34		23×32 (m)
14. 39×30	18-23	33. 38×27	
15. 31-27	17-21		14-20 ! (n)
16. 36-31	12-18	34. 25×23	18×49
17. 45-40 (d)	10-15	35. 30×17	49×12 !
18. 43-39 (e)	21-26	36. 41-37	16-21
19. 41-36	1-7	37. 48-43	12-17
20. 49-43	7-12	38. 22-18	21-27
21. 27-22 (f)	18×27	39. 43-38	17-26
22. 31×22			Abandon.

NOTES

a) Cet échange n'était pas forcé puisque si :

a1) 5. 31-27 [coup le plus usuel] (17-21) ne présente aucun danger 6. 27-22 (18×27) 7. 28-23 (19×28) 8. 33×31, léger avantage positionnel aux Blancs après ce repli (pas de pion faible à la bande : pion à 25 pour les Noirs).

a2) 5. 34-29 (19-24) et les Blancs peuvent se libérer aussitôt de cet enchaînement 6. 29-23 (18×29) 7. 28-22 (17×28) 8. 32×34, léger avantage positionnel aux Blancs (pas de pion faible à la bande et formation très compacte).

b) Après 7. 40-34 (14-20 ?) livre un coup de dame en quatre temps 8. 34-29 (25×23) 9. 33-29 (23×34) 10. 28-22 (17×28m) 11. 32×5 !, etc., B+1.

c) A mentionner 13. 31-27 (1-7 !) 14. 49-44 ? serait suivi d'un coup de dame en six temps avec variante 14. ... (17-22 !) 15. 28×17 (11×31) 16. 36×27 cl (24-29 !) 17. 33×24 (19×30) 18. 35×24 22-28 19. 32×23 (18×49 !) N+cl 16. 37×26 ? (23-29) 17. 34×23 (19×46) N+.

d) Coup fautif stratégiquement, car les Blancs ne pourront plus constituer de formation de pionnage sur leur aile droite, dans la zone du tric-trac.

e) Préférable était 18. 40-34 en vue de procéder, au temps suivant, au repli 19. 34-29 (23×34) 20. 30×39, mais 20. ... (21-26 !), léger avantage positionnel aux Noirs qui exploiteraient le déséquilibre de la structure du camp des Blancs (aile droite libre de tout mouvement après le repli du dix-neuvième temps, mais aile gauche inutilement massive). En dépit de ce léger avantage positionnel de l'ennemi, les Blancs pouvaient envisager encore de parvenir à la nulle, objectif qui semble difficile à atteindre avec le coup du texte 43-39.

f) Si 21. 47-41 (10-15) et l'échange 27-32 (18×27) 31×22 eût été presque forcé de toute façon.

g) C'est de l'horlogerie de précision : maître international, le conducteur des Noirs connaît l'art de tirer avantage, par un travail de longue haleine parfois, des faiblesses positionnelles et, en particulier, de la présence d'un pion ennemi exposé à la case 22, ou « pion Kerkhof », expression néerlandaise signifiant « pion cimetière », le pion prématurément avancé à la case 22 étant fréquemment condamné à disparaître sans compensation (Rigterink - Ivans, *Le Monde* du 28 mai 1977).

A noter que sur 22. ... (12-18 ?) 23. 22-17 (11×22) 24. 28×17 (16-21) 25. 17-11 [réplique classique pour conserver l'égalité numérique] (6×17) 26. 32-28 (23×32) 27. 38×16, les Blancs peuvent alors reprendre enfin haleine.

h) Ici, la prise du « pion Kerkhof » se justifie du fait de la menace 24. 33-29 (24×33) 25. 38×18 (19-24) 26. 30×19 (14×12), amélioration de la situation des Blancs. La raison de cette prise du pion à 22 réside donc dans l'impossibilité pour ces derniers d'effectuer désormais cet échange par 33-29. La conséquence en est une très sérieuse aggravation de leur situation.

i) L'absence d'un pion à la case 45, depuis le dix-septième temps, est lourde de conséquences, les Blancs étant sans répit réduits à l'impuissance sur leur aile droite et contraints à développer d'une manière hasardeuse leur aile gauche.

j) Toujours avec la même précision, les Noirs exploitant leur supériorité positionnelle qui vient de leur permettre de tendre un joli piège en incitant l'ennemi à tenter un ultime sauvetage par l'installation d'un nouveau « pion Kerkhof ».

k) Tout autre coup était également perdant.

l) Et non (18×27 ?) 32. 31×22, nouveau sursis pour les Blancs.

m) Plus radical et plus élégant dans la conclusion que (18×27).

n) Un enchaînement de deux rafles va suivre.

PROBLÈME
B. THOMMEREL
1894

Les Blancs jouent et gagnent en quatre temps (fantaisie avec la lettre A).

• Voici les trois premiers temps : 37-26 ! (32×23) 46×37 (39×28) 42-38 ! !, etc. (solution complète dans la prochaine chronique).

• Pour obtenir des renseignements sur le jeu des dames et en découvrir plus rapidement la profondeur et la beauté (par les traités, par la revue officielle de la Fédération française du jeu de dames, par des parties amicales ou de compétition à la pendule dans des clubs, etc.), les lecteurs peuvent s'adresser directement à Jean Chaze, « la Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas. A l'appui des réponses sont joints deux opuscules permettant de franchir en quelques heures le premier cap de l'initiation (connaissance des règles et de la signification des chiffres, des signes et des lettres conventionnels).

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

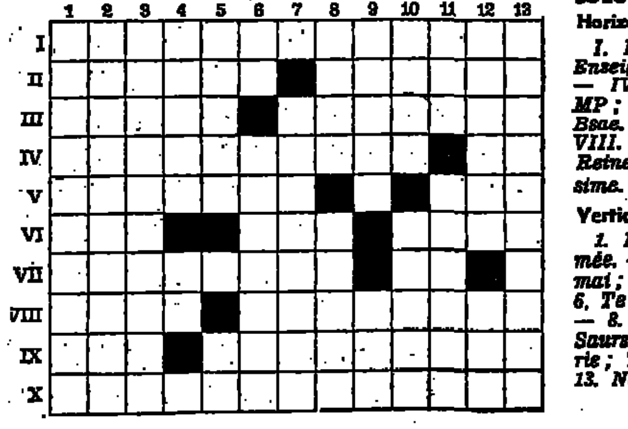
GRILLE N° 56

Horizontalement

I. Pour la plupart, il faut bientôt y renoncer, au moins provisoirement. — II. Converti à la non-violence ; Désagréable habitant de l'Afrique du Sud. — III. Mettre en travers ; Sales tas, sales types. — IV. Ont leur griffe ; Voyelles. — V. Sont-elles donc élastiques ? ; Ou tout petit ou très grand. — VI. Travaille ou repose ; En route ; Dur. — VII. Mis en forme ; Mis à toutes les sauces. — VIII. Ile de Bretagne ; On n'est jamais sûr de bien dire la bonne. — IX. Intercontinental ; Une sorte de caille-lait. — X. Le Danois y a souvent droit.

Verticalement

1. Ondule. — 2. Il est difficile de ne pas les confondre. — 3. Utiles au point. — 4. Eclair ; En Champagne. — 5. Parle haut ; Pour la randonnée. — 6. Dans l'armée ; Sur les grands circuits. — 7. Pour lui aussi la saison s'achève. — 8. Firmament ; Une stèle méconnaissable. — 9. Parties ; Un peu du nôtre. — 10. Fait front commun ; Protecteur. — 11. Manifeste une certaine opposition ; Décence. — 12. Se trompait ; Doublé, c'est bien monotone. — 13. Tout de bon.



SOLUTION DE LA GRILLE N° 55

Horizontalement

I. Liechtenstein. — II. Unir ; Enseigne. — III. Xérès ; Contenu. — IV. Exempla ; Suret. — V. MP ; Arène ; Lier. — VI. Braies ; Bsae. — VII. Oil ; Etalai ; Il. — VIII. Umar ; Ecourtai. — IX. Reine ; Sûretés. — X. Généralissime.

Verticalement

1. Luxembourg. — 2. Inexprimée. — 3. Eire ; Alain. — 4. Crémai ; Rne. — 5. Sprée ; Er. — 6. Te ; Teste. — 7. Encan ; Acsl. — 8. Neo ; Ebloui. — 9. Sens ; Saurs. — 10. Titulaires ; 11. Egérie ; Ttt. — 12. Innée ; Iaem. — 13. Neutralise.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (*)

N° 56

Horizontalement

1. EHIIPST. — 2. ALMORTU. — 3. AEEMNNO. — 4. EEHLOPRT. — 5. EHINPTY. — 6. AEEFRRT (+ 2). — 7. EEEILNV. — 8. BDEINOU (+ 1). — 9. ADEERTX (+ 2). — 10. EEMNNOU. — 11. DEEGINR (+ 2). — 12. EERRSST (+ 1). — 13. ACEHQUU. — 14. EEGIMNT. — 15. EKNNORZ. — 16. EEILLNR.

Verticalement

17. AAHNOPR. — 18. BCEFITK. — 19. EISSSUV. — 20. ADEEGIV. — 21. CEORSSU (+ 2). — 22. AEEIMPY. — 23. DEEINRX. — 24. EEHILOT. — 25. AEIMNQRU. — 26. EILNNOS (+ 2). — 27. EEEGINN. — 28. DEEIPRT (+ 5). — 29. EEIMNPRU. — 30. AEGLNUU.

SOLUTION DU N° 55

Horizontalement

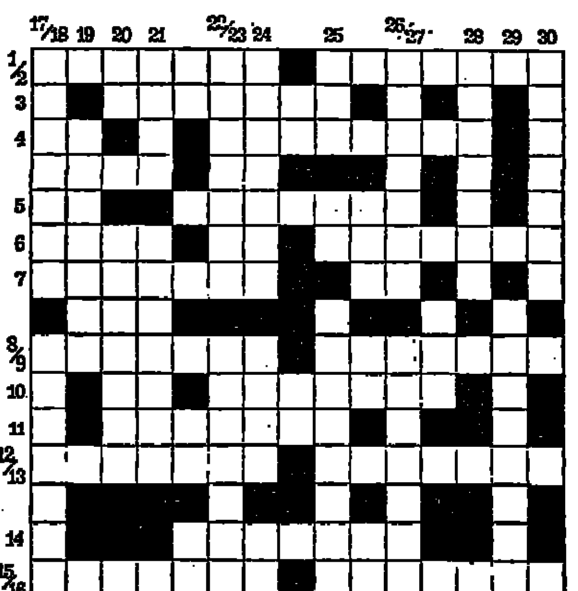
1. HYBRIDE. — 2. TOSCANE (CANOTES, OCTANES). — 3. FERRURE (FERREUR). — 4. NECROSE (COREENS, CORNEES, ECORNES). — 5. BRAMERA (AMBRERA, EMBARRA). — 6. TIQUETE (QUITTEE). — 7. CRENEAU (CERNEAU). — 8. MANQUEZ. — 9. PICADOR. — 10. APITOYE. — 11. TRAPEZE (RETAPEZ, TAPEREZ). — 12. MAUDITS. — 13. ENKYSTE. — 14. LECTEUR (LECTURE).

Verticalement

15. HERBACE (BECHERA, EBRECHA). — 16. MIXTURE. — 17. BOCAGER. — 18. NUNATAK. — 19. EXERGUE. — 20. ERRATUM (TRAMEUR). — 21. ZEBRURE (BEURREZ). — 22. TUNIQUE. — 23. PARTIAL (APLATIR, PARLAIT, RAPLATI, PLATRAI). — 24. BIPARTIE. — 25. SECHEUR (RUCHEES). — 26. ADOREES. — 27. DOLENTE. — 28. RUDOYEZ. — 29. EMECHER. — 30. RETENIR (RENTIER, TERRIEN, TERRINE).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

(*) Jeu déposé.

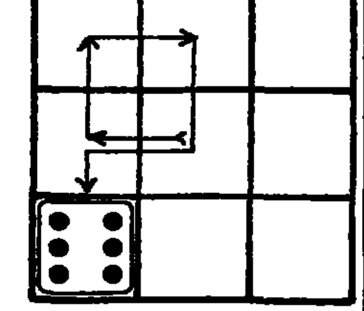


AUJOURD'HUI

UN COIN POUR JOUER

Solution
du problème n° 22

Système Dé



Le schéma explicite les six mouvements nécessaires pour amener le dé avec un 6 au-dessus sur la case en bas à gauche.

PIERRE BERLOQUIN.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 477

HORIZONTALEMENT

I. Elle embrasse aussi bien les femmes que les hommes ; A flétrir ! — II. Début de berceuse ; Lutte contre la sécheresse. — III. Témoignage de vénération ; Succès d'un 14 octobre ; Noble. — IV. Délicat quand il est fin ; Fit preuve d'un évident souci de correction ; Localité de France. — V. Fut sans doute béni par les écologistes de l'époque ; Le supplice de la roue. — VI. Préfixe ; Ciment de la phrase ; Ancienne obligation. — VII. Travailler en songeant à l'avenir ; Se déchirent non sans mal ; Prénom. — VIII. Pronom ; Fis un travail de saucier ; Abréviation. — IX. Elancées ; Cheville ; Devant Gudule. — X. Fut la première à deviner le charme particulier des entreprises audacieuses ; L'éternelle perspective des optimistes ; Il convient de l'éliminer après un examen. — XI. Bruit ; Arriver ; Est généreux. — XII. Lettres d'amour ; Polissent ; Titre abrégé. — XIII. Ne font pratiquement qu'entrer et sortir ; Obligatoirement déclarées ; Se dissimulait sous des paniers. — XIV. Abréviation étrangère ; Préfixe ; Evoque une royale installation ; Tenait de belliqueux propos. — XV. Un grand nombre d'entre eux finissent dans la purée ; Modeste ou somptueux, est toujours gracieux ; Pronom.

VERTICALEMENT

1. Font face aux grèves avec un *certain aplomb* ; *Cela se passe* généralement au cours d'un repas. — 2. Son abandon nous laisse absolument froid ; Dans le milieu, elle est rarement affranchie. — 3. Finissent par venir à bout ; Prénom. — 4. Ballet ; Il fut un jour surpris et n'en revint pas. — 5. Le mot de la fin ; Se détend ; Traduit un coup. — 6. Fut la providence de tout un règne ; Note ; Où s'accomplissent d'utiles échanges. — 7. Ne durent qu'un temps ; Désigne un Grand de ce monde. — 8. Maison de rendez-vous ; Terre étrangère. — 9. Préposition ; Connaît des hauts et des bas ; Mises en lieu sûr. — 10. S'efface avant de passer ; Remue pour un oui ou un non. — 11. Se montrait indélicat ; Triomphes et échecs. — 12. N'a que de mouvantes limites ; Servit à *souscrire* ; *Organe rond* ; *Conjonction*. — 13. Bonne pâte ; Leurs élèves sont souvent empotés. — 14. A parfois la tête dans les nuages ; Sur un terrain de golf ; Terme de sport. — 15. Malgré sa modeste importance, on a cru devoir lui consacrer un chapitre ; Feuille de couverture ; Fort sage.

Solution du problème n° 2 476

Horizontalement

I. Infeconde. — II. Marteleur. — III. Miaulent. — IV. Anciennes. — V. Ire. — VI. Goupil ; Tu. — VII. Ecraser. — VIII. Ares ; Gaie. — IX. BA ; Snell. — X. Litière. — XI. Etofferas.

Verticalement

1. Immangeable. — 2. Nain ; Ocrait. — 3. Fracture ; To. — 4. Etui ; Passif. — 5. Céleris ; Nef. — 6. Olen ; Légère. — 7. Nenni ; Râler. — 8. Dutert ; Il. — 9. Er ; Seule ; As.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du vendredi 31 août 1979 :

UN DECRET

● portant création d'un fonds de développement des industries du bois.

Transports

● *Un « tram-bus » électrique à Nantes.* — Un « tram-bus » électrique en site propre, véritable métro en surface, circulera à partir de 1983 dans l'agglomération nantaise. Chaque rame pourra transporter trois cents voyageurs sur une ligne de 10 kilomètres.

LOTO

TIRAGE N° 35
DU 29 AOUT 1979

4	8	15	16	20	25

NUMERO COMPLEMENTAIRE **33**

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	893 912,80 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	92 020,40 F
5 BONS NUMEROS	5 140,20 F
4 BONS NUMEROS	98,70 F
3 BONS NUMEROS	8,60 F

PROCHAIN TIRAGE LE 5 SEPTEMBRE 1979

VALIDATION JUSQU'AU 4 SEPTEMBRE 1979 APRES-MIDI

SOCIÉTÉ DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 1er SEPTEMBRE A 6 HEURES (G.M.T.)

SITUATION LE 31-08-79 A 0 h G.M.T.

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 31 août à 0 heure et le samedi 1er septembre à 24 heures :

La zone dépressionnaire océanique subira peu de changement, tandis que les perturbations qui lui sont associées s'approcheront de la France et de l'Espagne.

Samedi 1er septembre, le temps restera chaud sur une grande partie du pays, mais le ciel deviendra progressivement plus nuageux sur la Bretagne et l'ouest du Bassin parisien, où quelques pluies passagères pourront avoir lieu, puis sur les régions situées au sud de la Loire, où une évolution orageuse est à craindre. Ailleurs, de belles périodes ensoleillées prédomineront, après la disparition de quelques brouillards matinaux dans les vallées de l'intérieur. Toutefois, des nuages orageux *pourront gagner les régions méditerranéennes* en fin de journée.

Les vents, faibles ou modérés et de direction variable, s'orienteront au sud ou au sud-ouest en se renforçant un peu sur la Bretagne, la Vendée et la Normandie.

Vendredi 31 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021,2 millibars, soit 766 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 août ; le second, le minimum de la nuit du 30 au 31) : Ajaccio, 26 et 13 degrés ; Biarritz, 25 et 17 ; Bordeaux, 25 et 15 ; Brest, 18 et 13 ; Caen, 27 *et 15 ; Cherbourg, 23 et 18 ;* Clermont-Ferrand, 26 et 13 ; Dijon, 25 et 12 ; Grenoble, 22 et 12 ; Lille, 25 et 12 ; Lyon, 22 et 11 ; Marseille, 27 et 15 ; Nancy, 24 et 10 ; Nantes, 23 et 13 ; Nice, 24 et 18 ; Paris - Le Bourget, 27 et 13 ; Pau, 24 et 15 ; Perpignan, 26 et 14 ; Rennes, 22 et 15 ; Strasbourg, 25 et 9 ; Tours, 23 et 15 ; Toulouse, 28 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 23 et 19 degrés ; Alger, 28 et 23 ; Amsterdam, 25 et 10 ; Athènes, 28 et 20 ; Barcelone, 28 et 17 ; Berlin, 23 et 13 ; Bonn, 25 et 10 ; Brindisi, 34 et 19 ; Bruxelles, 26 et 14 ; Le Caire, 34 (max.) ; îles Canaries, 26 et 20 ; Casablanca, 26 et 21 ; Copenhague, 22 et 9 ; Djerba, 34 et 26 ; *Genève, 23 et 9 ; Istanbul, 25 et 14 ;* Jérusalem, 30 et 18 ; Lisbonne, 28 et 15 ; Londres, 26 et 13 ; Madrid, 33 et 20 ; Milan, 24 et 13 ; Moscou, 13 et 9 ; Nairobi, 27 et 15 ; Naples, 27 et 16 ; New-York, 31 et 23 ; Nicosie, 26 et 22 ; Palerme, 26 et 24 ; Palma-de-Majorque, 31 et 20 ; Rome, 27 et 17 ; Rhodes, 28 et 22 ; Stockholm, 21 et 13 ; Tirana, 27 et 13 ; Tunis, 32 et 24 ; Valence, 28 et 21 ; Zagreb, 21 et 9.

SPORTS

TENNIS

L'OPEN DE FLUSHING-MEADOW

Les limites de MacEnroe

New-York. — Cinquante-six parties ont été disputées *jeudi 30 août, au cours* de la troisième journée de l'open des Etats-Unis à Flushing-Meadow. Les douze têtes de série en lice sont logiquement venues à bout de leurs adversaires. Le match s'est terminé dans la confusion par la victoire de l'Américain John MacEnroe sur le Roumain Ilie Nastase (6-4, 4-6, 6-3, 6-2). Le Français Pascal Portes a été éliminé au premier tour par l'Américain Stan Smith (6-2, 6-3, 6-4).

De notre envoyé spécial

Il ne fallait pas trop en demander. Un miracle, jeudi 30 août, pour cette troisième journée de l'Open des Etats-Unis, ce n'était déjà pas *si* mal : le vent avait tourné et les avions de La Guardia n'ont pas rasé Flushing-Meadow. Le bruit serait revenu à un niveau presque compatible avec une pratique décente du tennis, si les spectateurs avaient bien voulu interrompre un moment leurs discussions et leurs va-et-vient. Mais c'est ici, manifestement, au-dessus de l'entendement commun.

Le second miracle ne s'est pas produit. Pascal Portes, le dernier des cinq Français en piste pour le premier tour, n'a résisté que mollement à l'Américain Stan Smith. A trente-trois ans, celui qui a été le meilleur joueur du monde au début des années 70 a conservé toute l'élégance et l'inspiration des joueurs classiques. Presque incapable de réussir une première balle de service, accumulant les doubles fautes, Portes n'était pas armé pour inquiéter l'Américain.

On a passé *une petite heure* et demie en compagnie de l'Américain Brian Gottfried, tête de série numéro onze et finaliste de Roland-Garros en 1977, qui n'a pourtant pas fait trop de détail avec son compatriote Van Winitsky, modeste cent trente-deuxième joueur mondial (6-4, 6-2, 6-4).

Pire qu'à Rome

On a fait ensuite un détour par le petit court pour un cocktail Bjorn Borg. Bien calé au fond du court comme à son habitude, le quadruple champion de Roland-Garros et de Wimbledon a donné son récital de coups droits et de revers. Egal à lui-même, le Suédois a joué tous les points comme un forcené, sans jamais baisser la raquette, et a même réussi quelques magnifiques volées (6-1, 6-1, 6-1). « *L'ambiance n'est pas bonne. Les gens bougent et parlent pendant les échanges. En comparaison, Rome est un havre de tranquillité* », a-t-il commenté.

Comme, malheureusement, on ne peut trier les convives de ces agapes tennistiques, on est allé manger ensuite à tous les râteliers. Sur le court 3, le diamant du Paraguayen Victor Pecci retrouvait son éclat, un peu terni au premier tour, contre l'Equatorien Andres Gomez (6-2, 6-2, 6-4). La Tchécoslovaque Hana Mandlikova n'a pas fait de détail avec Françoise Durr (6-1, 6-1). Sur le court 5, le Polonais Wojtek Fibak, tête de série numéro douze, battait l'Américain Bob Carmichael. Sur un autre court, noir de monde, le Britannique Buster Mottram passait le second tour en battant le Tchécoslovaque Jan Kodès (6-3, 7-6, 6-2). Tanner, finaliste de choc de Wimbledon, faisait souffrir l'Américain John Marks, finaliste surprise à Melbourne (6-4, 6-2, 6-0).

Après quoi, on s'est rafraîchi la mémoire sur le grand central : Renée Richards entrait dans l'arène. Il y a deux ans, cet ancien ophtalmologiste qui venait de changer de sexe et d'ajouter un « e » à son prénom avait fait scandale en prétendant participer au tournoi féminin. Jeudi, avec une épaisse couche de fond de teint sur le visage et une casquette inclinée canaillement, elle a battu la Sud-Africaine Yvonne Vermaak (6-2, 2-6, 6-4).

Puis ce fut le dessert : Nastase contre McEnroe. Dans une ambiance de salle de boxe, dix mille personnes en ont eu pour leur argent : Nastase couché sur le court, McEnroe ronchonnant pour un point perdu, Nastase ébouriffant les cheveux d'un juge de ligne, McEnroe jetant au sol sa raquette de rage, Nastase tracassant l'arbitre et trépignant. Mais quel tennis ? Le bouffon est resté cet artiste de la raquette, qui faisait chavirer le public parisien il n'y a pas si longtemps ; le teigneux est un attaquant né dont le service-volée fait des ravages. Du coup, on a vu vingt assauts au filet comme il ne s'en est plus montré depuis l'avènement du lift. Mais, à ce jeu de roublards, on a peut-être cerné les limites du jeune Américain. Il a déjà battu deux fois Connors, Gerulaitis et Pecci, trois fois Borg, Tanner et Dibbs. Il se retrouve à la troisième place du classement des joueurs professionnels. Grand chasseur de primes, il a gagné presque autant de dollars que Borg en 1978 en seulement six mois de professionnalisme. Toutefois, excepté sa place de demi-finaliste en 1977 à Wimbledon, où il sortait tout droit des qualifications, il n'a pas fait ses preuves dans un grand tournoi de quinze jours.

Jeudi, *ses vingt ans sont venus* à bout des trente-quatre ans de Nastase, mais il subsiste un doute, car le Roumain ne peut plus finir une partie sans provoquer un esclandre. Sur une balle litigieuse à 3-1, lors du quatrième set, la confusion fut telle que l'arbitre, pris à partie depuis le début du match, a annoncé : « *Jeu-set et match* » en faveur de McEnroe. La foule, qui chouchoute toujours Nastase, fit un chahut. On changea d'arbitre. Mais l'issue ne faisait plus de doute : 6-4, 4-6, 6-3, 6-2, à minuit et demi, pour McEnroe.

ALAIN GIRAUDO.

VOILE

SUCCÈS AMÉRICAIN A LA SEMAINE PRÉOLYMPIQUE DE TALLINN

C'est dans les eaux mêmes où auront lieu les jeux de l'an prochain, à Tallinn, sur la rive estonienne de la Baltique, que s'est déroulée, jusqu'au 29 août, la semaine préolympique de voile.

Engagés dans les six séries olympiques les Français ne se sont manifestés que dans les trois classes où ils peuvent espérer une place d'honneur en 1980. Bouët s'est classé cinquième en Flying Dutchmann, Richer, quatrième en 470, et Haegeli, huitième en Soling. Les Etats-Unis n'étaient représentés que dans trois séries. L'Américain Ulman, deux fois *champion du monde* en 470, termine deuxième derrière le Néo-Zélandais. Son compatriote Bertrand, également champion du monde, domine parmi les solitaires (Finn). L'Américain Buchan s'impose en Star. Bertrand paraît difficilement accessible en Finn, tandis qu'en Star les Américains disposent avec, en particulier Conner (champion du monde 1977) et Melges (champion du monde 1978-1979), de barreurs exceptionnels qui n'étaient pas présents à Tallinn.

On relève le succès du Soviétique Potapov, en Tornado, et des Hollandais, les frères Vollebregt, en F.D. En Solling, la victoire est allée à l'Allemand de l'Ouest Kuhweide, qui fut médaille d'or en Finn à Tokyo, et qui est passé *depuis* sur Star et sur Soling, voiliers entre lesquels semblent hésiter beaucoup de champions européens. — Y. A.

FOOTBALL

VIVE PROTESTATION LYONNAISE CONTRE L'ARBITRAGE

Les dirigeants de l'Olympique lyonnais ont annoncé, jeudi 30 août, leur intention de démissionner si les sept avertissements infligés aux joueurs de cette équipe au cours du match Nîmes-Lyon, *mardi 28 août, n'étaient* pas annulés. La fin de la rencontre avait été marquée par une série d'incidents et les joueurs lyonnais avaient eu des mots avec l'arbitre, M. Delmer.

Les responsables lyonnais ont précisé qu'ils se réservaient, en dernier ressort, le droit de retirer temporairement ou définitivement leur équipe du championnat de France de première division, où elle occupe, auprès la sixième journée, l'avant-dernière place avec deux points.

LA CHINE RECONNUE PAR LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE ?

L'agence Chine nouvelle a annoncé, vendredi 31 août, à Pékin, que « *la question de la représentation chinoise au sein de la Fédération internationale de football association (FIFA) était désormais réglée* ».

L'agence ne donne aucun détail sur le règlement de cette question ni sur les modalités qui auraient permis à la Chine de *reprendre* sa place à la FIFA après vingt-cinq ans d'absence. On sait seulement que M. Joao Havelange, président de la FIFA est depuis le 28 août à Pékin et que sa venue en Chine a été entourée de la plus grande discrétion.

CATASTROPHES

LE CYCLONE SUR LES ANTILLES

16 morts et 60 000 personnes sans abri à la Dominique

Fort-de-France (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — Le cyclone tropical David, qui a seulement effleuré plusieurs des îles des Petites Antilles, a cependant provoqué des dégâts très importants.

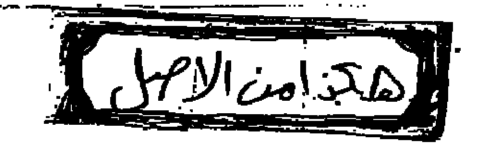
Il semble que ce soit la Dominique, une des îles les plus pauvres des Antilles, qui a le plus souffert : seize morts, soixante mille sans-abri (soit les trois quarts de la population), cultures ravagées, hôpital de Roseau, la capitale, détruit. M. Oliver Seraphine, premier ministre, a lancé un appel à l'aide internationale sur un émetteur de radio amateur, le seul à être en état de marche. Le haut commissaire britannique à la Barbade est arrivé le 30 août dans l'île dévastée, et un navire de guerre de la Royal Navy ainsi qu'un bâtiment de guerre français ont été dépêchés sur place avec des secours. Des hélicoptères américains sont attendus très prochainement.

La Martinique, en particulier la côte nord-est, a subi de très importants dommages. De même la Guadeloupe *et surtout* ses dépendances, les Saintes, Marie-Galante et la Désirade : quelques dizaines de personnes ont été blessées, plusieurs centaines d'autres sont sans abri. De nombreuses routes sont impraticables, le réseau électrique est partiellement coupé, les bananeraies et les cultures maraîchères en grande partie anéanties, 50 à 80 % des bâteaux de pêche ou de plaisance sinistrés. De nombreuses maisons ont été détruites ou sont inhabitables. M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, doit arriver aux Antilles ce 31 août pour faire le point avec les autorités responsables.

Continuant sa route, David est passé ensuite tout près des îles Vierges et de Porto-Rico. Dans cette dernière île, il y aurait un mort, quelques blessés et des dégâts très importants. David menace actuellement la République Dominicaine et Haïti.

Que va faire David dans les quelques jours qui viennent ? Balayer Cuba ? Se diriger vers les côtes américaines ou mexicaines ? Se dissiper ? Aucun spécialiste ne peut le dire.

Deux autres cyclones tropicaux *ont déjà été repérés par les satellites*, météorologiques, Elena sur le golfe du Mexique et Frédéric au-dessus de l'Atlantique...



LE 1er SEPTEMBRE À 6 HEURES (G.M.T.)

FOOTBALL

VIVE PROTESTATION LYONNAISE CONTRE L'ARBITRAGE

LA CHINE RECONNUE PAR LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE ?

...TASTROPHES

LE CYCLONE SUR LES ANTILLES

... morts et 60 000 personnes sans abri à la Dominique

Le Monde

culture

Festivals

LE CARNAVAL JAMAIQUAIN DE LONDRES

La fête flamboyante des steel bands et du reggae

Le carnaval jamaïquain de Notting Hill, à Londres, a eu lieu cette année sans incidents graves. C'est surtout lundi 27 août, le dernier jour — point culminant d'une fête, qui a duré trois jours — que les autorités craignaient des troubles. De violentes émeutes avaient en effet éclaté en 1976 et en 1977. On avait compté plus de quatre cents blessés graves en chacune des deux occasions.

The Evening Standard, *le seul quotidien à évoquer cette manifestation, qui rassemble entre deux cents et deux cent cinquante mille personnes (c'est la plus importante manifestation de rue en Angleterre) a parlé dans sa parution du lendemain de trente-cinq arrestations et d'un début de bagarre rapidement réprimé par la police (le lundi, vers 21 heures, en effet, des jeunes ont commencé de bombarder, à partir de l'autoroute, avec des pierres et des canettes de bière, les policiers qui se trouvaient en dessous). Le quotidien du soir a tenu cependant à faire remarquer que ce carnaval haut en couleur s'était passé « dans la bonne humeur ». La police comme les organisateurs ont considéré qu'il s'agissait d'un « succès important ».*

C'est plus que cela. Le carnaval de Notting Hill, fête fantastique, excessive et flamboyante, est un événement à la fois culturel et politique. Il a réussi, malgré des pressions très fortes pour le faire interdire, à se maintenir dans la rue. Pour la communauté jamaïquaine, très nombreuse en Grande-Bretagne, et qui vit des problèmes aigus de logement, de chômage, de discrimination raciale, il est devenu une sorte de symbole. Il est l'un des points centraux, visibles, de sa possibilité de résistance, de son existence même comme communauté noire, différente et s'affirmant comme telle, dans les grandes métropoles occidentales.

Le chauffeur du taxi ne voulait pas y aller (*« Avec toutes les violences qu'il y a eu les années passées... »*). Il a fini par nous déposer à quelques rues de Portobello Road et l'on s'est retrouvé dans la file canalisée par des barrières métalliques, surpris à la fois par le petit soleil frais et l'extraordinaire dispositif policier mis en place. On avance dans une atmosphère spéciale, parmi des centaines de *bobbies* en uniforme, dans des rues étrangement aveugles. Boutiques barricadées, vitrines bouchées par du contre-plaqué, parées pour l'émeute. Atmosphère de guerre aimable : on entend le *beat* du reggae, les *bobbies* sont plutôt souriants.

La musique vous tombe dessus. Sous les arches de l'autoroute, lieux des émeutes d'il y a deux et trois ans, endroit central pour le carnaval (chaque arche est recouverte de superbes fresques « rastas »), des vendeurs proposent déjà du poulet frit, du curry, des posters d'Haïlé Selassié, des hot dogs, des badges et des bonnets de laine « rastas ». D'énormes enceintes, empilées les unes sur les autres, déversent côte à côte des reggaes à faire trembler l'autoroute. Des *road-ies* finissent de monter les sonos sur l'estrade où se succéderont pendant deux jours des orchestres de rock et de reggae. Il est tôt encore ce dimanche, et, tandis que dans une petite rue calme en arrière, des policiers en réserve jouent au *soccer* dans la cour d'une école, dix danseurs masqués passent dans une autre rue, leurs pieds agitant des sonnailles.

L'atmosphère va commencer à chauffer vers 15 heures quand la foule deviendra vraiment dense. Le rock, le calpyso, le reggae, se superposent. Acklam Road, All Saint Road, font penser à n'importe quelle rue de Trinidad ou de Lagos, avec le soleil, le bruit, les échopes, les mômes en bandes. Ou à Kingston avec ses « rastas ». Les « rastas », avec leurs cheveux en tresses (les *dread locks*, symboles de liberté), très nombreux à Londres, appuyés à une porte ou qui dansent avec ce fameux balancement lent, à la fois méditatif et sensuel. Acklam Road, All Saints Road, c'est Kingston, Jamaïque, avec quelque chose en plus, les punks aux cheveux roses fluorescents, la foule anglaise.

Parfois, brusquement, débouche *du haut d'une rue adjacente* un *steel band* juché sur un camion, suivi d'une foule qui se déhanche. Les musiciens qui frappent des fûts métalliques au son extraordinairement clair couvrent un instant les autres sons. Ils passent. Vision. D'autres, suivis d'une autre foule. Mouvement.

On rêve d'être photographe. Un carnaval, c'est aussi des images, un *vieux Noir perdu* dans une danse interminable, un policier qui danse corps à corps avec une superbe, énorme femme, un Noir en kilt écossais rouge, un fou couvert de chiffons et de clés à mollettes, les *steel bands* juchés sur des camions avec cette foule qui bouge. Les orchestres se succèdent près de l'autoroute. *« Do you feel all right ? »*, a demandé un des musiciens d'Aswad aux personnes rassemblées. *« Yes. »* Et tandis que le groupe commence un reggae hypnotique dans le jour finissant, là-haut le métro aérien ralentit. Le conducteur, qui est Noir, se penche par la portière ouverte, regarde.

Des ruissellements de perles

Dans un autre quartier, au Commonwealth Institute, la soirée commence. Entrée à 4 livres. Public très habillé. C'est la *middle class* jamaïquaine qui est là. Pas les chômeurs de Brixton. Elle est venue assister à l'élection du roi et de la reine du carnaval, au défilé de tous les costumes qui seront le lendemain dans la rue avec les orchestres. Planète, étoiles, soleils, terre, enfer, militaires, oiseaux, dansent dans des costumes de velours brodés d'or et d'argent, dans des ruissellements de plumes et de perles. Ils illustrent des thèmes choisis par ceux qui ont participé cette année activement au carnaval, « The Court of Negus », « La vie d'Emiliano Zapatta » (quatre cents personnes ont travaillé pendant des mois sur ce thème choisi pour sa portée révolutionnaire), « Fantasy of the Isles » (des oiseaux extraordinaires), « Symbols of the Sky Worshippers », « Fantasy out of Hell », une dizaine de thèmes en tout.

On les verra tous le lendemain dans la rue, eux et d'autres encore, se croisant au milieu d'une foule encore plus dense que la veille, dans le bruit assourdissant des calypsos, des *steel bands*, des guitares électriques, des sonnailles des saxos et des sonos hurlantes. Bière, cognac, vodka, les bouteilles passent des mains des musiciens juchés sur les camions à celles de la foule qui les accompagne en dansant, les canettes vides deviennent instruments de percussion.

La musique sort maintenant de partout. Les gens ont installé des bafles devant leur porte, dehors, qui hurlent des reggae. Les camions passent avec les orchestres. Calypsos à la rythmique infatigable. Certains jouent depuis plus de six heures.

Personne ne retrouve plus personne. Ça n'a plus d'importance, puisque *l'on danse les yeux ouverts*, les yeux fermés, depuis plus de neuf heures, depuis plus de dix heures, jusqu'à minuit. Le carnaval de Notting Hill, né en 1965 avec l'idée d'apporter aux tristes rues de North-Kensinton *« un petit morceau de paradis »*, le carnaval de Notting Hill, petite fête de quartier, a pris en quelques années l'esprit sinon *la dimension du carnaval* de Trinidad, dont il est issu. Il a à la fois le côté bon enfant et le délire de toutes les tensions palpables, violentes, sexuelles, il est un hymne païen à la musique et à la danse, pulsion d'une communauté qui se retrouve et fait peur, bien sûr, à une certaine partie de l'Angleterre. *« Nous nous sommes emparés des rues de Notting Hill et les avons transformées en une arène de rébellion culturelle »*, dit Darcus Howe, président du comité pour le développement du carnaval.

La police a rapidement maîtrisé, vers 21 heures, les jeunes Noirs qui la bombaradaient de l'autoroute. Les jeunes Noirs qui sont nés en Grande-Bretagne *sont six fois plus touchés par le* chômage que les jeunes Anglais. Ils errent dans les rues du quartier-ghetto de Brixton, au sud de Londres. Ils sont souvent « rastas », ils rêvent de retourner en Afrique, mais n'ont pas le premier penny pour y aller. A minuit pile, des milliers de policiers ont quitté le quartier. Dans le silence et la nuit retrouvée, image fellinienne, on les a vus shootant dans les canettes de bière, extraordinaire et bref tintamarre, avant de disparaître.

CATHERINE HUMBLOT.

PARIS AU MOIS D'AOUT

Un plat pour deux

« Ils vont chercher leur valise à la consigne de l'aéroport et, tout de suite après, ils commencent à compter ; selon eux, en France, le superflu coûte cher... » C'est pourtant de ce superflu qu'il faut vivre dans cette agence de l'Opéra. Les hôtesses hasardent des explications qui se terminent par le mot « crise » : *« Les gens ne dépensent plus comme entre 1970 et 1975, les provinciaux ou les touristes ne feront guère plus d'une ou deux réservations dans le mois. »*

Morte-saison pour la création, fréquentation fantomatique des hôtels de luxe, prudence et économie du côté des touristes, seuls les monstres sacrés de « Paris by night » et quelques francs-tireurs surpris de leurs relatifs succès échappent à la contrition ambiante. *« Nous avons eu un hiver très convenable, avec de plus en plus de Salons et de congrès, et nous recevons, depuis mai, la clientèle étrangère habituelle »*, déclare l'attaché de presse du Lido. Au Casino de Paris, on feint — semble-t-il — d'ignorer les « rumeurs » annonçant des coupes sombres dans le spectacle ou l'*imminence* d'un dépôt de bilan : *« Nous refusons du monde tous les soirs ! »* On confectionne, avec la même ferveur que dans les étés les plus fastes de l'après-guerre, des fournées de soirées « inoubliables ». Sérénité aussi à l'Alcazar, les moues de la conjoncture croisent rarement la galaxie *des industriels mexicains* ou argentins, que l'on dit assidus de l'établissement : *« Ils viennent applaudir plusieurs fois par semaine Marie Bell dans* Phèdre », assure la direction.

A la Closerie des Lilas, *« la clientèle est étale d'un bout à l'autre de l'année, puisque les gens de spectacle que nous recevons restent près de leur téléphone aussi bien en août qu'en septembre »* ; même régularité de la fréquentation au Crazy Horse ; les congés d'été des danseuses sont, bien entendu, étalés, ce qui permet de ne réduire que d'un tiers le nombre de numéros.

Les salles d'art et d'essai frayent peu, on s'en doute, avec les noctambules avares de leur temps et riches en devises fortes ; là, les termes de la demande s'inversent, certains cinéphiles brésiliens ou anglais repoussent la date de leur départ pour un court métrage rarement exporté, de Vigo ou de Renoir. A la cinémathèque de Chaillot on a aussi tenu compte de ces amateurs étrangers, très au courant des seconds rôles de Victor Francen, pour arrêter les programmes de l'été ; les « habitués », nombreux à travailler en août, le public âgé, voué à la séance de 15 heures, « pour éviter de rentrer tard », y trouvent forcément leur compte.

Audace ou témérité, l'Aire Libre Montparnasse est un exemple de théâtre ouvert en août qui ose, en plus, proposer trois créations : *Que n'eau, que n'eau* attire, selon une organisatrice, « le public de Queneau » ; comme il est assez difficile à cerner, *on ne peut tirer aucune* conclusion (ou bien les tirer toutes) de la fréquentation médiocre. *La Voix humaine* de Cocteau *et Délire à deux* de Ionesco remplissent aussi très irrégulièrement les soixante-dix fauteuils de l'Aire Libre.

Au Théâtre d'Orsay, on profite du mois d'août pour préparer le programme de la rentrée. Le Théâtre de la Huchette vit, au contraire, en août, un de ses temps forts de l'année. *La Cantatrice chauve* y tient l'affiche depuis vingt-cinq ans, des générations s'y succèdent, elle fait dorénavant partie du circuit « minimum » pour les étrangers *qui restent quarante-huit heures* à Paris. L'audience internationale de Ionesco a aussi sa part dans la longévité peu commune d'un spectacle recommandé « au départ » par les agences étrangères.

« Cet été, c'est un plat pour deux », se lamente la gérante d'un restaurant de la place du Tertre... Ce sont, peut-être, les salles de cinéma « spécialisées » qui échappent le plus aux recettes en dents de scie. Le Vidéostone programme depuis quatre ans les mêmes films de rock and roll, la clientèle a l'avantage d'être très hétérogène : *« des banlieusards, des étrangers, des lycéens... »* Ces cinémas profitent traditionnellement de l'été pour proposer des reprises : le Kinopanorama de La Motte-Picquet affiche *Hiroshima mon amour* ; une salle de quartier du XVIe arrondissement, *Lawrence d'Arabie* ; le Saint-Lazare-Pasquier, *les Moissons du ciel, la Fiancée du pirate, Mes chers amis*. A la sortie, les spectateurs ont tous la même antienne aux lèvres : *« Pour le prix, ils pourraient se procurer des copies décentes ou alors laisser les gens payer leur place en partant !... »*

Les films « érotiques » ou « franchement pornographiques » se partagent, avec les reprises *et, çà et là, quelques exclusivités*, les boulevards parisiens. *« On a la clientèle masculine habituelle,* remarque un caissier, *la séance de midi, celle de la pause du déjeuner est plus fréquentée par les employés ; les militaires ou les étrangers viennent le soir. »* Au théâtre des Deux Boules où au French Kiss, *les amateurs d'exercice* « live » disputent âprement un fauteuil à des cars entiers de touristes japonais. La vedette masculine du French Kiss, ayant tourné dans nombre de productions distribuées au Japon, il est, paraît-il, reconnu et congratulé par la clientèle nippone à la fin de chaque séance

ÉRIC DIOR.

Petites nouvelles

■ La fréquentation cinématographique a été en légère augmentation au cours du premier semestre 1979. Une note statistique du Centre national du cinéma relève 89 454 000 spectateurs, soit 1,57 % de plus qu'au premier semestre 1978. Les films français sont les bénéficiaires de cet accroissement avec 51,73 % des entrées (7,44 % de plus) devant les films américains (27,07 % des entrées, soit 9,93 % de moins).

■ L'archevêché de New-York a condamné le dernier film du groupe comique anglais Monty Python, « Life of Ryan », en raison de son caractère « basphématoire ». Il y est question de la vie d'un certain Ryan de Nazareth qui devient « messie malgré lui », rejoint les rangs du Front populaire de la libération de la Judée et meurt crucifié par les Romains.

■ La direction du Casino de Paris a annoncé que Line Renaud reprendra sa revue « Parisline » le mardi 4 septembre. Cette rentrée serait possible grâce aux « nouvelles propositions » faites par M. Jean Bauchet, le directeur de l'établissement, afin de résoudre le conflit qui l'oppose au personnel depuis plusieurs mois (« le Monde » du 18 août).

■ M. Jack Lang, fondateur du Festival de théâtre de Nancy, ancien directeur du Théâtre national de Chaillot, conseiller de Paris, a été désigné, jeudi 30 août, comme délégué national à la culture et à la création par M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, qui souhaite, selon un communiqué du P.S., voir le secteur culturel et intellectuel devenir « un axe prioritaire d'action » de la direction nationale.

■ Le colloque annuel de la Société des amis de Marcel Proust se tiendra à Illiers-Combray (Eure-et-Loir) le dimanche 2 septembre. Des communications seront faites par le professeur Michel Gaubert, de l'université de Lyon-II, sur « Individualisme et société dans l'œuvre de Proust », et par le professeur Joyce N. Megay, de l'université du Nebraska, sur « Eli Rabier, source importante de la psychologie proustienne ».

OUVERTURE D'UN INSTITUT POLONAIS A PARIS

M. Zygmunt Najdowski, ministre polonais de la culture et des beaux-arts, et son homologue français, M. Jean-Philippe Lecat, inaugureront le mardi 4 septembre l'Institut polonais de Paris aménagé dans les anciens locaux du consulat général de ce pays, 31, rue Jean-Goujon (8e).

La création de cet établissement (il en existe de semblables à Londres, Stockholm et Vienne) est un élément du développement des échanges culturels entamé en 1966 par la signature d'un accord intergouvernemental, poursuivi en septembre 1977 lors de al rencontre entre MM. Edward Gierek et Valéry Giscard d'Estaing et, plus récemment, avec l'accord relatif à la création d'un institut polonais en France et d'instituts français en Pologne, conclu le 19 juillet dernier par les ministres des affaires étrangères des deux pays.

L'art polonais sera illustré par des expositions, des séances de cinéma, des concerts, des rencontres et conférences ainsi que par une bibliothèque et une discothèque. La première exposition, organisée du 5 septembre au 5 octobre, sera consacrée à la peinture contemporaine polonaise.

En vertu de l'accord du 19 juillet, les salles de lecture françaises de Cracovie et Varsovie deviennent officiellement instituts français en Pologne.

L'Institut polonais est le troisième établissement culturel ouvert à Paris par un pays de l'Est après l'Institut hongrois (en 1927) et le Centre culturel yougoslave (en 1974).

Expositions

A bas Thiers ou tabatière ?

Dans Struwwel Peter, *le célèbre livre allemand pour enfants du siècle dernier, ne restent de la petite Pauline, qui a trop joué avec les allumettes, que les souliers et un tas de cendres fumantes... Une bonne leçon, mais la dernière exposition de la galerie du SEITA en donne d'autres : d'abord l'histoire y figure, ensuite elle fait penser qu'après tout, en ce temps-là, on n'était peut-être pas encore tout à fait sûr de maîtriser le feu sous cette forme très élaborée qu'est la boîte avec ses bâtonnets magiques.*

L'invention date du premier tiers du dix-neuvième siècle. Remplaçant avantageusement l'allumette, simple véhicule du feu (produit avec pierre et briquet), malgré les risques, un rien gonflés, encourus, elle devint très vite l'accessoire indispensable de tous les foyers...

Le commerce se développa rapidement et les premières maisons à avoir fabriqué des boîtes d'allumettes durent affronter la concurrence, et rivaliser d'ingéniosité pour attirer l'œil. Et l'imagerie se développe allègrement, au moins jusqu'à ce que l'Etat s'octroie le monopole de la fabrication, à la fin des années 1880.

L'exposition du musée du tabac, un lieu où il est décidément très agréable de passer un moment (on peut même y fumer), montre quantité d'exemples de cette imagerie haute en couleurs, forte en gueule et bien en chair, malgré le petit format obligé des vignettes. Une imagerie populaire souvent soignée, pour les fioritures comme pour le dessin — les planches originales sont là pour le montrer, — qui emprunte partout, traite de tout : scènes de genre, pastorales, scènes de rue, portraits-types, portraits-charges, portraits de fonction..., qui puise aussi dans la caricature des journaux satiriques de l'époque, en reprend les textes et copie les dessins, et finalement fait rentrer au travers de mille et mille fenêtres à peine plus grosses que des timbres-poste l'air du temps.

Tout y passe comme dans l'imagerie d'Epinal : le gendarme, le voleur, le militaire, le bourgeois, les femmes, les mœurs, le social, le politique, par séries. Il y a aussi le « coup de vent de 1848 » avec les grands et les petits : Thiers, Guizot, Louis-Napoléon, les intellectuels, les rêveurs, les profiteurs, les opportunistes... Exemple remarquable (il fait l'objet d'un montage audio-visuel), qui doit intéresser sûrement les historiens comme expression synthétique de « l'opinion publique ».

Ne sont pas seulement montrées des boîtes et des planches françaises, mais aussi les anglaises, les italiennes, les allemandes, les espagnoles — pour la thématique assez proches des françaises, à la note locale près — et encore les chinoises et les japonaises, superbes de rouge et de noir

Une bien jolie exposition, où il ne faut surtout pas chercher midi à à quatorze heures, idéale pour finir les vacances.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Imagerie du tabac et des allumettes, Musée Galerie du SEITA, 12, rue Surcouf. Jusqu'au 30 septembre.

LETTRES

Une collection sur « l'Algérie heureuse »

Anthologie de bons et mauvais souvenirs

Créée sur une idée de Claude Tchou, la collection « l'Algérie heureuse » est une anthologie de la littérature des trois anciennes provinces françaises d'Afrique du Nord, réalisée avec la collaboration de Pierre Laffont, qui fut, de 1945 à 1963, président-directeur général de l'Echo d'Oran, *puis, de 1956 à 1961, député d'Oran-campagne, et du général Bonhoure.*

Le choix du titre nous paraît contestable pour un pays où de 1830 à 1962 la tranche d'histoire décrite par la collection s'est couverte de sang, de sueur et de larmes, mais celui des œuvres donnera satisfaction aux « algérianistes » qui tiennent à conserver dans leur bibliothèque des souvenirs, des images, des parfums de l'étonnant itinéraire des pionniers qui ont fait l'épopée de l'Algérie française. Un album de vieilles cartes postales vient compléter les seize volumes de la série.

Pour la partie historique, les directeurs de la publication ont retenu, de Louis Veuillot, *les Français en Algérie*, découverte d'une terre inconnue par un Français de la métropole dix ans à peine après le début de la conquête, impressions fugaces et naïves d'un homme de lettres qui a voulu se mettre dans la peau d'un explorateur ; *l'Algérie française*, de Claude Martin, un historien, un militant sincère d'une cause à laquelle il croyait ; enfin *les Premières Années de l'Algérie française*, du maréchal de Saint-Arnaud. On découvre dans ces Mémoires la caricature parfaite d'un traîneur de sabre dont la correspondance avec sa mère et son frère ne porte que sur l'espérance d'une promotion qui ne vient pas et sur ses intrigues auprès des commandants en chef ou des gouverneurs généraux En fait, cet officier de la jeune armée d'Afrique (il y en eut d'autres heureusement, et des meilleurs), outre sa participation au coup d'Etat bonapartiste du 2 décembre, aura laissé dans la petite histoire le souvenir de la gamelle qu'il inventa et qu'il fit donner aux zouaves, aux tirailleurs et aux chasseurs d'Afrique qu'il emmena pour la campagne de Crimée.

La littérature algérianiste nous paraît plus révélatrice des mœurs d'un petit peuple replié dans son univers, tellement différent par son parler, ses coutumes, ses modes vestimentaires du prolétariat ou de la paysannerie restés en Europe. Pour s'être frottés les uns aux autres sans toujours se mélanger par les liens du mariage, paysans du Tarn, tailleurs de vignes de la province d'Alicante, pêcheurs napolitains, bergers corses ou maltais, juifs sépharades, Maures arabes, Berbères et Turcs ont créé un univers dont les multiples facettes nous sont révélées par *Pepete et Balthazar* et *le Sang des races*, de Louis Bertrand, *l'Homme de la mer*, de Paul Achard, *la Chasse aux lions*, de Jules Gérard. Ce sont là les huit ouvrages déjà parus, les huit autres devant être livrés en octobre prochain.

Les livres sont présentés sous une belle reliure et les pages ont été abondamment illustrées par des photos d'époque et une riche iconographie de gravures et tableaux en polychromie. Le mérite de la collection est de permettre la lecture ou la relecture de romans et d'œuvres historiques disparus depuis longtemps.

LÉO PALACIO.

★ L'ALGERIE HEUREUSE. Seize volumes d'environ 300 pages, reliés en skivetex ou en cuir. 1 800 ou 3 000 F selon l'option. Souscription chez l'éditeur Robert Laffont, 31, rue Falguière, 75015 Paris.

● *« La cuisine pied-noir ».* — Sous ce titre, Irène et Lucienne Karsenty rééditent chez Denoël un livre déjà paru il y a dix ans (*le Monde* du 25 juillet 1969). Une longue et savoureuse préface d'un « pied-noir » de Bab-El-Oued devenu chroniqueur au *Canard enchaîné*, Roland Bacri, des photographies de méchouis et de marchés algériens des années 30 complètent ce volume de recettes qui se veut *« le livre de la cuisine du pays perdu »*.

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« PASSE TON BAC D'ABORD », de Maurice Pialat

(Suite de la première page.)

Murice Pialat fait un retour fulgurant, balaie les mythologies et l'idéalisation sournoise — teintée de rétro — de la société libérale, bouscule le monde des lycéens petits-bourgeois pour nous mettre en face d'une « adolescence nue », butant contre un horizon bouché, l'impasse du chômage et l'impossibilité de se faire, conmme on disait autrefois, une place au soleil à la sortie des études secondaires, pourtant « démocratisées ».

« Passe ton bac d'abord », c'est le tournoiement sans issue, à Lens, en pays minier, des enfants d'ouvriers, de milieux modestes, qui se trouvent, après le bac, condamnés à l'immobilisme et cherchent à retarder l'échéance en se complaisant, par désenchantement, aux jeux de l'adolescence prétendue libérée des vieux préjugés.

Réalisé avec un budget modeste, interrompu, puis repris, souffrant de défaillances techniques, « Passe ton bac d'abord » n'en est pas moins le film qu'on attendait sans oser l'espérer, sur le mauvais sort, l'ennui, le désarroi, d'une génération d'enfants du peuple qui ne savent plus à quoi se vouer. Il n'y souffle ni l'air de Paris ni celui de la prétention intellectuelle ou du dogmatisme politique. A cinquante-quatre ans, sans romantisme, sans illusions ni esprit de système, Maurice Pialat nous donne la chronique exacte de ceux qui, ayant dix-neuf ans à Lens, se trouvent coincés entre la famille qui croit encore aux vertus de la réussite par le « bac » et la réalité d'une société qui fabrique des inadaptés, des chômeurs.

Conversations de bistrot, mornes dragues, paysages tristes du quotidien, conflits avec les parents désemparés, évasions dérisoires... avec Pialat, on ne va pas au cinéma pour rêver, on prend en pleine figure, le présent éclatant, à chaque image, à chaque bribe de dialogue. La virée au bord de la mer ressemble au piétinement douloureux des personnages adultes et bourgeois de « Femmes entre elles », d'Antonioni ; mais foin du vague à l'âme et de la « non-communication » : ce qui se passe ici met en jeu l'avenir d'une génération. La fille qui croit trouver une solution dans le mariage se retrouve avec ses rêves en miettes, la vaisselle dans l'évier et un mari phallocrate par tradition ; toute une classe sociale échoue sur les récifs du désarroi et de la société bloquée.

Acteurs professionnels ou amateurs sont les protagonistes d'une comédie humaine que Pialat transmet, en témoin qui ne se résigne pas à voir des jeunes tenter de profiter, tant bien que mal, de l'instant pour masquer l'angoisse lancinante des lendemains qui ne chanteront pas. Il y a de la rage sous l'humour de certaines situations, sous le constat objectif de cette réalité de la province française. A quoi bon le lycée si l'on doit se retrouver les mains dans les poches ? Voilà bien du cinéma « différent » de ce que propose généralement la production française. Du cinéma d'auteur où la vérité sociale, le réel sont les préoccupations primordiales. On ne saurait trop s'en déclarer satisfait.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

UN ENTRETIEN AVEC LE RÉALISATEUR

La vérité du moment où l'on tourne

« A Lens, j'avais déjà tourné *l'Enfance nue*, dit Maurice Pialat. J'ai retrouvé une fille qui jouait dedans et que j'avais perdue de vue. Elle avait maintenant dix-huit ans. J'ai eu envie de travailler à nouveau avec elle, elle vivait avec un type très intéressant. On a commencé à faire un scénario qu'ils devaient tourner. Et puis ils allaient se marier, ils avaient des choses dans leur vie, finalement ils n'ont pas voulu tourner. S'ils l'avaient fait, cet unanisme du film aurait moins existé.

» Le premier scénario, c'était un jeune gars qui avait eu une vie assez difficile, et il rencontrait une fille qui, entre seize et dix-huit ans, avait vécu, ce qui est rare là-bas. Dans le Nord, beaucoup de filles sont encore «tenues», comme du temps de Zola. Le garçon qui n'avait jamais eu de famille avait celle de la fille. Mais il étouffait, il fichait le camp et elle le suivait. C'était optimiste, ils partaient, ils trouvaient du travail, elle attendait un gosse.

» Ça, je l'ai tourné en dérision. C'était la seule façon de le faire sonner juste avec le comédien que j'avais et qui était à l'opposé de celui qui était prévu. On a trouvé les six interprètes principaux à Paris. A Lens, on a fait des essais, on a gardé tous ceux qui étaient bons (la moitié d'entre eux jouent dans mon prochain film, *Loulou*), et mêmes d'autres, qui l'étaient moins, mais se sont révélés parfois meilleurs qu'eux au tournage.

» Autour du couple, les rôles se sont amplifiés, j'ai laissé aller les choses, les gens plutôt. A partir du groupe, j'ai construit une histoire parallèle toute simple (la petite blonde qui se marie...), ce sont des inventions, mais qui vont dans le sens de l'interprète, dans le sens de la part d'improvisation possible à l'intérieur de chacun.

» Les scènes sont très écrites. Parfois un an avant, parfois au dernier moment, ou, plus rarement, pendant le tournage. Le texte change peu, même si chaque phrase peut être modifiée pour être remise en bouche. Les interprètes ne viennent pas en discuter. (Parfois, les mots ne leur correspondent pas, comme dans la scène des anguilles, que j'ai laissée parce que c'est moi qui parle derrière.) Mais les comédiens ont leur façon de s'exprimer à eux, qui fait que ça change tout : ils disent une phrase, elle ne veut plus dire la même chose.

» A chaque film, on me dit que je comprends les enfants, les jeunes... C'est peut-être que je regarde bien.

» Transformer une fille en «tas», en «cageot», je n'y arriverais pas. Parmi les qualités d'un cinéaste, il doit y avoir la cruauté, mais ce n'est pas forcément la méchanceté (autre différence : la répétition des plans. Il y a ceux qui répètent et ceux qui ne répètent pas).

Ce n'est surtout pas réaliste

» Je ne peux pas travailler avec des gens que je n'aime pas, et la sympathie pour le comédien prime. Le personnage inventé n'existe pas, il sert seulement d'échafaudage, de support. Je n'y pense jamais. On écrit, des mois avant, et la vérité de l'écriture, ce sont des lieux communs qui déclenchent des situations, des relations, des affrontements. Mais qu'on ne dise pas que je fais un cinéma documentaire. Tout est reconstitué, ce n'est surtout pas réaliste.

» Le manque de moyens incite à faire croire que c'est du reportage, on n'a pas pu faire une reconstitution aussi poussée qu'on aurait voulu. Cela pourrait aller jusqu'à tout refaire au lieu de styliser sur le tas. Pour *Loulou*, la synthèse d'un pavillon de banlieue aurait été plus forte, plus vraie qu'un vrai pavillon. C'est un paradoxe, mais ce qui est réel devient gênant : le décor est gênant, dans *Passe ton bac d'abord*.

» La vérité du moment où l'on tourne, il n'y a que ça. Je n'écoute rien, je ne sais rien, je tourne. Quand ça se passe bien, on le sent, il est rare que le plan déçoive après. Quinze, vingt, trente prises, ça m'arrive, mais c'est mauvais signe. Pourtant, l'obsession de « la première prise c'est la bonne », je l'ai pratiquée jusqu'à *la Gueule ouverte*, puis j'en suis revenu. Quand ont fait quelque chose de bien, on doit être capable de le refaire.

» De même, *Passe ton bac d'abord* est plus découpé que *la Gueule ouverte*. J'ai des facilités pour les scènes longues, et c'est le rêve des cinéastes de ne pas s'arrêter, de filmer un seul plan, mais il faut savoir se bousculer.

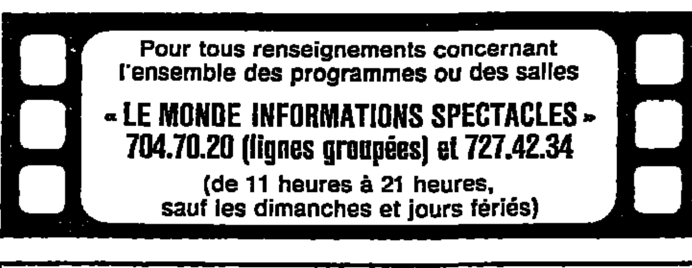
» Je suis perfectionniste, et il m'arrive de laisser des choses approximatives. C'est que, à une exception près, je n'ai jamais eu de gros moyens. J'ai appris que Chaplin, quand il tournait, tirait toutes les prises... Et même après le mixage, il lui arrivait de recommencer un plan : on n'a pas assez de pouvoir quand on tourne. Moi, une fois, j'ai arrêté un film : qu'est-ce que je n'avais pas fait là !

» J'aimerais qu'un jour ça se passe mieux. On dit que l'argent ne fait rien à l'affaire, mais, avec dix fois plus d'argent, on peut être dix fois meilleur.

» J'ai fait du cinéma parce que j'aimais jouer. J'étais peintre aussi, et j'aimais autant faire du théâtre que peindre. La peinture est formidable, on est seul, entièrement responsable de ce que l'on fait. Mais il faut y consacrer sa vie entière et je n'ai pas pu. Le cinéma, c'est plus facile, n'importe qui peut en faire.

» Maintenant, je ne regarde plus le monde pareil. Tourner est un plaisir, une grâce, on sent que quelque chose est en train de s'accomplir, qui restera. Au théâtre, l'acteur a ce sentiment, mais, après, il ne reste que le texte. »

Propos recueillis par
CLAIRE DEVARRIEUX.



Vendredi 31 août

théâtres

Les théâtres de Paris

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Que n'eau, que n'eau.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arènes de Lutèce (624-53-25), 21 h. : Molière, Molière.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Tête d'or.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées (256-02-15), 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Ecole de l'Acteur-Florent (329-60-22), 21 h. : les Précieuses ridicules.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Je vote pour moi ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 22 h. 15 : Roméo et Georgette. — II, 18 h. 30 : Toi l'artiste, dis-moi quelque chose ; 20 h. 30 : Un cœur simple ; 22 h. 15 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : le Préféré.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres ?
Œuvre (874-42-52), 21 h. : les Aiguilleurs.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Je veux voir Mioussov.
Plateau Saint-Merri (222-95-38), 21 h. : la Passion de Jeanne d'Arc selon Gilles de Rais.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : les Belges.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 21 h. : Sylvie Joly.
Variétés (223-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Jazz, pop', folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : Michel de Villers Quintet.
Patio (758-12-30), 22 h. : Maxime Saury Jazz Fanfare.
Riverbop (325-93-71), 22 h. : Quartet J.-P. Céléa, basse ; F. Couturier, claviers.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : François Faton-Cahen, Didier Lockwood ; 22 h. 30 : R. Patchenko, Y su Combo, salsa.
Campagne-Première (322-75-93), I, 20 h. 30 : Vince Taylor. — II, 20 h. 30 : Groupe Dzi Croquet ; 22 h. 30 : Dave Burrell, Sam Woody Art.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Vertige, rock.
Le Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : Maxime Saury.

Festival estival

(633-61-77).
Hôtel Hilton, salon d'Orsay, 20 h. 30 : Anthony Bailes, luth (John Dowland).

Dans la région parisienne

Nanterre, Théâtre-par-le-bas (775-91-64), 20 h. 30 : les Ecrits de Laure.
Sceaux, onzième Festival, orangerie du château (660-07-79), 20 h. 45 : Jörg Demus, piano (Beethoven, Schubert).

Les cafés-théâtres

Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : E. Rondo ; 21 h. 15 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : P.-A. Marchand.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses ; 23 h. 15 : B. Garcin. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sargent ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Coupe-Chou (272-11-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Cour des Miracles (548-83-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : J.-J. Bianger.
Le Fanal, 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. 30 : Arlette Mirapeu ; 22 h. 30 : Show Bizz' Art (J.-L. Debattice).
Petit Casino (278-36-50), 20 h. 30 : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : l'Espion suisse.
Les Petits-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : Poèmes du jour, G. Verchère, J.-L. Mahé.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Festival de musique brésilienne.
Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 21 h. 30 : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c... ma télé est malade.

Les concerts

Lucernaire (544-57-34), 19 h. : Norbert Zabaly, piano (Scarlatti, Rachmaninov, Scriabine, Liszt).

cinémas

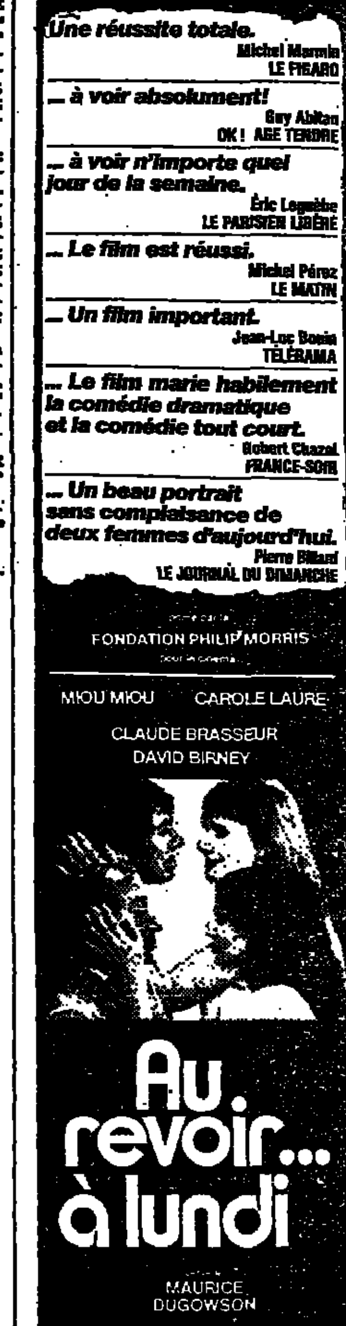
La cinémathèque

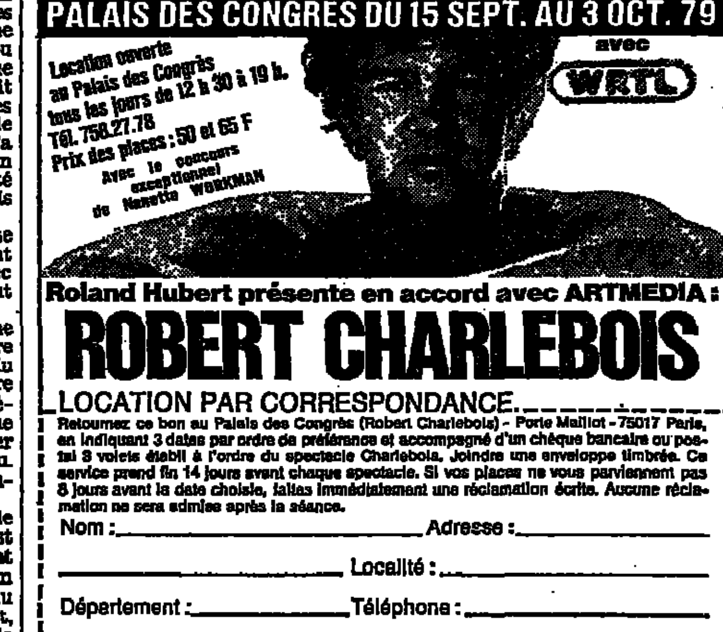
Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

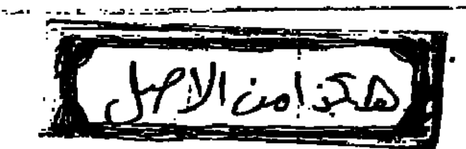
Chaillot (704-24-24), 16 h. : Brève rencontre, de D. Lean ; 18 h. : Sabrina, de B. Wilder ; 20 h. : le Secret derrière la porte, de F. Lang ; 22 h. : les Ensorcelés, de V. Minnelli.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Ombres sur la mer, de J. Negulesco ; 17 h. : The Two Faces of Dr. Jekyll, de T. Fisher ; 19 h. : le Chant du Missouri, de V. Minnelli ; 21 h. : Ipcress danger immédiat, de S. J. Furie.

Les exclusivités

L'AMOUR, C'EST QUOI AU JUSTE ? (It., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
AVALANCHE EXPRESS (A., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44).
AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BETE, MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BOB DYLAN, RENALDO ET CLARA (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE DIVORCEMENT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : J. Renoir, 9e (874-40-75).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Français, 9e (770-33-88).
FAUT TROUVER LE JOINT (A., v.o.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; 14 Juillet-Bastille, 11e 357-90-81). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
FELICITE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'HUMANOIDE (It., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
I LOVE YOU, JE T'AIME (A.) (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Colisée, 8e (359-29-46), Mayfair, 16e 525-27-06) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47)
LA LETTRE ECARLATE (All., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All.) (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
MEURTRE PAR DECRET (A.) (v.o.) Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
MEURTRES SOUS CONTROLE (A.) (v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
MICKEY JUBILE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
MIDNIGHT EXPRESS (A.) (v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).







SPECTACLES

…ES MOISSONS DU CIEL (A.) (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A.) (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
NORMA RAE (A., v.f.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
NOUS MAIGRIRONS ENSEMBLE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NOW VOYAGER (A.) (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
PASSEUR D'HOMMES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA PERCEE D'AVRANCHES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
PHANTASM (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Miramar, 14e (320-89-52).
PROPHECY (A., v.o.) (*) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40)
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
LE ROMAN D'ELVIS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA SECTE DE MARRAKECH (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; *Normandie, 8e (359-41-18)* ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).
SERIE NOIRE (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LE TEMPS D'UNE ROMANCE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52)
TOTO, MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
UTOPIA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

Les festivals

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Un jour aux courses.
H. BOGART (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Roaring Twenties.
HOMMAGE A LA R.K.O. (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Marie Stuart.
HOMMAGE A JEAN RENOIR, Action République, 11e (805-51-33) : le Testament du docteur Cordelier.
FELLINI - VISCONTI (v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : le Guépard, Fellini-Roma, Mort à Venise.
HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Trente-Neuf Marches.
MARILYN MONROE (v.o.), Action Ecoles, 5e (325-72-07) : Chérie, je me sens rajeunir.
J. FORD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : la Prisonnière du désert.
BETTE DAVIS (v.o.), La Clef, 5e (337-90-90) : Chut ! Chut ! Chère Charlotte.
WIM WENDERS (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Alice dans les villes.
MIZOGUCHI (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : la Vie d'O'Haru, femme galante.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 16 h. 5 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 20 : J'ai même rencontré des Tziganes heureux ; 20 h. : Cabaret ; 22 h. 10 et 0 h. 30 : Orange mécanique. — II, 16 h. 15 : A bout de souffle ; 18 h. : A la recherche de Mr. Goodbar ; 20 h. 20 : Easy Rider ; 22 h. 30 : Pierrot le Fou ; 0 h. 20 : l'Œuf du serpent.
STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-19-93), 17 h. 15 : Casanova, de Fellini (*) (v.o.) ; 20 h. : les Clowns (v.o.) ; 22 h. : les 39 Marches (H) (v.o.).
SAINT - AMBROISE, 11e (700-89-16) (v.o.), 15 h. 15 : Alice au pays des merveilles (v.f.) ; 16 h. 45 : les Aventures de Robin des Bois (v.f.) ; 18 h. 30 : Festival des dessins animés Tex Avery ; 20 h. : Marathon Man (**) ; 22 h. 10 : le Locataire (**).
DAUMESNIL, 12e (343-52-97), v.o., 15 h. 30 : Peau d'Ane (v.f.) ; 16 h. 55 : Sweet Movie ; 18 h. 30 : le Messager ; 20 h. 35 : les Trois Jours du condor ; 22 h. 35 : l'Autre ; 0 h. 30 : les Diables.
LA BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.), I, 15 h. 15 : Mort à Venise ; 17 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise ; 23 h. 50 : Orange mécanique.
— II, 15 h. 50 : les Chaînes de sang ; 17 h. 50 : Un après-midi de chien ; 20 h. 10 : Taxi Driver ; 22 h. : Chien de paille ; 24 h. : Rollerball.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 16 h. : A l'est d'Eden ; 18 h. : Retour ; 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 10 : The Rocky Horror Picture Show ; 24 h. : Panique à Neddle-Park.
COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.), Studio Acacias, 17e (754-97-83), 15 h. : Words and Music ; 16 h. 30 : Ball Game ; 18 h. 30 : Siegfried Follies ; 20 h. 30 : Cabaret ; 22 h. 30 : Jimmy Hendrix.
CINE ROCK (v.o.), Vidéostone, 6e (325-60-34).
JEUNE CINEMA ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Aguirre, la colère de Dieu.
LES TEMPLIERS, 3e (272-94-56), 20 h. : Un dimanche comme les autres ; 21 h. : Iphigénie ; 22 h. : Panique à Neddle-Park.

Les films nouveaux

PASSE TON BAC D'ABORD, film français de Maurice Pialat : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CLAIR DE FEMME, film français de Costa-Gavras : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'ASSOCIE, film français de René Gainville : Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MELANCOLY BABY, film français de Clarisse Gabus : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-41) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA LIBERTE SAUVAGE, film américain de Stewart Raffill (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
OURAGAN, film américain de Jan Troell (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15)
L'AMI AMERICAIN (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25)
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-07-76)
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76)
BEN HUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LA BETE (Fr.) (**) : Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23)
BIG BOSS (Chin., v.f.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) (en soirée) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
COUSIN COUSINE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85)
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03) Athéna, 12e (343-07-48), Parnassiens, 14e (329-83-11)
LA DENTELLIERE (Fr.), Grand Pavois, 15e (554-46-85)
DERZOU OUZALA (Sov., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80)
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55)
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
FRANÇAIS SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85)
LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11)
LA GRANDE PAGAILLE (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39)
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) Jours imp.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40) (sf Mar.)
HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34)
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES HOMMES PREFERENT LES *BLONDES (A., v.o.)* : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) Jours pairs
LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Belg.) : Studio-Raspail, 14e (320-38-98) (v.o. et v.f.).
LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04)
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LOLITA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)
MACADAM COW-BOY (A.) (v.o.) : *Luxembourg, 6e (633-97-97)*.
LA MAISON DU Dr EDWARDES (A.) (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)
MES CHERS AMIS (It.) (v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59).
MONTY PYTHON (A.) (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LE MYSTERE DE LA CHAMBRE JAUNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) jours pairs
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It.) (v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A.) (v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PADRE PADRONE (It.) (v.o.) : 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PARFUM DE FEMME (It.) (v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
LE PARRAIN (A.) (v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29)
LE PARRAIN No 2 (A.) (v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29)
LA PETITE (A.) (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
PLAYTIME (Fr.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A.) (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), jours pairs ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES PRODUCTEURS (A.) (v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; (v.f.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
SOLARIS (Sov.) (v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25)
SOLEIL VERT (A.) (v.o.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40) (sf mar.).
SOUDAIN L'ETE DERNIER (A.) (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
LES YEUX DE LAURA MARS (A.) (v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85)
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Kinopanorama, 15e (306-50-50).

Les séances spéciales

LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 30.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 45
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h.
LIFE BOAT (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LA MAISON DANS L'OMBRE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-09), 22 h. 30.
NATHALIE GRANGER (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33), 18 h
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
WOMEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 31 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h., Journal.

20 h. 30, « les Fourberies de Scapin », de Molière.

Mises en scène par Pierre Boutron au Théâtre de l'Athénée à Paris, ces Fourberies de Scapin ne méritaient pas d'être retransmises.

22 h. 15, Le Petit Album d'Expressions : Un art de vivre venu du froid ; 22 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras de l'été ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Il y a plusieurs locataires à l'adresse indiquée, de N. Cortal, réal. F. Chatel. (Le Guignol des Tuileries).

CHAINE II : A 2 (suite)

21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes (Des romans de la rentrée).

Avec : Y. Navarre (le Temps voulu), P. Moinot (le Guetteur d'ombre), A. Bragance (Clichy-sur-Pacifique), I. Cagnati (Mosé ou le lézard qui pleurait), J. Champion (les Frères Montaurion), A. Gerber (le Faubourg des Coups-de-trique).

22 h. 40, Journal.

22 h. 55, Ciné-club, FILM : SOLO, de J.-P. Mocky (1969), avec J.-P. Mocky, D. Le Guillou, A. Deleuze, E. Burnelli, A. Fourez, S. Breal, H. Poirier, C. Duvaleix.

Un voleur de bijoux, camouflé en violoniste, s'efforce de sauver de la police son jeune frère, étudiant anarchiste qui a massacré, pour l'exemple, des bourgeois débauchés.

Deux destinées qui se rejoignent progressivement dans une action nerveuse, une mise en scène précise, efficace. Et le romantisme douloureux de la révolte individuelle.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Cheval, mon ami (Les fils de Tamerlan).

20 h. 30, V 3 — Le nouveau vendredi : les comédiens.

Ils sont six mille en France, dont près de 80 % souffrent du chômage. Quelques-uns témoignent dans ce reportage.

21 h. 30, Feuilleton : Jack, d'après le roman d'A. Daudet, réal. S. Hanin. (Rediffusion.)

Après un naufrage, Jack retourne à Paris et retrouve sa mère. Il se heurte violemment à d'Argenton à qui tout l'oppose. Mais Jack est miné par la maladie et l'alcool. Commence pour lui une longue agonie. Dernier épisode assez mélodramatique d'un feuilleton qui est aussi une charge sociale de la société au dix-neuvième siècle.

22 h. 40, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : Mini-passeport », de Tybor ; 19 h. 30, Sciences : le darwinisme aujourd'hui ;

20 h., Rétrospective sentimentale de l'anticipation française : science-fiction ou les avatars d'une appellation non contrôlée ; 21 h. 30, Premières nuits, par R. Pfeiffer ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Les chants de la terre ; 21 h. 20, Concert Scriabine, par l'Orchestre symphonique de Moscou, dir. Prowatorow, avec le pianiste M. Fedorova, dans le cadre du Festival d'hiver russe ;

23 h. 15, Ouvert la nuit : La musique sous la IVe République (Debussy) ; 1 h., La Méditerranée.

SAMEDI 1er SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Doris comédie ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Au plaisir du samedi ; 17 h. 30, Série documentaire : Lord Mountbatten (Un Anglais d'aujourd'hui : 1949-1970).

18 h. 30, Magazine auto-moto ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 45, Caméra au poing ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variété : Numéro un (Jean Sablon).

21 h. 40, Série : Chapeau melon et bottes de cuir ; 22 h. 35, Magazine : Ciné-Première (avec Jean Carmet).

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 35, Sports.

18 h. 25, La vérité est au fond de la marmite ; 18 h. 50, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras de l'été ; 20 h., Journal.

Dans le vivier du restaurant que Michel Loncle a acheté en Grèce au moment de se retirer des « affaires », il trouve, un beau matin, le cadavre de sa serveuse.

22 h., La mémoire courte (Fenêtre sur) : Hommage à Mary Marquet, par M. Lancelot.

22 h. 10, Variétés : Frank Sinatra et ses amis.

Avec Natalie Cole, Dean Martin, Robert Merrill, Tony Bennett, John Denver, Leslie Uggams, Loretta Lynn.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Cheval, mon ami (Le lasso et la lance).

20 h. 30, Dramatique : Isabelle, d'ap. A. Gide, adapt. J.-J. Thierry, mise en scène J.-P. Roux. Avec : B. Arnac, R. Etcheverry, G. Aubert, G. Doulcet, H. Crémieux, etc. (Redif.)

Amené par hasard dans un château isolé, un étudiant s'éprend d'une jeune aventurière qu'il n'a jamais vue mais dont tout le monde vante la beauté.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h., Festival de Bayreuth 1979 : « La Walkyrie », de Wagner, Orchestre du Festival, dir. P. Boulez ; mise en scène : P. Chéreau ;

19 h. 30, Sciences : Le darwinisme aujourd'hui ;

20 h., « le Cycle du loup », de L. de Goustine, avec J. Guiomar ; 21 h. 41, Musique enregistrée ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., Estivales... Ecrivains-musiciens : Cocteau et la musique ; 15 h. 30, Nouveaux solistes de Radio-France : Quatuor de saxophones contemporains ; B. Lerouge, piano ; 16 h. 20, Orchestre philharmonique des pays de la Loire, au Théâtre Graslin de Nantes : Strauss, Chopin, Beethoven ;

18 h., Kiosque ; 19 h., Jazz ;

20 h., Echanges internationaux... En direct de l'Opéra national de Vienne ; Orchestre philharmonique de Vienne : Wagner, Rossini, Donizetti, Verdi, Puccini, avec, M. Caballé, L. Rysanek, B. Nilson, P. Cappuccilli ; 0 h. 5, Ouvert la nuit.

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

9 h. 15 Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe en l'église d'Aumont (Oise), préd. P. Philippe Dagonet.

12 h., La bonne conduite ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, Variétés : Cirque ; 14 h. 30, Variétés : Mosaïque ; 15 h. 30, Tiercé ; 15 h. 30, Série : La chute des aigles ; 16 h. 25, Sports première ; 17 h. 40, Le magazine de l'aventure.

18 h. 30, Série : La filière ; 19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : LA SCOUMOUNE, de J. Giovanni (1972), avec J.-P. Belmondo, C. Cardinale, M. Constantin, E. Lucero, A. Mottet, M. Peyrelon. (Rediffusion.)

L'univers bien conventionnel de Giovanni avec exploits et code de l'honneur des malfrats. Un certain charme rétro dans la reconstitution d'époque.

22 h. 15, Jazz estival.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h. 50, Dessin animé ; 13 h., Quinze minutes avec... ; 13 h. 15, Journal ; 13 h. 40, Série : Hawaï police d'Etat ; 14 h. 35, Sports ; 16 h. 30, Cirques du monde : Folies sur glace ; 17 h. 20, Documentaire : Le jardin derrière le mur (Le sanglier).

18 h. 5, Série : L'homme de quarante ans ; 18 h. 55, Stade 2 ; 19 h. 45, Les trois caméras de l'été ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Jeux sans frontières.

22 h. 5, Feuilleton : Splendeurs et Misères des courtisanes, d'après H. de Balzac, adapt. et réal. M. Cazeneuve.

L'abbé Herrera et Lucien de Rubempré vont être transférés à la Conciergerie. Sur le passage de la voiture qui emmène Vautrin, Asie provoque un incident de circulation, et profite du désordre pour faire savoir à Vautrin que Lucien est arrêté.

23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h., La grande parade du jazz : Lionel Hampton spécial.

20 h. 30, Emission de l'INA : Rue des Archives. Amour... toujours, de Carlos de los Llanos.

A tout seigneur tout honneur : le thème de l'amour a été choisi pour inaugurer cette série de rétrospectives : montages d'archives des premiers temps de la télévision à nos jours.

21 h. 25, Journal ; 21 h. 45, Court métrage : l'Adieu nu.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle cinéma français d'avant-guerre) : FORFAITURE, de M. L'Herbier (1937), avec V. Francen, S. Hayakawa, L. Jouvet, L. Delamare, L. Gridoux, E. Francis. (N. Rediffusion.)

Films d'aventures et conflit psychologique. Drame et procès en cour d'assises. Un bel hommage à Cecil B. de Mille, qui réalisa Forfaiture en 1915, avec, déjà, l'acteur japonais Sessue Hayakawa.

FRANCE-CULTURE

14 h., La Comédie-Française présente : « Arbres mes amis » ; 16 h., Evolution musique : Erudita au Brésil ; 17 h. 30, Escales de l'esprit ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Verdi : « Falstaff » ;

23 h., Musique de chambre : Liszt, Berg, Goetz.

FRANCE-MUSIQUE

12 h., Echanges internationaux... Festival de Salzbourg 1979 : Orchestre philharmonique de Vienne, dir. E. von Dohnanyi, « Symphonie n° 1 » (Prokofiev), « Concerto pour piano n° 2 » (Beethoven), « Symphonie n° 8 » (Dvorak) ;

14 h., L'été en transat ; 16 h., Broadway-Broadway ; 17 h., Intermezzi, avec A. Toscanini ; 18 h., Présence du vingtième siècle ; 19 h., Jazz pour l'été ;

20 h. 5, Demi-pause : « Instruments rares » ; 21 h., Festival estival de Paris 1979 : Orchestre philharmonique de Haarlem, dir. A. Vandernoot, avec G. Poulet et D. Markevitch : « Concerto pour violon-violoncelle et orchestre », « Symphonie n° 4 » (Brahms) ;

23 h., Ouvert la nuit.

Les compétitions internationales à la télévision

Une agence de publicité d'origine britannique fait monter les enchères des droits de retransmission

Les droits, qualifiés d'« exorbitants », réclamés par la Fédération internationale de football pour la retransmission de la prochaine Coupe du monde en Espagne, en 1982, ont été au centre dse travaux du dernier conseil d'administration de l'Union européenne de radiodiffusion (U.E.R.). Selon M. Jean Autin, P.-D.G. de Télédiffusion de France, président en exercice de l'U.E.R., « beaucoup de voix se sont élevées au sein du conseil pour regretter que l'U.E.R. soit ainsi prise à la gorge ».

Au-delà du problème que posent les Jeux olympiques de Moscou, pour lesquels les exigences du comité organisateur *« sont démesurément plus élevées que celles formulées lors des derniers Jeux de Montréal »* (1), a dit M. Autin, il y a le cas de la Coupe d'Europe des nations (football) prévue en 1980, en Italie. Les négociations entre l'U.E.R. et l'Union européenne de football (UEFA) sont actuellement bloquées, les organisateurs réclamant 5 600 000 francs suisses, contre un million en 1976. *« Nous avons proposé 2 750 000 francs »*, a indiqué M. Autin, ajoutant : *« Notre union est très ferme sur ce point. »* Si les conversations n'aboutissaient pas dans un délai rapide, *« il n'est pas exclu que l'U.E.R. renonce à la retransmission de cette compétition ».*

Pour la Coupe du monde de football, le montant des droits *« exorbitants »* a été révélé le 12 février 1979 lors de la signature du contrat passé entre la Fédération internationale de football et une agence britannique de publicité. En voici la teneur :

« La FIFA est arrivée à un accord avec l'entreprise West-Nally, et toutes deux ont signé le contrat pour l'exclusivité de la publicité statique, dans les stades du Mondial. Le même contrat inclut les droits de retransmission par radio et télévision, pour les Etats-Unis et le Canada, en langue française et anglaise. »

Le groupe West-Nally paiera, pour ces droits, la somme de 39 millions (2) de francs suisses (plus de 100 millions de francs français).

A partir des clauses de ce contrat, deux choses apparaissent nettement :

— Les organisateurs de compétitions sportives internationales ne se contentent plus de confier à une agence la régie publicitaire de la publicité statique (qui entoure les stades) : ils vendent en même temps les droits de retransmissions radio-TV ;

— Les organismes internationaux de radio-télévision doivent, à partir de là, négocier les reportages qu'ils souhaitent réaliser sur la base, *de facto*, des prix fixés par les publicitaires ; à la limite, c'est le droit strict à l'information qui se trouve soumis au « péage » exigé par la publicité.

Agence d'origine britannique, la West-Nally — qui s'est déjà manifestée à l'occasion de la Coupe du monde en Argentine, — n'en est pas moins une société... monégasque. Son siège — deux minuscules bureaux avec téléphone, — est établi dans un immeuble moderne de Monte-Carlo, mais ses principaux agents résident à Londres, New-York, Los Angeles, La Haye et Tokyo. La majorité des actions de la Société monégasque de promotion International West-Nally S.A. serait, sans qu'on puisse en obtenir confirmation, détenue par Coca-Cola et Adidas (55 % du capital). C'est la surenchère faite par West-Nally auprès de l'U.E.F.A. pour s'assurer l'exclusivité des retransmissions de la Coupe d'Europe des nations qui expliquerait les difficultés qu'éprouve l'Union européenne de radiodiffusion à négocier sur des bases financières raisonnables.

West-Nally n'aurait pas cependant l'exclusivité de ce genre de pratique, qui tend à prendre un caractère endémique.

Une solution européenne ?

Sans sombrer dans l'angélisme — on ne sait que trop qu'un grand nombre de sports de haute compétition ne survivent que grâce à la publicité et que les champions sont transformés en hommes-sandwiches par les « sponsors », — il y a lieu de s'inquiéter lorsque cette emprise se manifeste (et avec quel caractère impérialiste !) sur le plan international.

Compte tenu du développement de la télévision et de l'engouement suscité par la retransmission des grands événements sportifs, un organisme « européen » a été lancé, en 1970, sous le patronage de R.T.L. La société Sport-TV, qui groupe dix sociétés actionnaires — dont la Régie française de publicité pour la France, ainsi que le Luxembourg, l'Espagne, l'Italie, la Suisse, l'Autriche, la Yougoslavie, la Hongrie, la Grande-Bretagne (par la chaîne commerciale I.T.V.) et la télévision bavaroise pour la R.F.A., — se proposait de négocier les conditions de règles publicitaires des manifestations sportives internationales, en sauvegardant au mieux les intérêts des organismes de radiotélévision.

Mais l'Eurovision n'a pas pu charger Sport-TV d'une sorte de régie permanente du fait des divergences d'attitude qui existent, parmi les membres de l'U.E.R., vis-à-vis de la publicité. En outre, les services sportifs des organismes de télévision sont souvent indépendants, ce qui ne favorise pas l'harmonisation d'une politique commune.

Sport-TV n'en a pas moins assuré, par exemple, la régie publicitaire de la Coupe du monde de football à Munich, en 1974, et réalisé, en 1978, un chiffre d'affaires de 80 millions de francs belges (10 millions de francs français). Son siège est à Bruxelles.

Devant l'offensive tous azimuts de West-Nally, l'U.E.R. révisera-t-elle son attitude ? Pour freiner la surenchère, n'aurait-elle pas intérêt à s'organiser et à dépasser les particularismes nationaux en faisant échec à ce gang publicitaire, qui étend ses tentacules en confondant le sport et la promotion très payante des équipements sportifs ?

CLAUDE DURIEUX.

(1) L'accord intervenu sur le plan Eurovision s'élève à 5 950 000 dollars.

(2) Pour la coupe du monde en Argentine, les droits s'élevaient à 25 millions de francs suisses.

PRESSE

Le licenciement de M. Prunier

L'INSPECTRICE DU TRAVAIL CONVOQUE LES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ D'ENTREPRISE DE « L'AURORE »

A la demande des services de l'inspection du travail, les membres (titulaires et suppléants) et les représentants syndicaux du comité d'entreprise de la société France-libre (*l'Aurore, Paris-Turf*) sont convoqués mardi 4 septembre. C'est pour son enquête sur la procédure de licenciement engagée par la direction de *l'Aurore* contre M. Claude Prunier (*le Monde* du 31 août), que l'inspectrice souhaite entendre les participants au C.E.

Pour sa part, M. Paul Laurent, député (P.C.) de Paris, attire l'attention des ministres du travail, de la culture et de la communication sur cette menace de renvoi et *« souhaiterait savoir ce qu'ils comptent faire pour assurer le respect de la législation protégeant les élus syndicaux et empêcher le licenciement de M. Claude Prunier ».*

A LILLE : RADIO-LIBRE - 59 REPREND SES ÉMISSIONS

Le collectif Radio-Libre-59 a annoncé par l'intermédiaire de la Fédération nationale des radios libres que des émissions seraient diffusées en permanence en modulation de fréquence (sur 99,7 et 104 MHz) à l'occasion de la grande braderie organisée à Lille les 2 et 3 septembre. Une émission spéciale sur la liberté d'expression et la défense des libertés sera assurée le dimanche 2 septembre — entre 20 heures et 22 heures — avec la participation de représentants de la municipalité de Lille, ainsi que celle de Patrick Farbiaz et Jean Duccarroir, les animateurs de Radio-Riposte, la station du parti socialiste, poursuivis depuis le 28 juin dernier. M. Pierre Mauroy a également été invité à témoigner.

● *Radio-Allobroges*, la station pirate des autonomistes savoyards, a de nouveau émis le mardi 28 août. Réclamant l'« autonomie financière et de décision », les animateurs ont précisé qu'ils ne prônaient cependant pas le séparatisme.

TRIBUNES ET DEBATS

SAMEDI 1er SEPTEMBRE

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., est le rédacteur en chef du « Journal inattendu », à 13 heures, sur R.T.L.

CARNET

Naissance

— M. et Mme François-Noël MATHEY et Ambroise ont la joie d'annoncer la naissance de

Mélanie,

le 27 août 1979.

36, chemin des Vareilles, 25000 Besançon.

Décès

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Robert CORBIER,

journaliste à l'agence AIGLES, décédé le jeudi 30 août à Annecy, à l'âge de soixante-quatre ans. Ses obsèques seront célébrées le samedi 1er septembre à Thusy (Haute-Savoie).

[Robert Corbier, journaliste à Annecy, était devenu correspondant du « Monde » en novembre 1966 et avait encore « couvert » les élections législatives en mars 1978. « Le Monde » présente à la famille de notre confrère ses plus sincères condoléances.]

— Nous apprenons le décès, le 29 août, à Rueil-Malmaison, de

M. Marcel POURTOUT,

ancien président du conseil général de Seine-et-Oise, ancien maire de Rueil-Malmaison.

[*M. Marcel Pourtout était né le 12 février 1894 à Saint-Aignan (Loir-et-Cher). Il avait été élu maire (indépendant) de Rueil-Malmaison en 1947 et devait le rester jusqu'en 1971. Il fut élu en 1949 à l'assemblée départementale (canton de Marly-le-Roi) de Seine-et-Oise, dont il assura la présidence jusqu'en 1961.*]

— Antide et Catherine Putz et leurs enfants,

Dominique et Bernadette Gros et leurs enfants,

Magali, Marie-Christine, Edouard et Chantal, Françoise Putz, ses enfants,

Toute sa famille et ses amis, font part du décès, le 26 août, de

M. Henri PUTZ,

professeur agrégé de l'Université, professeur honoraire du lycée Corneille de Rouen.

Ses obsèques ont lieu le vendredi 31 août, à 16 heures, en l'église de Yenne (Savoie).

Rectificatif

— Dans le décès de

Mme Lucie CASSIN,

née Picard,

il fallait lire :

Largo do Arouche 418
Sao-Paulo (Brésil).

Visites et conférences

SAMEDI 1er SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 11 h., métro Rambuteau, Mme Oswald : « Beaubourg ».

15 h., 27, avenue Friedland, Mme Oswald : « Hôtel des comtes Potocki ».

15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, Pont-Neuf, M. Baumgarten : « Promenade à la Cité » (l'Art pour tous).

15 h. 15, 16, rue du Cloître-Notre-Dame : « Village d'Héloïse et d'Abélard » (Mme Barbier).

15 h., métro Abbesses : « Cités d'artistes et jardins de Montmartre » (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

15 h., 168 bis, boulevard Saint-Germain : « Abbaye de Saint-Germain-des-Prés » (Mme Ferrand).

15 h., métro Cité : « De Saint-Séverin à Saint-Julien-le-Pauvre » (Mme Haulier).

15 h., métro Saint-Paul-le-Marais : « Le Marais » (Lutèce-Visites).

15 h., métro Corvisart : « La rivière de Bièvre » (Paris inconnu).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Le Marais » (M. Teurnier).

21 h. 30, 24, rue Pavée : « Les hôtels du Marais illuminés » (Visages de Paris).

CONFERENCE. — 16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Epanouissement complet du cœur et de l'esprit » (entrée libre).

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, 15, rue de Vaugirard, Mme Hulot : « Le Sénat ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic : « Hôtel de Sully ».

15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffite » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., parvis de l'église : « Saint-Eustache » (L'art pour tous).

15 h. 15, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : « De la rue Aubriot, de Moussy, des Rosiers à la rue des Ecouffes » (Mme Barbier).

15 h., 29, rue de Condé : « Palais du Luxembourg » (Mme Camus).

10 h. 30, métro Monge, M. Jaslet : « Mouffetard et ses secrets » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 93, rue de Rivoli : « Salons du ministère des finances » (Mme Ferrand), entrées limitées.

15 h., métro Saint-Paul - Le Marais : « Le Marais » (Mme Haulier).

15 h., métro Saint-Paul - Le Marais : « Le Marais » (Lutèce-Visites).

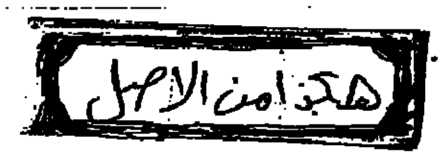
15 h., métro Cité : « Les mystères de la Cité » (Paris inconnu).

16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (M. Teurnier).

15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La mosquée » (Tourisme culturel).

14 h. 30, place du Puits-de-l'Ermite : « La misquée » (Visages de Paris).

CONFERENCE. — 15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Vivre en parfaite harmonie avec toutes les lois naturelles » (entrée libre).



Le Monde

équipement

Les aléas du voyage en train

En associant à la hausse du barème « voyageurs grandes lignes » des réductions tarifaires en faveur des couples, des familles et des personnes âgées, la S.N.C.F. ne manque ni d'habileté ni d'audace (« le Monde » du 30 août). Soucieux d'élargir la clientèle du rail, les responsables de la société nationale veulent prouver qu'en période de crise de l'énergie — et de crise tout court — le train est, en certaines circonstances, le moyen de transport le plus économique qui soit.

« Nous voulons combattre le raisonnement intuitif qui conduit, en général, la clientèle à juger le train plus coûteux que la voiture dès que l'on ne voyage pas seul, affirment-ils. Or, par exemple, grâce au nouveau tarif « couple », le train est moins cher que l'automobile et très largement moins cher que l'avion pour les déplacements à deux. »

Cela dit, la S.N.C.F. ne peut espérer « enlever » des clients à l'avion, et surtout à la voiture, en s'attachant uniquement à « moduler » ses tarifs. Elle doit également — et c'est le second volet de toute politique commerciale — améliorer la qualité du service rendu, en clair améliorer son image de marque, parfois ternie par trop de négligences, voire de désinvolture.

Lorsque l'on évoque devant eux la mauvaise qualité du service ferroviaire, les responsables de la société nationale ont tendance à se réfugier derrière des sondages et des enquêtes faits auprès de la clientèle, qui tendent à prouver que, pour l'essentiel, celle-ci se satisfait des prestations de l'entreprise.

Incontestablement, la S.N.C.F. a fait des efforts pour améliorer le confort, la fréquence et la vitesse de ses trains. Il n'en reste pas moins que, dans de nombreux domaines — qui ne sont pas des points de détail, comme par exemple la rénovation des gares, l'accueil des voyageurs, — ses usagers lui reprochent, à raison plus souvent qu'à tort, de s'acquitter insuffisamment de sa mission de service public. — J.-J. B.

A MARSEILLE-SAINT-CHARLES

Secourisme ferroviaire

De notre correspondant

Marseille. — Après la suppression du contrôle de sortie et la mise en place d'un compostage des billets par les voyageurs eux-même, la gare Saint-Charles à Marseille, en dépit d'un bureau d'information, manquait d'un service de renseignements ponctuels au contact des usagers. Pour assurer — en l'améliorant — le rôle naguère joué par les contrôleurs auprès des voyageurs, la direction régionale de la S.N.C.F. a créé un service d'accueil.

Huit agents (sept femmes et un homme) se relaient par équipe de deux ou trois, à l'entrée conduisant aux quais, pour répondre aux demandes de renseignements des voyageurs chaque jour, de 5 heures du matin à 1 heure du matin suivant. Afin d'améliorer encore le contact en signalant la présence de ces agents aux usagers de la gare, la S.N.C.F. vient, au début de la saison estivale, de faire installer un kiosque d'information où figure clairement le mot « accueil », situé auprès des appareils de compostage, et dans lequel deux agents se tiennent en permanence, facilement repérables à leur uniforme bleu pétrole pour l'agent masculin, et aux foulards couleur corail pour les hôtesses.

D'autre part, la direction régionale de la S.N.C.F. a facilité l'installation temporaire sur l'esplanade de la gare Saint-Charles — pour les mois d'été — de l'un des cinq bureaux mobiles « Tourisme - Accueil - Information » de l'opération « Marseille - tourisme été 1979 », organisée par l'office de tourisme de la ville. Chaque jour, de 9 à 12 heures et de 16 heures 30 à 20 heures 30, les voyageurs y trouvent des renseignements sur les activités touristiques, les spectacles, et peuvent y effectuer leur réservation hôtelière.

Enfin, depuis le mois de mars, la gare Saint-Charles abrite dans un local mis à leur disposition, les volontaires de l'association privée « Accueil en gare » (téléphone 16 (91) 62-12-80). Une quarantaine de bénévoles appartenant à cette association, prenant sur leur temps de loisirs, se relaient de trois heures en trois heures, chaque jour de 7 à 22 heures à la disposition des enfants, des jeunes, des familles, des handicapés, des personnes âgées et plus généralement de tous ceux qui, à un titre ou à un autre, connaissent une difficulté, un moment de détresse, ont besoin de réconfort ou cherchent un hébergement lors de leur passage en gare.

Cinquante dépannages par jour

En liaison avec les organismes à vocation sociale de la ville, les volontaires, par l'accueil en gare, assurent aussi bien le transit de l'infirme ou d'un handicapé que l'orientation vers des hébergements à caractère social. Ils fournissent également tous renseignements autres que ceux purement ferroviaires, pour lesquels ils orientent vers l'accueil S.N.C.F. et réciproquement. Cet organisme de « dépannage social » fait face à une cinquantaine de demandes par jour. Dès le premier mois de son fonctionnement, mille trois cent trente-neuf personnes ont fait appel à lui, et en juin dernier, mille six cent dix-neuf usagers ont transité par ce bureau. Les équipes de l'accueil en gare espèrent voir leurs effectifs atteindre une soixantaine de personnes afin de pouvoir assurer également une permanence durant les fins de semaine.

JEAN CONTRUCCI.

Un point noir : la restauration

La qualité de la restauration ferroviaire laisse à désirer. Dans son rapport pour 1978, le service de la répression des fraudes du ministère de l'agriculture livre les résultats d'une enquête sur « *la qualité hygiénique des denrées alimentaires servies dans les trains et préparées par les compagnies concessionnaires de la S.N.C.F.* ». 550 prélèvements ont été effectués sur les lieux de préparation des denrées, dans les trains et dans les gares, correspondant à 89 contrôles. « *41 % des échantillons ont été jugés non satisfaisants après analyse* », notent les auteurs de l'étude. La moitié des prélèvements sont « *non satisfaisants* » dans les trains de retour et en gares d'arrivée mais seulement 30 % le sont en cuisine centrale.

L'enquête tend à confirmer qu'« *il existe déjà un problème au niveau de la fabrication et que la denrée subit une dégradation au fur et à mesure du stockage* ».

Les résultats varient également selon les denrées. Ainsi, les prélèvements faits sur les glaces sont-ils « *non satisfaisants* » à 58 %, à 57 % sur les sandwiches, à 52 % sur la charcuterie.

Dans les voitures-restaurants, 87 % des prélèvements faits sur les glaces sont « *non satisfaisants* » ; dans les voitures-grill, le taux est de 66 % pour les prélèvements faits sur les sandwiches ; à la restauration à la place, il est de 62 % pour les prélèvements faits sur les viandes cuites, poissons et plats cuisinés. Quant aux prélèvements faits sur la charcuterie dans les voitures-bar, ils sont « *non satisfaisants* »... à 100 %.

La S.N.C.F. vient de prescrire à ses concessionnaires « *des mesures concrètes pour retirer de la vente les produits alimentaires apparus trop délicats à conserver et pour renforcer la surveillance des conditions d'hygiène dans la fabrication et la conservation des denrées offertes à la consommation* ». Selon la société nationale, « *le terme « non satisfaisant » utilisé pour qualifier certaines denrées ne signifie pas qu'il s'agit de produits impropres à la consommation ou dangereux pour la santé des consommateurs mais que ces denrées ne répondent pas à certains critères réglementaires plus difficiles à atteindre pour une restauration ferroviaire que pour une restauration à poste fixe* ».

FRAIS DE « DOSSIER »

La chose paraît pourtant simple : « *Tout billet non utilisé est remboursé immédiatement, à vue et sans formalités* », indique l'article 61 du tarif général voyageurs de la S.N.C.F. Plus loin, il est toutefois précisé : « *En couverture de tous frais engagés pour la délivrance et le remboursement des billets, il est déduit une somme forfaitaire.* »

Cette retenue ne serait-elle que symbolique ? Certes pas, puisque son montant est actuellement fixé à 10 F. Sur un aller et retour Paris-Nice en première classe, qui s'élève à 730 F, la « pénalité » est très supportable. Mais sur un aller simple Paris-Rouen, qui coûte 35 F, elle ne représente pas moins de... 28,5 % du prix du billet.

N'est-ce pas cher payer, alors que le remboursement s'effectue sur simple présentation du billet au guichet de détaxage, et sans qu'aucun « dossier » soit constitué ?

D'autre part, une pièce d'identité est exigée pour tout remboursement. Cette anomalie, en regard des textes en vigueur, « *sera supprimée à l'automne prochain, sauf pour les billets nominatifs, afin d'éviter les fraudes éventuelles* », assure-t-on à la S.N.C.F.

CORRESPONDANCE

« Ecrivez ! »

13 h. 30, à la gare d'Austerlitz. Je viens prendre un billet « grandes lignes ». Trois personnes me précèdent au guichet. Toutes les trois ont l'outrecuidance de poser des questions concernant leur voyage... Elles sont systématiquement rabrouées par un agent excité dans sa cage et manifestement à bout de nerfs, qui semble n'accepter la distribution de billets que si elle est sans commentaire.

Il y a bien dans sa cage de plexiglas une préposée à l'information, mais, là encore, une queue et un agent manifestement débordé. L'aménité n'est pas le fort de la S.N.C.F. qui apparaît incapable d'inculquer à ses agents le sens de l'accueil.

Toute plainte, toute suggestion semblent se perdre dans le labyrinthe hiérarchique. Les agents de la base (contrôleurs et guichetiers) en conviennent et se plaisent à souligner l'inanité de toute récrimination : « *Adressez-vous à la direction ! Ecrivez !* » Ils oublient, bien sûr, qu'ils devraient être les porte-parole des usagers puisqu'ils sont des hommes du terrain.

G. ERNOULT,
Saint-Michel-sur-Orge.

En fourgon postal

Handicapée physique en fauteuil roulant, j'ai trente ans. On parle souvent des handicapés, savez-vous comment ils voyagent en train ?

En théorie, les agents de la S.N.C.F. doivent prendre en charge le handicapé et l'installer à sa place. Or, au premier semestre 1979, voyageant pour des stages de formation ou des vacances, j'ai été installée, pour quatre voyages différents, toute seule, dans le fourgon postal. Voyages pleins d'agréments inattendus... (absence de fenêtres, de toilettes et de tout interlocuteur... et tangage du fauteuil au gré des arrêts ou des accélérations...).

Pourquoi ces difficultés ? Le personnel de la S.N.C.F. n'a pas reçu de formation. Il est maladroit devant un fauteuil qu'il faudrait plier dans une soute à bagages après nous avoir installé sur un siège normal. Alors, que faire ? Le plus simple serait d'accorder le bénéfice d'un accompagnateur gratuit aux grands handicapés physiques, de donner des instructions et une formation aux cheminots.

CONCHITA PRIETO,
Amiens.

Introuvables chariots

La S.N.C.F., toujours alerte quand il s'agit d'augmenter ses prix, ne pourrait-elle veiller à ce que des chariots à bagages se trouvent disponibles et en nombre suffisant à l'arrivée des trains ?

Les porteurs ayant apparemment disparu de nos gares (peut-être de toutes les gares), le voyageur a le choix entre le risque d'abandonner ses bagages pour aller on ne sait où à la conquête d'un chariot, ou les porter lui-même, ce qui n'est pas toujours facile.

Il faut penser que, pour le citoyen moyen, c'est généralement à l'âge de la retraite que se présente la possibilité de voyager.

Mme DUPONCHET,
Paris.

● *Tarifs sociaux.* — Depuis le 1er juillet, les personnes en situation de pré-retraite bénéficient du billet d'aller et retour populaire, dit billet de congés payés. A partir du 1er septembre, les abonnements d'élèves, d'étudiants et d'apprentis sont limités à la deuxième classe (le surclassement payé au tarif ordinaire est possible). En outre, la limite d'âge est abaissée de vingt-huit à vingt-six ans pour les étudiants et relevée de dix-sept à vingt-trois ans pour les apprentis.

TRANSPORTS

Londres-Heathrow, premier aéroport d'Europe

L'aéroport londonien d'Heathrow vient largement en tête des aéroports d'Europe de l'Ouest tant pour le nombre de mouvements d'avions (268 000) que pour le nombre de passagers (26,5 millions), selon le classement établi pour 1978 par l'Association des aéroports d'Europe de l'Ouest.

Pour le nombre de passagers, Francfort se classe au second rang (14,96 millions de passagers), suivi par Paris-Orly (13,69 millions), Madrid (10,52 millions) et Rome-Fiumicino (10,14 millions). Paris-Charles-de-Gaulle arrive en septième position avec 9,05 millions de passagers. Pour le nombre de mouvements, la deuxième place est occupée par Francfort.

Pour le fret, Francfort dépasse Londres-Heathrow : 561 000 tonnes au lieu de 462 800, tandis que Paris-Charles-de-Gaulle prend la troisième place avec 335 800 tonnes et Orly la cinquième avec 166 000 tonnes.

Londres renforce sa position dominante sur l'Atlantique nord. L'an dernier, le trafic des aéroports de vingt-trois villes d'Europe s'est accru sur ce réseau de 12,2 % par rapport à 1977, atteignant 14,6 millions de passagers, sur lesquels 6 millions ont transité par les trois aéroports londoniens, qui enregistrent un taux de croissance de 22,6 %. Le trafic Etats-Unis-Grande-Bretagne représente 5 millions de passagers (+ 24,1 % par rapport à 1977), au lieu de 8,6 millions (+ 7,8 %) pour les autres pays d'Europe de l'Ouest.

On constate également une *baisse de la part des charters, qui* ont diminué de 33,9 % entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne et de 15,3 % entre les Etats-Unis et les autres pays européens. En revanche, le nombre de passagers réguliers a augmenté de 41,4 % entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis et de 17,1 % entre les Etats-Unis et les autres pays d'Europe de l'Ouest.

ENVIRONNEMENT

● *Pollution à Munster (République fédérale) : destruction des récoltes.* — Le ministère de la santé de Rhénanie-Westphalie en Allemagne fédérale vient d'ordonner la destruction de tous les produits agricoles récotléa dans une zone de 1 200 hectares entourant une cimenterie. Des traces de thallium, *métal* utilisé dans cette usine et dangereux pour l'homme, ont été décelées dans les plantes et les céréales de la région ainsi que dans les cheveux de certains habitants. — *(A.F.P.)*

● *Islande : guérilla autour des baleines.* — A peine libéré par le tribunal de Reykjavik en Islande, l'équipage du *Combattant de l'arc-en-ciel*, bateau de l'organisation écologique Greepeace, a repris la mer. Et à nouveau il s'oppose aux chasseurs de baleines dans l'Atlantique nord. — *(A.F.P.)*

CIRCULATION

LE PROJET DE LOI CONTRE LES EXCÈS DE VITESSE

Les automobilistes vont être plus pénalisés que les voleurs à la tire

protestent les automobiles-clubs

Le projet de loi présenté au conseil des ministres du mercredi 29 août par M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, qui prévoit d'augmenter le montant des amendes pour infraction à la limitation de vitesse et d'en accélérer le recouvrement, a suscité des réactions défavorables dans le milieu automobile.

Selon le projet de loi, en cas d'excès de vitesse, le contrevenant sera prié de payer son amende (300 à 500 F) sur-le-champ. S'il ne dispose pas de la somme nécessaire, il pourra la régler dans un délai d'un mois, mais son montant sera doublé et, au-delà, triplé ; son permis de conduire pourra lui être retiré tant qu'il n'aura pas réglé le montant de son amende.

Les automibiles-clubs français n'ont pas tardé à réagir sur ce texte. « *Pourquoi des sanctions immédiates contre les automobilistes*, a demandé M. Philippe Bernard, directeur de l'Automobile Club du Nord. *On a l'impression que ces derniers vont être davantage pénalisés que les petits escrocs et les voleurs à la tire.* » A son avis, le projet de loi « *a un aspect juridique discutable* », car « *les automobilistes, contraints de posséder sur eux le moyen de payer les amendes séance tenant, n'auront apparemment aucun recours* ».

Pour M. Michelot, président de l'Automobile Club de Bourgogne, « *le gouvernement a tendance à considérer les automobilistes comme des chauffards alors que ces derniers sont une minorité* ». Selon lui, « *les automobilistes sont pris en sandwich entre le gouvernement et la police, car on ne leur demande jamais leur avis* ». Tout en déclarant qu'il n'était pas « *systématiquement contre* » le projet de loi, M. Michelot a exprimé le souhait que les automobilistes et leurs représentants « *soient dorénavant consultés* ».

« *Il ne faut pas confondre automobilistes et chauffards*, a déclaré, de son côté, le porte-parole de l'Automobile Club de l'Ouest. « *La sécurité routière passe par un certain nombre de moyens : éducation, infrastructure, répression. Mais à nouveau, seule la répression est envisagée et les vingt millions de conducteurs français sont considérés comme taillables et corvéables à merci.* »

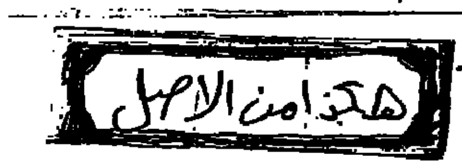
La Fédération autonome des syndicats de police, pour sa part, proteste contre cette nouvelle fonction confiée aux policiers : percevoir immédiatement les amendes des contrevenants « *alors que la police nationale rencontre déjà d'innombrables difficultés pour assurer dans des conditions normales la sécurité de la population, ce nouveau transfert de charges ne peut que soulever notre hostilité. Sans entrer plus avant dans le détail des textes et de ses futures applications, notre Fédération souhaite vivement que le Parlement repousse le projet gouvernemental* ».

M. Francis Rongier, secrétaire général du mouvement Auto-Défense, affirme, quant à lui, que les mesures prises par le gouvernement constituent « *une véritable déclaration de guerre du gouvernement aux automobilistes* ». Il lance « *un appel à la mobilisation générale des usagers de la route et des professionnels de l'automobile* ». Auto-Défense va organiser une « réunion au sommet », « *afin de mettre sur pied un programme de sécurité routière fondée sur l'éducation, la prévention et l'équipement* ». Ce mouvement va, d'autre part, solliciter une audience du garde des sceaux pour déterminer « *les conséquences juridiques du nouveau système* ».

Me Jean-Louis Fontenaud, membre du mouvement Auto-Défense, estime que le recouvrement immédiat de l'amende est critiquable puisque le principe des droits de la défense ne sera pas respecté.

Reste à savoir si la limitation de vitesse est justifiée. « *Techniquement, une vitesse limitée n'est valable que durant un temps très court (60 km/h par exemple, dans un virage)*, affirme M. Pierre Lerat, expert auprès des tribunaux. *J'ai déjà constaté, voici plusieurs années, qu'une limitation uniforme pouvait être source d'accidents puisque les véhicules restaient groupés. Je suis donc favorable à une limitation de vitesse modulée en fonction du véhicule, de l'état du sol, des difficultés d'une route* ».

A son avis, la limitation de vitesse du périphérique parisien (80 km/h aujourd'hui) devrait, par exemple, être modifiée durant la journée, car conduire à 30 km/h à 18 heures est dangereux, mais à 100 km/h à minuit ne l'est pas.



Le Monde

économie

Libres opinions

POUR FACILITER UN DOUBLEMENT DE L'AVOIR FISCAL

Le « remboursement d'impôt perçu »

par YVES FLORNOY (*)

IL y a des mots dont l'usage réclame une grande prudence, en raison de l'image qu'ils évoquent, dont le dessin et la couleur ne sont pas conformes à leur signification originelle. Ainsi en est-il de la rentabilité de l'entreprise. Au nom de quoi, et au bénéfice de qui, conviendrait-il d'améliorer cette rentabilité ?
qui, conviendrait-il d'améliorer cette rentabilité

Ceux qui travaillent dans l'entreprise savent généralement les avantages qu'ils peuvent attendre d'une bonne rentabilité : la sécurité de leur emploi, le niveau de leur salaire fixe, éventuellement de leur rémunération variable par intéressement au bénéfice, en dépendent étroitement.

Encore qu'il y ait bien des catégories de dirigeants d'entreprise et d'apporteurs de moyens de financement, leur intérêt commun d'optimiser la rentabilité semble, *a priori*, évident. Toutefois, pour ce qui les concerne, le problème de la rentabilité ne peut être dissocié de celui de la fiscalité. Et ce n'est pas dans un souci de simplification, mais pour la clarté de l'exposé, que j'aborderai leur cas en le réduisant à la personne del'entrepreneur-dirigeant-pripriétaire.

∴

Une très grande majorité des ces entrepreneurs-propriétaires exploitent aujourd'hui en société anonyme, le patron étant le premier salarié de la société, même si son salaire pèse parfois exagérément sur les résultats. La structure juridique choisie fait de lui également le premier actionnaire de la société, mais le dividende, lorsqu'il y en a un, est le plus souvent réduit à la portion congrue. En d'autres termes, l'entrepreneur privilégie, et de très loin, sa position de salarié par rapport à sa position d'actionnaire. Pourquoi ? Parce que, contrairement à une idée reçue, la fiscalité salariale est nettement plus favorable que celle appliquée aux bénéfices des sociétés anonymes, parce que l'actionnaire est le seul sujet fiscal traité avec une réelle injustice. On y reviendra.

Il est dès lors plus compréhensible que très peu d'entrepreneurs, ayant rencontré le succès dans leurs affaires, pensent un seul instant à s'entourer d'actionnaires apportant les relais de financement nécessaires pour assurer une croissance plus importante et plus rapide de l'entreprise, lui assurant ainsi le chemin de la cotation en Bourse et contribuant à sa pérennité.

Même si cette tendance à la salarisation des chefs d'entreprise et au choix du support juridique de la société anonyme — sans dividende ou à dividende modéré — s'est considérablement accrue depuis quarante ans, elle ne s'est pas pour autant généralisée. Il existe encore des entrepreneurs pour choisir la structure de sociétés de personnes, en raison de la trop grande irrégularité des résultats de leur activité, et/ou parce que cette même activité ne nécessite pas une forte accumulation de fonds propres.

Quel est le sort fiscal des gérants de ces sociétés de personnes ? Ils prélèvent leur part sur les bénéfices sociaux à hauteur du quantum de leurs droits dans le capital social. Ce prélèvement, qui comporte à la fois la rémunération de leur travail et de leur capital, est exercé en franchise d'impôt au niveau de la société. Ce qui veut dire que, notamment pour ce qui concerne la rémunération du capital de l'entrepreneur, l'imposition n'a lieu qu'une seule fois, au niveau de son revenu. Au niveau de son entreprise, il y a transparence fiscale.

Tel est également le cas du propriétaire foncier, au travers de l'écran d'une société immobilière d'investissement, ou d'une société civile. Il n'est imposé qu'une seule fois au niveau de son propre revenu : il y a transparence fiscale à celui de la S.I.I. ou de la S.C.P.I. Tel est encore le cas de l'agriculteur exploitant en G.F.A., etc.

∴

Mais tel n'est pas le cas de l'actionnaire, dont le dividende est taxé deux fois, une première au titre de l'impôt sur les sociétés, une seconde au titre de l'impôt personnel sur le revenu. Cet état de choses était tellement choquant et mettait l'actionnaire de sociétés françaises dans une position tellement défavorable en regard de celle réservée aux actionnaires de sociétés étrangères que la loi de finances pour 1965 décida de lui rembourser la moitié de l'impôt perçu au niveau de la société. Mais la moitié seulement.

La totalité eût été mieux : cela a-t-il un sens de ne réparer que la moitié d'une injustice ? Encore, l'application de cette demi-mesure fut-elle étalée sur trois ans... pour ne faire de peine à personne ! Enfin, le nom évocateur de crédit d'impôt dans un premier temps, d'avoir fiscal par la suite, fut-il donné à ce remboursement partiel d'impôt, ce qui acheva d'irriter les trop nombreux détracteurs de l'actionnariat. Comment ! on faisait un cadeau aux capitalistes, on leur donnait un crédit sur les impôts dont ils étaient redevables, un avoir sur le Trésor !

On sait que, depuis, sociaux-démocrates allemands et communistes italiens nous ont montré le chemin de la réparation de cette injustice fondamentale à l'encontre des actionnaires. Pourquoi une majorité française de centre-droite ne suivrait-elle pas ce double exemple, alors qu'elle est consciente de la nécessité de réorienter l'épargne vers les entreprises ? Parce qu'il en coûtera quelques centaines de millions au budget : sans doute, mais il s'agit de recettes injustifiées, que l'on pourra compenser ailleurs, dans le cadre du nécessaire rééquilibrage de la fiscalité de l'épargne, maintes fois réclamé par le signataire de ces lignes.

Parce qu'il s'agirait de doubler un « avoir fiscal » qui, en son temps, avait déchaîné les passions anticapitalistes ? Eh bien, ne parlons plus d'avoir fiscal, puisque sa résonance n'est pas celle du remboursement d'un impôt perçu abusivement deux fois. Malgré sa richesse, la langue française ne semble pas devoir fournir le mot, où les deux mots qui expliciteraient convenablement l'idée. En l'absence de substantif, recourons donc au sigle, et je suggère que l'on appelle tout bonnement RIP ce remboursement d'impôt perçu à tort deux fois.

∴

Le taux de l'impôt sur les sociétés étant de 50 %, le montant du RIP serait rigoureusement égal au montant du dividende servi à l'actionnaire. Comme par ailleurs, le RIP serait imposé à l'I.R.P.P., du fait de la progressivité de l'impôt sur le revenu, les gros contribuables, qui sont généralement aussi les gros actionnaires, en reverseraient une partie substantielle à l'Etat, alors que les petits actionnaires seraient avantagés.

Notons enfin que, par le jeu du RIP, les actionnaires continueront à faire encore un assez joli cadeau en trésorerie au budget. En effet, les sociétés ont déjà versé des acomptes sur les impôts dont elles sont redevables au titre des bénéfices qu'elles sont en train de réaliser dans le cadre de l'exercice 1979. Les dividendes correspondants seront versés aux actionnaires en juin 1980, qui les déclareront en février 1981. Le RIP sera finalement déduit du solde des impôts exigible en octobre 1981. Et c'est ainsi que l'imposition perçue au niveau de la société restera plus de deux ans dans les caisses du Trésor, avant d'être remboursée à l'actionnaire contribuable. Si le montant des dividendes donnant annuellement lieu au RIP pet être évalué à 5 milliards, deux ans de trésorerie à 10 % sur 5 milliards, ça fait déjà un assez joli cadeau. Et qui, à mon avis, couvre déjà une partie non négligeable du « coût budgétaire » du RIP !

(*) Syndic de la Compagnie des agents de change.

AFFAIRES

PUK CÈDE SA PARTICIPATION DANS RHONE-POULENC

Le groupe Péchiney-Ugine-Kuhlmann (PUK) a revendu en *Bourse au cours de ces deux derniers* mois l'essentiel de la participation qu'il détenait dans le capital de Rhône-Poulenc, numéro un français de la chimie, dont le montant s'élevait au 31 décembre 1978 à 7,6 % (1 437 175 actions).

Cette cession, qui s'est faite avec le plein accord des dirigeants de Rhône-Poulenc, auraient rapporté entre 180 et 190 millions de francs à PUK. Cet apport d'argent frais permettra au groupe, qui ne disposait pas de la robuste santé financière de la C.G.E. ni des réserves de Rhône-Poulenc, encore moins d'un trésor de guerre comme Saint-Gobain (1 milliard de francs), de compléter la somme de capitaux mobilisés pour financer les lourds investissements (2 milliards de francs en 1979) que le développement de ses points forts lui imposent pour tenir sa place dans le concert mondial après la crise qu'il vient de subir, notamment dans les secteurs de l'aluminium et des aciers spéciaux touchés par l'effondrement des prix mondiaux. Récemment et dans le même but, PUK avait cédé à Rhône-Poulenc la participation de 50 % qu'il détenait dans la firme d'engrais GESA pour 287 millions de francs environ.

Après le désinvestissement de PUK, Saint-Gobain reste le plus gros actionnaire de Rhône-Poulenc avec 10 % des actions, la Caisse des dépôts arrivant en seconde position avec un peu plus de 5 % et Pricel troisième (environ 1 %).

LE SALAIRE DE L'ÉCHEC

MM. John Riccardo et Lee Iacocca, qui sont respectivement président et directeur général de la firme automobile Chrysler, qui traverse actuellement de graves difficultés financières, ont annoncé, jeudi 30 août, qu'ils avaient décidé de ne percevoir qu'un salaire annuel de 1 dollar jusqu'en septembre 1981, à moins que la firme ne soit redevenue bénéficiaire avant cette date.

Les deux hommes, qui renoncent ainsi à un salaire annuel de 360 000 dollars (plus de 1,5 million de francs), n'en seront pas pour autant dans le besoin. M. Riccardo touchera 548 000 dollars de primes d'ici à 1981 et M. Lee Iacocca continuera de recevoir 1,5 million de dollars par an comme le stipule le contrat signé lors de son départ de Ford Motor...

● *C.I.I.-Honeywell Bull* a l'intention de racheter les activités « disques magnétiques » de la firme américaine System Industries, installée à Sunnyvale en Californie. Si l'accord de principe est acquis, les ultimes modalités financières restent à mettre au point. System Industries s'est notamment spécialisée dans la vente de systèmes périphériques incluant des disques « compatibles » avec ceux utilisés sur les mini-ordinateurs de Digital Equipment ou Data General, les deux « géants » de l'industrie des « minis ».

ÉNERGIE

La France en quête d'une politique gazière

Où acheter ? Avec quelles contreparties ?

Si, depuis le début des troubles d'Iran, le pétrole a accaparé tous les esprits, le marché du gaz s'est trouvé, lui aussi, fort perturbé. La République islamique ne dispose-t-elle pas de plus de 15 % des réserves mondiales prouvées de gaz ? Les prix, bien sûr, ont augmenté. Ils devraient suivre, avec quelque retard, la hausse de 60 % des prix du « brut », indexés qu'ils sont sur certains produits pétroliers.

La France prévoit ainsi de consacrer en 1980 10 milliards de francs à sa facture gazière, contre 5 milliards deux ans plus tôt (compte tenu, il est vrai, de l'entrée en vigueur d'un contrat supplémentaire). Et le gaz algérien, qui valait 1,30 dollar le million de B.T.U. (1) il y a peu, pourrait dépasser 2 dollars dès la fin de cette année. Les pouvoirs publics anticiperont donc vraisemblablement ce relèvement des prix à la production — applicable en 1980 — par une augmentation des tarifs à la consommation dès le mois de novembre.

Mais plus encore que les prix la situation des approvisionnements est préoccupante, tant l'expectative est grande chez la plupart des fournisseurs éventuels de Gaz de France. En Iran d'abord. Ce pays vendait déjà 10 milliards de mètres cubes de gaz annuellement à l'U.R.S.S., mais avait, de plus, signé des contrats avec un consortium européen (dont G.D.F. fait partie), des producteurs japonais d'électricité et une société américaine pour la livraison de gaz naturel — liquéfié ou par gazoduc — dans les premières années de 1980. L'Iran devait couvrir 12 % des importations gazières de l'Europe en 1985.

L'annonce fin juillet par Téhéran de l'arrêt de toutes les exportations de gaz est donc inquiétante, même si elle paraît prématurée à beaucoup. « *Tant que le régime n'est pas stable, comment voulez-vous qu'il décide de quoi que ce soit ?* », dit-on dans les milieux gaziers, où l'on ne désespère pas de voir un futur gouvernement revenir sur cette décision.

Mais ce gaz, pour arriver en Europe entre 1981 et 1983, nécessitait des installations — le gazoduc IGAT 2 — dont la construction, à peine commencée, a été interrompue. Il ne sera donc pas là à temps. Et si l'on veut en France respecter les objectifs du plan pour 1985 (16 % de nos besoins énergétiques couverts par le gaz), il va falloir signer de nouveaux contrats. Au moins un contrat important, ou deux plus petits (2).

Or les autres producteurs s'interrogent aussi. Les Soviétiques, par exemple, qui produisent annuellement près de 400 milliards de mètres cubes de gaz, sont moins touchés qu'on a pu le dire par les événements d'Iran (qui les privent de 2,5 % de leurs besoins). Mais ils vont être obligés de faire un gros effort de transport pour desservir les provinces proches de la frontière iranienne. Demanderont-ils l'aide de la technologie occidentale en échange de nouveaux contrats ou prendront-ils prétexte des difficultés présentes pour limiter leurs engagements à l'égard de l'Europe ? Le plan, actuellement en préparation, donnera la réponse.

L'inconnue algérienne

Expectative aussi en Algérie — en passe de devenir notre principal fournisseur, — où le nouveau gouvernement semble en train de réviser ses choix économiques. On lui prête l'intention de renoncer à certains gros projets industriels nécessitant des capitaux massifs, au profit de l'agriculture et des industries de transformation. Déjà, les projets de liquéfaction de gaz de Skikda-Est — pour lesquels un appel d'offres international avait été lancé en 1977 — et du Centre (les Issers) ont été annulés. Gaz de France, qui cherche actuellement à signer avec la Sonatrach la livraison supplémentaire de 5 milliards de mètres cubes par an, n'est nullement sûr de parvenir à ses fins.

En revanche, si la liquéfaction du gaz est ralentie, la construction de gazoducs — au coût moindre pour le pays producteur — devrait être accélérée. A défaut du projet Segamo — pipe transméditerranéen via l'Espagne, dont le tracé est maintenant dessiné — jugé prématuré, les Algériens préféreraient doubler le gazoduc en construction vers l'Italie via le détroit de Sicile.

Enfin, il y a la Norvège. Les incertitudes concernent la production. Actuellement, les réserves prouvées ne justifient pas économiquement la construction par un consortium de gaziers européens continentaux d'un grand collecteur pour ramasser le gaz des divers gisements de la mer du Nord norvégienne.

Mais le risque n'est pas mince — si l'on n'agit pas — de voir les Britanniques détourner à leur seul profit — comme ils l'ont déjà fait pour le gaz anglo-norvégien de Frigg découvert par Elf — tout le gaz de la mer du Nord. Cet investissement lourd n'en constitue pas moins un pari sur les 28 % des réserves mondiales et découvertes futures.

La hausse actuelle des prix a au moins un avantage : elle rentabilise pour la consommation européenne des gaz produits dans des zones beaucoup plus éloignées (le coût de transport étant bien plus important dans le commerce de gaz que dans celui du pétrole). Avec les augmentations de 1980, le golfe de Guinée (Nigéria, Cameroun), le continent nord et centre américain (les îles arctiques canadiennes et certaines Antilles), le Golfe enfin, deviennent pour Gaz de France des régions à prospecter commercialement. Surtout les deux premières, si l'on veut diversifier nos approvisionnements énergétiques.

Mais, dans un cas comme dans l'autre, les gaziers européens entreront en compétition avec les Etats-Unis. Et, si l'administration en place à Washington semble peu favorable à l'achat de gaz naturel liquéfié, rien ne dit que cette décision durera plus longtemps que la présidence Carter. Le National Energy Board canadien ayant recommandé d'exploiter pour l'exportation les réserves des îles arctiques, faut-il tarder à se présenter sur ces marchés, même s'ils sont chers ?

Face à ces nouvelles données du gaz dans le monde, quelle doit être la politique de Gaz de France ? Comme en matière pétrolière, va-t-on chercher à lier les achats de gaz naturel à la fourniture de technologie française ? Le marché n'est pas négligeable : 1 000 kilomètres de gazoduc correspondant à un investissement de 5 milliards de francs, et une unité de liquéfaction nécessite un montant du même ordre. Encore faudrait-il que l'industrie française soit présente sur certains créneaux comme les gros compresseurs, ce qui n'est pas le cas.

Ne conviendrait-il pas aussi que Gaz de France sorte de sa traditionnelle discrétion pour utiliser sa connaissance du gaz dans l'aventure industrielle en prenant des participations (dans Technip, par exemple), ou alors en s'associant d'une manière ou d'une autre avec les pétroliers français, qui ne sont devenus « gaziers » que par accident, parce que le gaz associé au pétrole représente que l'on trouve parfois du gaz à la place de l'huile ?

La France a aujourd'hui une politique pétrolière. Il lui faut définir une politique gazière.

BRUNO DETHOMAS.

(1) 1 B.T.U. = 252 calories ou 1 055,79 joules.

(2) L'objectif du Plan est de 370 milliards de thermies (34 milliards de mètres cubes environ). La France, en vertu des contrats signés, recevra alors du gaz des Pays-Bas, de Norvège, d'U.R.S.S., d'Algérie. Compte tenu de la défection iranienne, il manque près de 6 milliards de mètres cubes pour tenir ces objectifs.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,2495	4,2500	— 45	— 15	— 95	— 60	— 135	— 65
$ can. ...	3,6265	3,6310	— 35	— 10	— 75	— 35	— 120	— 50
Yen (100).	1,9325	1,9360	+ 50	+ 80	+ 110	+ 140	+ 425	+ 475
DM	2,3315	2,3350	+ 60	+ 90	+ 130	+ 165	+ 435	+ 495
Florin ...	2,1285	2,1315	+ 30	+ 45	+ 60	+ 85	+ 230	+ 275
F.B. (100).	14,5430	14,5610	— 165	— 40	— 235	— 70	+ 200	+ 210
F.S. (100).	2,5730	2,5760	+ 180	+ 205	+ 395	+ 425	+1110	+1175
L. (1 000).	5,2030	5,2085	— 135	— 80	— 330	— 260	—1100	— 940
£	9,5645	9,5760	— 290	— 210	— 525	— 420	—1060	— 875

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	Pas de tom next ce vendredi 31 août en raison de la fermeture de la Bourse de New-York.	7	7 3/8	7 1/8	7 1/2	7 7/16	7 13/16
$ E.-U. ..		11 5/8	12	12 1/16	12 7/16	12 1/8	12 3/8
Florin ...		9	9 7/16	9 1/16	9 7/16	9 5/16	9 11/16
F.B. (100).		11 1/2	12	11 1/2	12	11 1/2	12
F.S.		1 11/16	2 1/16	1 3/4	2 1/8	2 1/2	2 7/8
L. (1 000).		13 1/8	13 7/8	14 1/8	14 7/8	15 1/8	15 7/8
£		14	14 3/8	14	14 3/8	13 7/8	14 1/8
Fr. franç..		11 5/8	12 1/8	12	12 1/2	12 7/8	13 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LA COOPÉRATION NUCLÉAIRE ENTRE L'EUROPE ET L'AMÉRIQUE LATINE

Rio-de-Janeiro cherche à empêcher la diffusion d'informations sur ses futures centrales

Rio-de-Janeiro (*A.F.P., A.P.*). — La publication, par le quotidien brésilien, *Gazeta Mercantil*, des détails — confidentiels — du contrat signé en 1975 entre la firme allemande K.W.U. et la compagnie brésilienne Nuclebras, pour la construction de huit centrales nucléaires, suscite un vaste débat dans les milieux politiques et industriels brésiliens.

Selon les termes du contrat, le Brésil détient 75 % et K.W.U. 25 % de la société Nuclen, chargée de construire les huit centrales. Dans la réalité, le pouvoir de décision est concentré dans deux organismes : un conseil des directeurs et un conseil d'administration où les représentants de K.W.U. disposent, en fait, du droit de veto, toutes les décisions devant être prises à l'unanimité. De plus, les représentants allemands sont majoritaires dans le comité technique. Avec ce droit de veto, K.W.U. peut, explique *Gazeta Mercantil*, s'opposer à l'exportation par Nuclen de technologie nucléaire à des pays tiers. Or, le Brésil comptait, grâce à l'expérience acquise à l'occasion de la construction des huit centrales sur son territoire, proposer par la suite ses services comme ingénieriste nucléaire dans le « tiers-monde », notamment au Venezuela.

Les autorités brésiliennes n'ont pas opposé de démenti aux révélations du quotidien, et de nombreux parlementaires demandent maintenant la suspension pure et simple de l'accord. En visite au Brésil, M. Lambsdorff, ministre ouest-allemand de l'économie, a indiqué que son gouvernement rejetait toute idée de réduction du programme nucléaire germano-brésilien, qui constitue, selon lui, un « *tout indivisible* ». Le porte-parole du ministère brésilien des affaires étrangères a indiqué que son gouvernement partageait ce point de vue.

Le gouvernement brésilien a tenté d'empêcher la publication de l'article de la *Gazeta Mercantil* en faisant saisir par la police les clichés des pages concernées de l'édition du journal. Cette mesure, justifiée, selon les autorités, par le caractère confidentiel du document cité a été sans effet, le journal, ayant confectionné de nouveaux clichés. La *Gazeta Mercantil* appartient à M. Herbert Levy, vice-président du groupe parlementaire du parti gouvernemental Arena à la Chambre des députés.

En Argentine

LA R.F.A. SERAIT ASSOCIÉE A LA CONSTRUCTION D'UNE (ET NON DE QUATRE) CENTRALE NUCLÉAIRE

Francfort. — L'Allemagne fédérale envisage de participer à la construction d'une seule centrale nucléaire en Argentine. Toutes les informations faisant état de sa participation à la construction de trois autres centrales relèvent de « la science-fiction nucléaire », a déclaré jeudi 30 août à Francort le ministre ouest-allemand de l'économie, M. Otto Lambsdorff, à son retour d'un voyage de trois semaines en Amérique latine (« le Monde » du 30 août).

M. Lambsdorff a déclaré qu'il avait seulement évoqué avec ses interlocuteurs argentins l'éventuelle participation de la firme allemande Kraftwerkunion (K.W.U.) à la construction d'un réacteur à eau lourde à Atucha, à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Buenos-Aires. K.W.U. a de bonnes chances d'obtenir le contrat, bien que son offre soit plus chère que celle de son principal concurrent canadien. — (A.F.P.)

● *La France et le Mexique* ont signé un accord sur l'étude de l'installation éventuelle de réacteurs nucléaires à eau pressurisée. Il prévoit l'assistance technique d'E.D.F. et du Commissariat à l'énergie atomique pour la mesure des conséquences économiques et industrielles qu'aurait pour le Mexique l'installation de centrales nucléaires de ce type. C'est le premier accord de ce genre signé par le Mexique. Des accords similaires pourraient être conclus avec d'autres pays développés, indique-t-on auprès de la Commission fédérale de l'électricité. — (*A.F.P.*)

SOCIAL

La semaine d'action de la C.G.T.

PLUS DE SEPT CENTS PRISES DE PAROLE AUX PORTES DES USINES SONT ANNONCÉES

« La semaine d'information, de renforcement syndical et d'action » que la C.G.T. organise à partir du 3 septembre, se traduira par de nombreuses manifestations, ont indiqué, mercredi 29 août, les dirigeants cégétistes. La C.G.T., qui aura distribué six millions de tracts et collé près de cent mille affiches et trois mille affichettes, prévoit d'ores et déjà sept cents prises de parole dans les entreprises, et espère dépasser le millier d'ici au lundi soir 3 septembre. Deux cents initiatives porteront sur un effort de syndicalisation, et M. Georges Séguy a enregistré une cassette *« s'adressant tout particulièrement aux non-syndiqués »*.

Outre la manifestation le 5 septembre à Paris, en présence de M. Georges Séguy, d'autres meetings auront lieu à Longwy dès le 30 août, à Dijon, Evreux et Toulouse le 5 septembre, à Orléans et à Clermont-Ferrand le 6, Rouen, Le Havre et Dieppe le 7. Des débrayages sont aussi prévus dans les métaux, l'alimentation, le verre, le livre, les cimenteries.

Affirmant que cette semaine d'action annonce une *« période d'action de longue haleine »*, MM. René Buhl et Jean Drean, leaders confédéraux, ont confirmé l'acceptation d'une rencontre avec la C.F.D.T. après le 7 septembre en indiquant : *« Notre objectif n'est pas ensuite de proposer une grève à telle heure, mais de créer les conditions d'une mobilisation de masse pouvant prendre des formes diverses, et nous n'excluons pas du tout une action interprofessionnelle. »*

« LA SUCRERIE DE MONTEREAU EST VIABLE » estiment les responsables syndicaux

Une cinquantaine d'employés et de représentants C.G.T. de l'usine monterelaise de la Générale Sucrière se sont rendus, jeudi 30 août, à la sous-préfecture de Provins (Seine-et-Marne) pour protester contre le projet de fermeture de la sucrerie qui doit intervenir dans le cadre d'une restructuration du groupe (*le Monde* du 16 mai). La Générale Sucrière a en effet manifesté son intention de cesser l'activité de la sucrerie à l'issue de la campagne 1979 tout en maintenant cependant l'agglomérerie, unité de conditionnement du sucre, où travaillent une centaine de personnes sur les deux cent trente employées à Montereau.

Refusant d'accepter la fermeture de leur sucrerie, les responsables C.G.T. ont fait connaître au représentant du sous-préfet le contenu d'un communiqué fédéral qui estime à 5 100 000 francs le bénéfice brut d'exploitation de l'établissement de Montereau pour l'année 1978. *« Cela représente un bénéfice de 22 000 francs par employé et par an,* constate M. Orsoni, de l'U.G.I.C.T.-C.G.T., *et un dixième du bénéfice brut du groupe Générale Sucrière. Voilà qui prouve que l'entreprise est viable. »*

Les responsables syndicaux, qui espèrent pouvoir discuter de leur plan de sauvegarde, se sont félicités de la décision de l'inspecteur du travail qui *« a refusé quatre-vingt-sept licenciements sur les cent cinquante-deux demandés par la direction »*. Ils se déclarent prêts à rencontrer M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice et maire de Provins, ainsi que le leur a proposé son adjoint jeudi matin. — C.L.P.

LES RÉACTIONS AU PLAN GOUVERNEMENTAL

La C.G.C. : « mesures trop limitées »

De nouvelles réactions ont été enregistrées après l'annonce des mesures économiques et sociales prises au conseil des ministres du 29 août. Pour la C.G.C., les dispositions adoptées en faveur des familles sont *« trop limitées dans leur montant et dans leur champ d'application »*. L'organisation de cadres considère cependant que l'aide apportée au bâtiment et aux travaux publics *« constitue un premier pas qui doit être suivi d'un certain nombre d'autres »*.

La Confédération générale des P.M.E. considère pour sa part que la proposition faite par le premier ministre de rencontrer les partenaires sociaux pour *« prendre la mesure des efforts nécessaires face à la situation présente »* correspond au vœu d'un *« armistice social »* qu'elle a souhaité le 20 août dans une lettre au ministre de l'économie : *« Il est hors de doute pour la C.G.P.M.E. que si les zizanies et les combinaisons politico-syndicales — qui lassent d'ailleurs les Français — étaient laissées au vestiaire et si le dialogue social s'élaborait désormais en priorité à partir des constats économiques, il en sortirait rapidement une meilleure situation de l'emploi et du niveau de vie. » « Les grèves politiques qui se préparent,* conclut la C.G.P.M.E., *seraient un mauvais coup pour la France et les Français. »*

Enfin, pour l'Union des femmes françaises (U.F.F.), *« qui a été à l'initiative de la revendication de la prime de rentrée »*, les mesures annoncées *« seront pour les bénéficiaires comme une goutte d'eau dans la mer ». « Elles permettront,* poursuit l'U.F.F., *quelques dépenses pour la rentrée scolaire, mais ne représenteront pas — comem le prétend le conseil des ministres — une augmentation supplémentaire du pouvoir d'achat. Ces mesures spécifiques limitées ne seront valables que pour le seul mois d'octobre. Les familles concernées se retrouveront immédiatement dans des difficultés encore aggravées. »* l'U.F.F. réclame *« la revalorisation de 50 % des allocations familiales, leur augmentation deux fois par an, leur versement au premier enfant et la gratuité des livres, fournitures et transports scolaires »*.

LE P.S. : Giscard d'Estaing est responsable d'un bilan de faillite.

« Les mesures décidées par le président de la République et par le gouvernement ne répondent ni aux attentes ni à la situation des Français », a indiqué jeudi 30 août le secrétariat national du parti socialiste. Selon ce dernier, aucun aménagement de la politique gouvernementale n'étant possible, *« il faut donc en changer »*.

« Les Français apprendront avec intérêt que Raymond Barre considère qu'en 1976 « le pays allait à la dérive », note le communiqué, qui ajoute : *« Comme la situation est plus mauvaise encore trois ans après, il faut comprendre que Valéry Giscard d'Estaing, qui est le véritable chef de cette politique, est responsable d'un bilan de faillite. »*

Le secrétariat national du P.S. estime également que *« la majoration du minimum vieillesse et du complément familial, limitée à un mois, ne compensera pas la perte de pouvoir d'achat imposée aux revenus modestes et aux personnes âgées »*. Quant aux crédits accordés au secteur du bâtiment et des travaux publics, ils ne permettront nullement, à son avis, *« une relance suffisante pour enrayer le chômage »*.

● *M. Raymond Barre* a qualifié jeudi 30 août de *« relativement positives »* les réactions aux mesures sociales et économiques prises la veille en conseil des ministres. Le premier ministre venait d'être reçu à l'Elysée par le président de la République.

● *Le mouvement H.L.M.* « a, pour sa part, pris connaissance avec satisfaction des mesures prises ce jour par le gouvernement, mesures qui vont dans le sens d'une réponse aux nombreux besoins en matière d'habitat et visent à soutenir l'activité du bâtiment ». Il « s'attachera à ce que ces crédits supplémentaires soient mis en œuvre rapidement ».

● *Accident du travail : deux morts dans le Rhône.* — Deux ouvriers sont morts, jeudi 30 août, ensevelis par un éboulement sur un chantier à Chaponnay, dans le Rhône. Travaillant au fond d'une tranchée dont la terre s'est brusquement effondrée sur eux, les deux hommes avaient déjà succombé lorsqu'ils ont pu être dégagés.

● *Précision sur les déclarations de M. Henry (FEN).* — Une erreur de composition a rendu incompréhensible la réponse de M. Henry sur les actions décentralisées (*le Monde* du 30 août). Il fallait lire : *« A-t-on remarqué que plus une organisation syndicale est minoritaire dans son secteur, plus elle a tendance à faire appel à la grève de façon systématique ? »*

TÉMOIGNAGE

A Garges-lès-Gonesse, plus de deux mois après

A 10 kilomètres du centre de Paris, dans un paysage fatigué et résigné, une réserve. Pas d'Indiens, mais d'Arabes et d'Africains. Ils sont environ une centaine à camper dans ce cimetière de pierres et de mauvaises herbes. Ce sont les résidents expulsés le matin du 22 juin dernier du foyer Sonacotra de Garges-lès-Gonesse.

Le quart-monde commence ici, dans ce terrain vague qui tourne le dos à la ville. On y arrive par un petit sentier appelé « Les Doucettes ». Une quarantaine de tentes données par des organisations militantes sont dressées. Le terrain est ouvert. Il n'a pas vraiment d'entrée. Une planche de bois plantée près d'une tente. On y lit : « Place du 22-Juin ». Sur une autre : « Lutte jusqu'à la victoire ». Le moral est bon. Ils ont tenu, mais ça ne peut pas durer ainsi. Ils attendent le retour des vacances pour revoir la situation et prendre de nouvelles dispositions. Une réunion avec les syndicats et partis politiques est prévue la première semaine de septembre.

J'entre dans une tente. Une bougie éclaire à peine des visages sereins mais marqués par le travail du temps et de l'exil. Rappelons les faits : les deux cent cinquante résidents du foyer Sonacotra font la grève du loyer. *« 270 francs pour 6 mètres carrés ! En tendant les mains,* me dit Belkacem, *je touche les deux murs. Avant, c'était des chambres de 12 mètres carrés ; ils en ont fait deux chambres en posant une cloison très mince en contreplaqué. Voilà, ce n'est pas humain ! »*

Le 22 juin, à 9 heures, des centaines de C.R.S. et des gendarmes mobiles (mille d'après le comité de lutte) envahissent le foyer. La plupart des résidents sont au travail. Seuls une trentaine de malades ou chômeurs sont encore dans les chambres. Ceux-là sont brutalisés, fouillés et jetés dehors. On brise les portes. Les affaires personnelles des résidents sont entassées dans des sacs poubelles et envoyées chez un déménageur d'occasion à Ivry et Malakoff.

En rentrant du travail, les résidents étaient mis devant le fait accompli. Pour réintégrer le foyer, il fallait payer 4 000 francs dont 1 500 francs cash. Les C.R.S. occupent le bâtiment. La résistance commence. Les organisations politiques, syndicales et humanitaires sont alertées. Des militants s'organisent. La presse vient voir. On dénonce la brutalité, le racisme et le scandale. M. Mitterrand rend visite, le 27 juin, aux expulsés : *« Nous ne vous abandonnerons pas. »*

Cette affaire n'est pas isolée. Depuis 1975, les foyers Sonacotra sont en crise. D'autres foyers sont en grève. Les expulsions brutales sont devenues une réponse courante aux revendications des résidents. Vivre dans un foyer, dans un espace minuscule, avec un règlement intérieur qui rappelle celui des internats disciplinaires, est une violence faite à des hommes, une humiliation difficile à admettre. Ce n'est pas un hasard si la plupart des foyers de ce type sont en révolte. On ne peut user des hommes au travail et les infantiliser ensuite en les parquant dans des espaces étouffants. C'est pour cela que les résidents grévistes sont pour une négociation globale. Le point de vue du parti communiste français est différent : il est pour une négociation foyer par foyer. *« C'est inadmissible,* me dit un jeune Marocain, *il s'agit de trouver une solution pour tous les foyers, car la situation est la même partout. Il ne faut pas qu'on se divise. »* Au début de la lutte, la municipalité de Garges-lès-Gonesse (union de la gauche, majorité P.C.F.) les a soutenus : *« Oui, au début, la municipalité envoyait quelque deux cents repas. Cela a duré une dizaine de jours. Ensuite, il y eut une grève des employés municipaux à cause du licenciement d'un délégué, et on n'eut plus de repas. La grève terminée, on ne le revit plus. Mais nous avons d'autres soutiens. »*

La population environnante, celle des H.L.M., les a soutenus au début de l'été. Certains trouvaient que des problèmes analogues existent dans les H.L.M. Des médecins assurent une permanence. Un jeune médecin français constate que *« les arrêts-maladie donnés depuis l'expulsion sont considérés par le contrôle médical comme de la complaisance. Un arrêt-maladie avec comme adresse « foyer Sonacotra » est devenu, aux yeux aussi bien de certains médecins du contrôle qu'aux yeux des patrons, suspect. De toutes les façons, il y a un manque total de communication. Certains profitent de leur analphabétisme pour leur faire signer des papiers graves... »*

Des architectes et des avocats sont venus discuter avec les expulsés. Ils les ont aidés sur le plan juridique, notamment en ce qui concerne la surface impartie par chambre. Des problèmes d'hygiène risquent de se poser. L'hiver approche. En tout cas, il n'est pas question de s'installer dans cette situation. Les « campeurs » ont déjà souffert des pluies de juillet et des nuits froides de la fin août. Un seul point d'eau pour tous. C'est peu. Ils attendent. Les C.R.S. sont partis. Ils ont été remplacés par des vigiles.

En quittant cette « réserve », on ne peut s'empêcher d'évoquer la violence qu'est l'exil, à laquelle il faut ajouter l'humiliation, la brutalité de la répression policière. *« Les droits de l'homme ?* me dit un militant. *Pas la peine d'aller en Amérique latine ou en Afrique. Ils sont bafoués là, à 10 kilomètres du centre de Paris. »*

TAHAR BEN JELLOUN.

● *La C.F.D.T. écrit à la C.G.T.* — M. Emile Le Beller, secrétaire de la Fédération C.F.D.T. des P.T.T., a annoncé, le 30 août, que sa fédération écrivait à son homologue de la C.G.T. pour développer une action commune sur la réduction du temps de travail (35 heures hebdomadaires et samedi libre), les effectifs, l'hygiène et la sécurité, l'amélioration des classifications. *« L'unité d'action avec la C.G.T., malgré toutes les difficultés qu'on peut prévoir, est indispensable pour mobiliser les travailleurs, obtenir des résultats, mais également reconstruire l'union des forces populaires »*, a déclaré M. Le Beller.

ÉTRANGER

Le ministère de l'économie de Bonn reste optimiste sur la situation de la R.F.A.

Après des mois d'inflation, la hausse des prix aurait été nulle en août

L'Office fédéral de statistique ouest-allemand a annoncé, jeudi soir 30 août, que, selon des calculs encore provisoires, l'indice des prix de détail n'augmenterait pas en août. Si cette nouvelle était confirmée (1) — il faudra attendre une dizaine de jours pour le savoir — le rythme annuel d'inflation en R.F.A. serait ramené à 4 % pour les trois derniers mois connus (juin, juillet, août), au lieu de 5,7 % durant les trois mois précédents. En revanche, en un an (août 1979 comparé à août 1978) la hausse des prix atteindrait 4,9 %, contre 4,6 % entre juillet 1978 et juillet 1979.

Une stabilité des prix en août, après les fortes hausses des mois précédents, serait de bon augure : elle pourrait avoir d'heureuses conséquences, non seulement pour l'économie allemande mais aussi pour les autres nations industrielles, la France notamment, dont l'activité dépend fortement de la santé allemande. Elle inciterait en effet Bonn à desserrer la politique monétaire restrictive appliquée depuis le début de l'année.

A la suite des augmentations inhabituelles enregistrées pendant le premier semestre (1,1 % en janvier, 0,6 % en février, 0,7 % en mars, 0,5 % en avril et encore 0,6 % en juillet) M. Emminger, président de la Banque centrale, avait jugé nécessaire de proclamer *« l'état d'alarme numéro un »*, formule employée pour attirer l'attention des milieux patronaux et syndicaux mais aussi — mais surtout ? — celle du gouvernement sur le danger d'une renaissance durable de l'inflation. En dramatisant, M. Emminger avait voulu créer un choc au sein du gouvernement, très partagé sur la nécessité de combattre rapidement et énergiquement l'inflation. Ne parlait-on pas, il y a encore peu, de réduction des impôts sur le revenu ?

Le message a été entendu par le gouvernement, désormais plus solidaire de la Bundesbank ; à la mi-juillet, un nouveau relèvement du taux de l'escompte était opéré, portant celui-ci à 5 %. La double question qui se pose est de savoir si la stabilité des prix en août sera confirmée et, si c'est le cas, s'il s'agira d'un heureux accident de parcours ou d'un signe d'assainissement durable après la fièvre des premiers mois.

Chômage : 13 % de moins qu'il y a un an

Dans son rapport mensuel de conjoncture, publié jeudi 30 août, à Bonn, le ministère de l'économie écrit que le taux annuel d'inflation *« est sérieux mais ne doit pas être automatiquement considéré comme le signe d'une dépréciation rapide et permanente de la monnaie »*, ajoutant que l'évolution des prix l'année dernière *« avait été exceptionnellement favorable »*. Après avoir souligné que la croissance de la masse monétaire s'était ralentie en juillet (elle avait fortement progressé au deuxième trimestre), le rapport insiste sur le bon état de santé de l'économie allemande.

La reprise économique qui a marqué le premier semestre se poursuit en raison principalement des investissements réalisés par les entreprises et de la croissance des exportations.

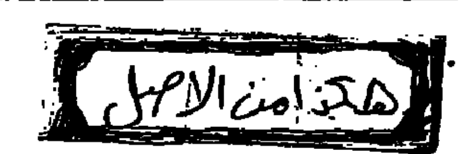
La légère augmentation du chômage enregistrée en juillet (802 700 chômeurs, contre 763 200 en juin) est considérée comme seulement saisonnière ; en un an en effet (juillet 1978 à juillet 1979) le nombre des chômeurs a baissé de 13 %, pour ne plus représenter que 3,5 % de la population (803 700 chômeurs, contre 763 200 plus tôt). Cette situation s'explique en partie, on le sait, par le phénomène démographique des classes creuses.

Aux Etats-Unis, on est toutefois moins optimiste qu'à Francfort sur la situation allemande. M. Henry Reuss, président de la commission bancaire de la Chambre des représentants, a demandé à M. Carter d'intervenir auprès de M. Schmidt à propos de la *« politique monétaire super-restrictive* [menée en R.F.A.] *pour combattre l'inflation imputable au pétrole. Pour empêcher une fuite devant le dollar des capitaux à la recherche de rémunérations élevées, le Federal Reserve Board est obligé,* ajoute M. Reuss, *de faire monter les taux d'intérêt aux Etats-Unis »*, processus qui risque de précipiter dans le chaos les Etats-Unis et les autres pays. Pour le parlementaire américain, les Allemands doivent combattre l'inflation par la rigueur fiscale et non pas par une politique monétaire draconienne.

(1) Une telle confirmation rendrait sans fondement l'argumentation développée récemment par M. Monory, selon laquelle la France, en dépit de sa forte inflation, se trouve en meilleure position que ses concurrents, la hausse de ses prix depuis le début de l'année dépassant moins qu'à l'étranger celle de la période correspondante de 1978. La R.F.A. serait, en effet, en train de revenir vers un rythme annuel de hausse des prix de l'ordre de 5 % (peut-être moins), alors que celui de la France reste supérieur à 12 %.

ETATS-UNIS

● *Les mises en chantier de logements aux Etats-Unis* ont baissé de 10,5 % au second trimestre, par rapport au même trimestre de 1978, estime l'Institut McGraw Hill, qui prévoit que le marché du logement continuera à se détériorer au second semestre, le déclin de l'ensemble de l'année devant cependant être moins net que lors des précédentes récessions. Selon les agents d'achats américains, les stocks ont plus augmenté en août qu'en juillet.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
30 AOUT

Nouvelle hausse du lingot - Irrégularité des valeurs françaises

Les interventions télévisées du premier ministre auraient-elles perdu leur pouvoir galvanisant sur les boursiers ? En tout cas, le mouvement de hausse assez rapide qui se développait depuis plusieurs jours à la Bourse de Paris a subi un très net ralentissement ce jeudi. A l'issue d'une séance plus calme que les précédentes, l'indicateur instantané, stable à l'ouverture, s'est finalement établi en progrès insignifiant (+ 0,25 %).

Hausses et baisses se sont en effet à peu près équilibrées dans la plupart des compartiments de la cote, seul le secteur des pétroles enregistrant une majorité de progrès, d'ailleurs très modérés. Même le bâtiment, encore très bien orienté mercredi après l'annonce officielle du « coup-de-pouce » qui lui sera consacré, a subi des déchets. Il est vrai que la Bourse anticipait, depuis, plusieurs semaines déjà, les mesures de soutien en question que certains analystes qualifiaient dès hier de « timides ».

Les meilleures performances de la séance ont été enregistrées par Guyenne et Gascogne (au plus haut de l'année), Nobel-Bozel et Moulinex (+ 7 % en moyenne). L'Oréal s'est également distingué (+ 5,3 %) tandis que la Compagnie française de raffinage prenait la tête de son secteur avec un gain de 2,7 % seulement.

Le mouvement de hausse des actions françaises est-il durablement remis en cause ? Autour de la corbeille, on en doutait sérieusement. Après tout, la Borgen Zeitung, *journal boursier ouest-allemand, ne vient-il pas d'écrire que* « le marché français est une place intéressante pour les investisseurs étrangers » ?

Sur le marché de l'or, le napoléon sur lequel « des excès ont peut-être été commis » *a poursuivi son mouvement de repli à 430 F contre 432,50 F. Mais le lingot, conformément à la tendance internationale, a encore monté, passant de 46 000 F à 46 250 F, nouveau record historique.*

LONDRES

La baisse du prix de l'or provoque un repli des mines d'or. Sur le reste du marché, la tendance est étroitement irrégulière, s'alourdissant même un peu aux industrielles. Hausse de B P.

Or (ouverture) (dollars) 317 75 contre 319 15

VALEURS	CLOTURE 30/8	COURS 31/8
Beecham	145 ..	147 ...
British Petroleum (1)	11 59	11 39/64
Courtaulds	98 ...	98 ...
De Beers	7 81	781
Imperial Chemical	368 ...	368 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	310 ...	312 ...
Shell	332 ...	332 ...
Vickers	159 ...	160 ...
War Loan 3 1/2 %	33 5/8	33 9/16
*West Driefontein	51 1/2	51 1/4
*Western Holdings	39 ...	38 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

HOECHST. — Au cours du premier semestre de 1979, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires mondial de 13,03 milliards de deutschemarks, en progrès de 7,5 % par rapport au 30 juin 1978. Le bénéfice avant impôt du groupe s'est élevé à 785 millions de deutschemarks (+ 42,7 %). Cette progression est due à l'amélioration des résultats en Europe occidentale et aux U. S. A. Les pertes ont en outre diminué dans le secteur des fibres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	29 août	30 août
Valeurs étrangères	130,4	130,3
Valeurs françaises	116,9	117,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	102,1	101,6

NEW-YORK

Léger tassement

Moins actif depuis quelques jours, le marché de Wall Street a fini par se tasser quelque peu jeudi 30 août et l'indice Dow Jones a terminé à 883,70 (— 1,2 point).

Les investisseurs institutionnels eux-mêmes ayant réduit leurs interventions (341 « paquets » d'au moins 10 000 actions ont été traités contre 353 la veille), le volume global des transactions a légèrement diminué pour revenir à 28,38 millions d'actions échangées contre 30,84 millions la veille.

Sur 1 865 valeurs cotées au Big Board, 744 ont reculé, 708 ont monté et 413 n'ont pratiquement pas varié.

L'annonce d'une contraction de 2 % des commandes à l'industrie en juillet, après une baisse de 0,8 % en juin, inquiète certains opérateurs. Pour M. Reuss, président de la commission bancaire de la Chambre des représentants, « la récession pourrait bien se transformer en dépression si l'on n'y prend garde ». Le député démocrate a d'autre part rejeté sur l'Allemagne fédérale la responsabilité de la flambée des taux d'intérêts.

VALEURS	COURS 29/8	COURS 30/8
Alcoa	56 ..	55 7/8
A.T.T.	56 5/8	56 5/8
Boeing	46 1/2	47 1/8
Chase Manhattan Bank	41 7/8	42 ...
Du Pont de Nemours	43 ...	42 7/8
Eastman Kodak	57 7/8	57 5/8
Exxon	56 7/8	56 1/2
Ford	42 3/8	42 3/4
General Electric	53 ..	53 1/8
General Foods	33 7/8	33 7/8
General Motors	59 5/8	58 7/8
Goodyear	15 1/2	15 5/8
I.B.M.	70 ...	69 5/8
I.T.T.	30 ...	30 1/8
Kennecott	26 1/8	26 3/8
Mobil Oil	43 1/4	43 1/8
Pfizer	35 3/8	35 1/4
Schlumberger	85 3/4	85 1/8
Texaco	29 1/4	29 1/4
U.A.L. Inc.	27 1/4	27 1/2
Union Carbide	43 3/4	43 1/2
U.S. Steel	22 3/4	22 3/8
Westinghouse	22 5/8	21 3/4
Xerox	67 1/4	67 1/8

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30/8	31/8
1 dollar (en yens)	221 70	220 65

BOURSE DE PARIS - 30 AOUT - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
438	Violprix	450	455	455	455
780	Elf-Gabon	820	801	808	801
168	Amax	172	173	173 30	173
153	Americ. Expr.	152 70	150 50	150 50	147 50
245	Amer. Tel.	246 50	245	246	245 50
72	Ang. Am. C.	32 95	33	32 95	32 80
016	Amgold	188	190	189	189
410	B. Ottomane	414 50	414 50	414 50	420
320	BASF (Akt.)	328 20	332	332 50	326 50
310	Bayer	312	313	314 80	309
71	Buffelsfont.	78 60	80 90	80 90	80 40
12 50	Charter	13 15	13 30	13 50	13 30
177	Chase Manh.	176	176 60	176 60	178
143	Cie Petr. Im.	144	140 50	140	139 50
32	De Beers (S.)	33 40	33 50	33 50	33 50
640	Deuts. Bank	645	651	656	647
482	Dome Mines	172	172	178 50	172 60
185	Du Pont Nem.	188 60	183	184	185
240	East Kodak	249	245	246	245 20
45	East Rand	45 50	46 30	46 70	46
130	Ericsson	128 50	126	128	124
236	Exxon Corp.	245 50	248 50	248 50	248 50
179	Ford Motor	188 30	188	187	184 40
126	Free State	138 80	138	138 80	137 50
230	Gen. Electric	223 20	223	223	223

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
177	Mobil Corp.	187	187 50	187	185 80
9120	Nestlé	9120	9180	9180	9180
420	Norsk Hydro	430	430	432 60	438
710	Petrofina	723	711	710	711
328	Philip Morris	161 30	162 80	162	161 70
50	Philips	50 60	50 50	50 50	50 10
84	Pres. Brand.	93	93 80	93 50	92
255	Quilmes	262	262	261 50	262
230	Randfontein	238	245	245	245
315	Royal Dutch	319 90	322	320	321
27	Rio Tinto Zinc	28 65	29 30	29 55	29 10
78	St Helena Co	81 10	83	83 40	83
360	Schlumberger	371 10	369 50	385	369
32	Shell Fr. (S)	34 05	34	34 25	34
610	Siemens A G	614	617	619	616
37	Sony	36 60	36 80	36 80	36 30
270	Unilever	274	272 10	272 10	272 10
33	Union Corp.	35 70	36 30	36 30	36
104	U. Min. 1/10	106	106	106	104 10
177	Unit. Techn.	185 50	185 10	185	185
210	West Driet.	218	219	218 50	221
73	West Deep.	78 30	80	80 60	79 60
151	West Hold.	163	164 20	163 50	164 20
85	Xerox Corp.	280 10	284	284 50	283 20
20 80	Zambia Corp.	0 90	0 90	0 90	0 88

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 288	4 252	4 160	4 370
Allemagne (100 DM)	233 130	233 190	225 ...	239
Belgique (100 F)	14 528	14 533	13 900	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	217 960	212 870	206 ..	216
Danemark (100 krd)	80 810	80 900	78 ...	83
Norvège (100 k)	84 530	84 560	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 620	9 544	9 300	9 800
Italie (1 000 lires)	5 219	5 210	5 ..	5 400
Suisse (100 fr.)	258 900	258 410	256	263
Suède (100 krs)	101 010	101 ...	97	102 600
Autriche (100 sch.)	31 895	32	30 950	32 450
Espagne (100 pes.)	6 463	6 440	6 200	6 600
Portugal (100 esc.)	8 670	8 640	7 500	9
Canada ($ can. 1)	3 641	3 620	3 520	3 750
Japon (100 yens)	1 926	1 942	1 850	1 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/8
Or fin (kilo en barre)	45550	46101 .
Or fin (en lingot)	46040	46250 ..
Pièce française (20 fr.)	432 50	430 .
Pièce française (10 fr.)	298	285 ..
Pièce suisse (20 fr.)	399	400 10
Union latine (20 fr.)	369	368
Souverain	486	500 10
Pièce de 20 dollars	1950	1932 50
Pièce de 10 dollars	980	999
Pièce de 5 dollars	640	660 .
Pièce de 50 pesos	1845	1825 ..
Pièce de 10 florins	372 ..	374 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— NOUVELLE DROITE : « Ils roulent pour Giscard », par Serge Sur ; « C'est le Juif qui est en question », par Shmuel Trigano ; « Anticléricalisme et antichristianisme », par Gérard Frémiot.

3-4. EUROPE
— ESPAGNE : quatre députés indépendantistes basques s'en prennent vivement aux autorités françaises.

3. DIPLOMATIE
— La préparation du sommet des non-alignés.
— La visite à Alger du secrétaire général du P.C.F.

4. AMÉRIQUES

AFRIQUE

5. PROCHE-ORIENT
— IRAN : le chef spirituel des Kurdes redoute une « libanisation » du pays.
— LIBAN : une grève de Beyrouth-Ouest marque le premier anniversaire de la disparition en Libye de l'imam Sadr.

5. ASIE
— MALAISIE : fuyant la guerre civile, plus de cent mille musulmans ont trouvé refuge au Sabat.

6. POLITIQUE
— L'ébauche du projet socialiste s'inspire des thèses du CERES.

7. SOCIÉTÉ
— Le congrès de médecine légale à Lyon.

8. RELIGION
— La conférence de sociologie religieuse à Venise.

8. HISTOIRE

8. SCIENCES
— Trois incidents dans des centrales nucléaires.

ÉDUCATION

LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME
PAGES 9 A 11
— Les professionnels et leurs comptes : « Nous qui vendons du rêve... » ; Les « petites mains » du voyage » ; Prague à vingt-trois heures de Paris : l'autobus au long cours.
— Hippisme ; Plaisirs de la table ; Philatélie ; Jeux.

12. SPORTS
— TENNIS : l'Open de Flushing-Meadow.

13. LETTRES

13 à 15. CULTURE
— FESTIVALS : le carnaval jamaïquain de Londres.

17-18. ÉQUIPEMENT
— TRANSPORTS : les aléas du voyage en train.
— CIRCULATION : les réactions des automobile-clubs au projet de loi contre les excès de vitesse.

19-20. ÉCONOMIE
— LIBRE OPINION : « Le remboursement de l'impôt perçu », par Yves Flornoy.
— TÉMOIGNAGE : à Garges-lès-Gonesse, plus de deux mois après.

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TÉLÉVISION (16)
Annonces classées (18) ; Aujourd'hui (12) ; Carnet (16) ; « Journal officiel » (12) ; Météorologie (12) ; Mots croisés (12) ; Loto (13) ; Bourse (21).

Au sommaire du supplément

EUROPA

publié dans « le Monde » de lundi (daté 4 septembre).

— UN ENTRETIEN AVEC M. OTMAR EMMINGER, président de la Banque fédérale d'Allemagne.
— UN BILAN DES POLITIQUES LIBERALES, par David Blake.
— COMBIEN COUTE LA DIPLOMATIE ? par Maurice Delarue.
— UNE INTERVIEW DE M. GEORGES HEREIL, ancien président de Sud-Aviation et des automobiles Simca.

Ce supplément est préparé en collaboration avec *la Stampa*, *The Times* et *Die Welt*.

A B C D E F G "

Les retombées de la grève des loyers

Nouvelles expulsions d'immigrés dans les foyers de la SONACOTRA

Les expulsions se multiplient dans les foyers de la SONACOTRA. Vendredi matin 31 août, la police a expulsé quinze résidents du foyer d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), en application de deux jugements du tribunal de grande instance de Bobigny ; les expulsés n'avaient pas payé leur loyer depuis août 1978.

Dans le même département, nous indique notre correspondant, l'expulsion par les forces de l'ordre de neuf résidents du foyer Sonacotra à Bondy (Seine-Saint-Denis), mardi 28 août, à 6 heures, a suscité de vives protestations de la part de la C.G.T., des fédérations du P.C. et du P.S., d'une part, et de la direction de la Sonacotra, d'autre part. C'est en application de deux jugements du tribunal de grande instance de Bobigny, en date du 24 avril et du 15 mai 1979, que le concours de la force publique a été accordé pour procéder à l'expulsion des neuf résidents. Ces derniers n'avaient pas payé leurs loyers depuis avril 1978.

Le même jour, vers 19 heures, indique un communiqué de la préfecture, des éléments extérieurs au Foyer ont séquestré un responsable de la Sonacotra et imposé par la force le retour des expulsés dans leurs chambres. A la requête de la Sonacotra, les forces de l'ordre sont intervenues une seconde fois. Cette seconde intervention ne s'est, semble-t-il, pas déroulée dans le plus grand calme. En effet, la fédération départementale du parti communiste indique que le député de Noisy-le-Sec, Roger Gouhier, qui, à la tête d'une délégation, avait obtenu le mercredi matin de la direction nationale de la Sonacotra des promesses de négociations, a été malmené par les forces de l'ordre lors de leur seconde intervention.

Accord au foyer de Bondy

De son côté, la direction de la Sonacotra a porté plainte contre le député et maire communiste de Noisy-le-Sec et contre le représentant de l'union départementale C.G.T. Ceux-ci — selon la direction de la Sonacotra — auraient participé, au moment de l'expulsion, à une « altercation » au cours de laquelle le responsable régional de la Sonacotra a été malmené, fouillé et blessé.

Les négociations, qui se sont en fin de compte déroulées mercredi soir entre la direction, le comité des résidents et un représentant de l'Amicale des Algériens ont abouti à un accord. Celui-ci prévoit notamment la reprise des paiements et la réintégration des expulsés. Le problème des remboursements des arriérés sera évoqué début septembre. Ces remboursements pourraient être étalés voire réduits en fonction des cas.

Toujours jeudi, la police a procédé à l'expulsion de deux immigrés au foyer de Gennevilliers (Hauts-de-Seine). La fédération départementale du P.S. a protesté et demande l'arrêt immédiat des expulsions ainsi que la réintégration des immigrés déjà expulsés.

Dans l'Est, le foyer Sonacotra de Strasbourg-Neudorf, le plus ancien de cette ville, a été fermé jeudi après une nouvelle série d'expulsions de travailleurs immigrés qui faisaient la grève des loyers depuis l'été 1978. Une quarantaine d'entre eux ont été relogés dans d'autres foyers après s'être engagés à acquitter leurs termes.

La direction de l'établissement a précisé que le foyer de Neudorf sera entièrement réaménagé et la surface des chambres doublée. Les travaux, qui devraient durer un an, coûteront 1 850 000 F et seront progressivement répercutés sur les loyers lors de la réouverture du foyer.

(Lire page 20 le témoignage de TAHAR BEN JELLOUN.)

● PRÉCISION. — A la suite de l'article dans lequel nous évoquions l'échec de l'action menée par la municipalité et les militants communistes de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) contre la démolition de l'usine Sopac (*le Monde* du 31 août), M. Parfait Jans, député (P.C.) des Hauts-de-Seine, maire de Levallois-Perret, nous prie de préciser que « *la bataille continue* » pour obtenir la construction d'une surface industrielle sur le terrain qu'occupait la Sopac et pour s'opposer à l'installation, par la Sonacotra, propriétaire du terrain, d'un foyer de travailleurs immigrés qui serait, selon M. Jans, un « *ghetto* ». La municipalité a décidé de consulter la population de la commune par référendum, du 12 au 18 septembre.

LA C.F.D.T. PROTESTE CONTRE UN LICENCIEMENT A L'ARSENAL DE BREST

La fédération C.F.D.T. des personnels de la défense nationale proteste dans un télégramme adressé au ministère de la défense contre le licenciement d'un travailleur de l'arsenal de Brest et les mises à pied de plusieurs autres travailleurs : deux à Clermont-Ferrand, un à Brest, deux à Cherbourg et un à Bordeaux. A la suite de neuf semaines d'action, déclare le syndicat, « le ministre de la défense, dans un esprit de revanche, utilise la carotte et le bâton. Dans le même temps où il sanctionne des travailleurs en utilisant la politique des otages, il octroie des primes exceptionnelles » — de 2 000 à 4 000 francs — à plus de sept cents personnes de l'arsenal de Cherbourg et à trois cents autres de l'établissement d'Indret (Loire-Atlantique) « dans le but de diviser les travailleurs à la suite du conflit qu'ils ont mené pour la défense de leur statut et de leur salaire ».

CUMUL INTERDIT du livret « A » des Caisses d'épargne et du livret « bleu » du Crédit mutuel

Le cumul du livret A des caisses d'épargne et du livret bleu du Crédit mutuel, tous deux exonérés d'impôt sur l'intérêt versé et plafonnés à un dépôt global de 41 000 F, est interdit à compter de ce vendredi 31 août. Cette mesure, qui fait l'objet d'un décret paru le même jour au « Journal officiel » n'est pas rétroactive.

Désormais, lors de l'ouverture de l'un de ces deux comptes sur livret, l'épargnant devra déclarer sur l'honneur qu'il n'est pas déjà titulaire de l'autre type de livret. Par ailleurs, dès la prochaine loi de finances, les plafonds de ces deux livrets seront dissociés et évolueront différemment. Enfin, à partir de 1980, les caisses régionales du Crédit mutuel seront soumises à l'impôt sur les bénéfices.

M. JIMMY CARTER DÉMENT QUE LES SERVICES SECRETS AMÉRICAINS AIENT PLACÉ DES MICROS DANS L'APPARTEMENT DE M. YOUNG

Atlanta (Georgie) *(A.F.P., U.P.I.)*. — M. Jimmy Carter a affirmé, jeudi 30 août à Atlanta, que les services secrets américains n'avaient pas placé de système électronique d'écoute dans l'appartement new-yorkais de M. Andrew Young, ambassadeur démissionnaire des Etats-Unis auprès de l'ONU.

La chaîne de télévision ABC avait indiqué mercredi soir que des micros avaient été placés par ces services dans la demeure de M. Young et que la conversation entre ce dernier et l'ambassadeur du Koweït aux Nations unies, mettant au point les détails d'une rencontre avec M. Terzi, l'observateur de l'O.L.P., avait ainsi été enregistrée. M. Young a démissionné le 15 août, après que cette entrevue eut été rendue publique par *Newsweek*. ABC a maintenu ses informations jeudi soir.

M. Carter a lancé un appel aux communautés noire et juive américaines pour qu'elles surmontent les frictions provoquées par l'affaire Young. « *Ces deux groupes ont trop souffert l'un et l'autre des persécutions et des préjugés* » pour se combattre, a affirmé le président. M. Carter a prononcé à nouveau un vibrant éloge de M. Young. « *L'attachement à la justice sociale et aux droits de l'homme dont Andy Young a fait preuve continuera à nous guider* », a-t-il déclaré.

M. Carter a enfin estimé que les activités des services de renseignement israéliens aux Etats-Unis « *n'avaient rien d'anormal* ». Plusieurs journaux américains ont écrit que le Mossad israélien avait enregistré la conversation entre M. Young et M. Terzi le 26 juillet, au domicile de l'ambassadeur du Koweït, et que les Israéliens avaient ensuite donné cette information à *Newsweek*.

Sur l'initiative du P.C.F.

LE SIÈGE DE L'UNION DES INDUSTRIES PÉTROLIÈRES EST OCCUPÉ PENDANT DEUX HEURES

Cent vingt personnes, parmi lesquelles tous les élus communistes du Val-de-Marne, ceints de leur écharpe tricolore, ont occupé, de 9 heures à 11 heures, le vendredi 31 août, le siège de l'Union syndicale des industries pétrolières, 16, avenue Kléber, à Paris. Une banderole — « *Faisons payer les pétroliers - P.C.F. 94* » — a été suspendue au deuxième étage de l'immeuble. « *Nous entendons protester*, a déclaré M. Guy Poussy, membre du comité central et secrétaire de la fédération du Val-de-Marne, *contre la politique de rationnement en général et plus précisément contre le décret du 28 juin dernier, interdisant tout rabais dans les marchés passés entre les municipalités et les compagnies pétrolières.* »

Un membre de la délégation, simple usager, précisait que « *cela représente des milliards* ».

Les élus communistes ont obtenu un rendez-vous pour le mardi 4 septembre, à 11 heures, avec M. François Bizard, président de l'Union syndicale des industries pétrolières. « *Venez avec vos dossiers* », a demandé M. Poussy aux dix-sept maires présents.

Un sondage de « l'Express »

POUR 62 % DES PERSONNES INTERROGÉES M. BARRE A ÉCHOUÉ

Dans son numéro du 1er septembre, « l'Express » publie un sondage réalisé par l'institut Louis Harris-France, entre le 23 et le 27 août, auprès d'un échantillonnage de mille personnes, sur la gestion de M. Barre.

Soixante-deux pour cent des personnes interrogées estiment qu'il a plutôt échoué, 21 % qu'il a plutôt réussi, 17 % sont sans opinion.

Quatre-vingt-deux pour cent pensent que le gouvernement ne fait pas tout ce qu'il pourrait faire pour freiner la hausse des prix ; 81 % ont le même sentiment en ce qui concerne le chômage ; 27 % estiment qu'un gouvernement de gauche ferait mieux, 39 % qu'il ferait pareil et 19 % qu'il ferait moins bien.

LE CHANCELIER SCHMIDT PREND LA DÉFENSE DE M. BARRE

(De notre correspondant.)

Bonn. — Le chancelier Helmut Schmidt a déclaré, jeudi soir 30 août, au cours d'une émission télévisée en direct de Berlin-Ouest, qu'il ne partageait pas les critiques de la presse ouest-allemande à l'égard du premier ministre français. « *M. Barre mène une politique conséquente et courageuse mais qui ne peut porter ses fruits à court terme* », a-t-il déclaré.

Le quotidien économique *Handelsblatt* revient pourtant vendredi sur trois ans de gouvernement Barre dans un article intitulé « M. Barre fait fausse route ». Les mesures annoncées cette semaine par le premier ministre ne constituent « *qu'un baume psychologique qui ne changera rien à l'avis négatif qu'ont les Français sur la politique économique de leur premier ministre* », affirme le journal de Dusseldorf, pour lequel, « *dans bien des domaines, les mille cent jours de M. Barre se résument par des bilans négatifs* ». — (Intérim.)

CAMBRIOLAGE DU DOMICILE DE MARY MARQUET

Des cambrioleurs se sont introduits, jeudi après-midi 30 août, au domicile de la comédienne Mary Marquet, décédée la veille (« le Monde » du 30 août). Les malfaiteurs ont pénétré par effraction dans le logement du dix-huitième arrondissement où reposait le corps de la comédienne. Ce sont les embaumeurs qui ont constaté le cambriolage. L'appartement était bouleversé de fond en comble. Les cambrioleurs sont même montés sur le lit où gisait Mary Marquet pour fracturer des placards.

Une petite somme d'argent et des bijoux auraient disparu, mais les policiers ignorent ce qui a été dérobé, l'inventaire n'ayant pas encore été effectué. La légatrice de Mary Marquet est la princesse de Monaco, qui a l'intention de créer un musée pour exposer les souvenirs personnels de la comédienne. Deux autres appartements ont également été visités dans l'immeuble. Les policiers n'excluent pas que les cambrioleurs puissent être des proches de Mary Marquet.

Le numéro du « Monde » daté 31 août 1979 a été tiré à 536 831 exemplaires.